

# Table des matières

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>Problématique</b> .....	<b>5</b>
Définition du sujet dans un contexte plus large .....	5
Justification du choix du sujet.....	6
Présentation de l'objet de recherche.....	7
Etat des lieux du sujet.....	8
Question de recherche et hypothèses .....	9
<b>Cadre théorique</b> .....	<b>10</b>
Enseignement .....	10
Apprentissage .....	11
Méthode sanction/récompense .....	12
Sanction/punition .....	15
Récompense .....	17
Règles .....	18
Autorité.....	20
<b>Méthodologie</b> .....	<b>24</b>
Présentation de l'échantillonnage.....	24
Présentation de la méthodologie .....	27
<b>Discussion</b> .....	<b>30</b>
Présentation et analyse des résultats obtenus suite aux entretiens réalisés avec les formatrices 30	
Présentation et analyse des résultats obtenus suite aux entretiens réalisés avec les élèves .....	40
Présentation et analyse des résultats obtenus grâce aux grilles d'observation.....	51
Synthèse .....	55
<b>Conclusion</b> .....	<b>62</b>
<b>Bibliographie</b> .....	<b>65</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>1</b>
Canevas des entretiens des praticiennes formatrices.....	1
Entretien réalisé avec la formatrice n°1 .....	3
Entretien réalisé avec la formatrice n°2 .....	8
Emoticônes des émotions pour les élèves .....	17
Canevas des entretiens des élèves .....	18

Entretiens réalisés avec les élèves sanctionnés .....	18
Entretiens réalisés avec les élèves récompensés .....	25
Canevas de la grille d'observation .....	31
Grilles d'observation .....	32
Photos des outils .....	36

## Introduction

Dans une société où les lois et les règles font partie de notre culture et de nos mœurs, il est de notre devoir de les respecter. Ces lois sont présentes afin d'assurer notre cohabitation et ceci passe notamment par notre sécurité, notre bien-être et le respect de chacun. Dès notre plus jeune âge, nous sommes confrontés à des règles que l'on nous inculque dans le but d'apprendre à devenir des citoyens civilisés. Afin d'assurer le respect de ces règles, des sanctions et des récompenses sont mises en place dans différents domaines, dont le domaine scolaire sur lequel nous allons nous pencher tout au long de ce travail de recherche. L'école étant une instance qui prépare les enfants à la vie en société, il est de son devoir de faire respecter un certain nombre de règles visant à vivre ensemble. Chaque enseignant utilise sa propre méthode afin de faire respecter ces dernières. Notre travail va se baser sur l'étude d'une de ces méthodes, à savoir la « méthode sanction/récompense » qui consiste à sanctionner les élèves dont les comportements transgressent les règles et à récompenser les élèves dont les comportements les respectent. Dans le cadre de notre recherche, nous allons nous intéresser à l'utilisation de cette méthode dans deux classes de 3-4<sup>ème</sup> année Harmos, c'est-à-dire, au premier cycle de l'école obligatoire en Suisse.

Ce choix de thème nous est apparu suite à un questionnement concernant l'application de cette méthode dans les classes. Effectivement, nous avons eu l'occasion, lors de notre seconde année de formation, d'observer durant un stage, une application de cette méthode qui a suscité chez nous une réflexion. Etant à la base favorables à l'utilisation de cette dernière, nous avons constaté qu'il est possible qu'elle soit utilisée de manière plus ou moins bénéfique, c'est pourquoi nous avons voulu nous remettre en question en l'étudiant de plus près.

Afin de procéder à la réalisation de ce travail, nous avons tout d'abord défini une question de recherche suivie de deux hypothèses. Nous avons établi un cadre théorique qui référence tous les concepts importants et nécessaires à la compréhension de nos hypothèses. Par la suite, nous allons présenter les différents outils utilisés afin de récolter les données que nous allons analyser. Finalement, grâce à ces données, nous allons tenter de répondre à notre question de recherche en confirmant ou en réfutant nos hypothèses.

# Problématique

## Définition du sujet dans un contexte plus large

Tout d'abord, il est important de préciser que notre étude s'inscrit dans un cadre scolaire, c'est-à-dire que nous nous intéresserons uniquement à la méthode sanction/récompense au niveau de la classe et excluons toute méthode semblable dans un contexte familial lié à l'éducation.

Cette méthode est fortement liée au contexte socioculturel de notre pays (Suisse) car les sanctions et la valorisation des bons comportements font partie de notre culture et de nos valeurs. Nous avons grandi dans une société qui prône le respect des règles, qui sanctionne les personnes transgressives et récompense les comportements appropriés. Qu'il s'agisse de la famille, de l'école, de la circulation routière ou encore du code pénal, les comportements inadéquats sont sanctionnés ou au contraire récompensés. Pour illustrer nos propos, nous pouvons prendre comme exemple un citoyen ayant commis une faute de circulation routière, ce dernier recevra une amende comme sanction. Au contraire, une personne ayant sauvé des vies et eu un comportement exemplaire lors de situation extraordinaire sera nommée à la Légion d'honneur (France voisine) en gage de récompense.

En ce qui concerne l'école, les sanctions d'aujourd'hui ne sont bien évidemment pas les mêmes que celles d'autrefois. Elles ont évolué avec le temps et la société. Rappelons que dans les années 1970, les enseignants avaient encore recours à des châtiments corporels en guise de punition. Fort heureusement, cette méthode n'est plus en vigueur mais elle a été remplacée par d'autres types de sanctions auxquelles nous allons nous intéresser tout au long de notre travail de mémoire. A cela s'ajoutent les récompenses.

Les sanctions sont donc fortement ancrées dans notre culture, à tel point qu'elles figurent dans la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), entrée en vigueur en 2013 en Suisse. L'article 120 intitulé « Sanctions disciplinaires », stipule que l'enseignant peut sanctionner un élève lorsque celui-ci enfreint les règles. Il est précisé que cette sanction doit être adaptée à l'âge et au développement de l'élève, à la gravité de l'acte et en respectant la dignité de l'élève. De plus, la sanction s'inscrit aussi dans le cadre de la compétence n°6 « Planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation

des élèves » du référentiel de compétences professionnelles de la Haute école pédagogique de Lausanne. Cette dernière consiste à dire qu'un des rôles de l'enseignant est d'établir des règles au sein de la classe afin d'assurer un climat propice aux apprentissages ainsi que d'éduquer les élèves à la citoyenneté. Afin d'y parvenir et en cas de transgression, l'enseignant peut faire recours à des sanctions. En résumé, l'école étant le reflet de la société, une des raisons pour laquelle la sanction paraît légitime est qu'elle est présente dans tous les autres domaines extra-scolaires.

Enfin, il nous importe de préciser que cette recherche est justifiée dans notre contexte actuel. Il est vrai qu'en Suisse de nombreux enseignants ont recours à cette méthode car comme cité précédemment, la sanction et la récompense sont ancrées dans la culture scolaire de notre pays. Cependant, si cette recherche avait été réalisée dans un pays ayant une culture et un contexte social différent, la méthode en question n'aurait probablement pas pu être étudiée car elle ne ferait pas partie des mœurs. Bien entendu, les pays n'utilisant pas cette méthode en particulier, ont très certainement recours à un autre procédé tout aussi efficace dans leur classe.

### **Justification du choix du sujet**

Nous avons décidé de nous intéresser à la méthode sanction/récompense car elle représente un outil de gestion de classe important selon nous. En effet, nous avons pu observer que cet outil est couramment utilisé dans les classes (degrés 3-4H) et qu'il constitue une aide pour le fonctionnement de la classe s'il est bien intégré par les élèves. La méthode sanction/récompense peut se décliner de plusieurs manières, c'est-à-dire qu'elle existe sous différents supports et peut aussi être utilisée de diverses manières en fonction de la sanction ou de la récompense attribuée. Chaque enseignant a donc la possibilité de choisir quel type de sanction ou de récompense sera appliqué. Nous espérons donc, à la fin de ce travail de mémoire, comprendre au mieux cette méthode dans le but de l'appliquer de la manière la plus juste possible. Le fait de s'intéresser plus profondément à cette thématique nous permettra d'en connaître les avantages et les inconvénients. De ce fait, ce travail pourra nous permettre d'appliquer ou non cet outil en toute connaissance de causes lorsque nous aurons une maîtrise de classe.

## **Présentation de l'objet de recherche**

Pour mieux comprendre notre travail, il nous semble indispensable de mettre en lumière les concepts qui y sont liés et que nous définirons plus précisément dans le chapitre « cadre théorique ». Etant donné que notre travail de recherche est ancré dans le domaine scolaire, il va de soi que nous aborderons les concepts d'enseignement et d'apprentissage. Ces deux concepts vont de pair : l'enseignant enseigne dans le but que les élèves apprennent. De plus, comme nous l'expliquerons dans nos hypothèses, la méthode sanction/récompense pourrait, selon nous, avoir un impact sur le temps consacré à l'enseignement-apprentissage.

En ce qui concerne la dimension liée au concept d'enseignement, nous nous pencherons sur les différents styles autoritaires de l'enseignant comme les définit Guérin (2013). Selon nous, la mise en place ou non d'une méthode de sanction/récompense, mais aussi la mise en place des règles de classe dépendent fortement du style autoritaire de l'enseignant. Ce qui finalement pourrait avoir une répercussion sur le temps effectif d'enseignement en classe.

Pour ce qui est des dimensions de l'apprentissage, nous allons nous intéresser aux apprentissages scolaires (connaissances disciplinaires) et sociaux (attitudes à adopter en société).

Pour comprendre au mieux la méthode étudiée, il est très important de différencier le concept de sanction et celui de punition car ces concepts sont très souvent associés dans le langage commun. Pour illustrer cela, nous nous baserons sur des ouvrages de Prairat (1997), Maheu (2005), Galand (2009) et Richoz (2009). Nous démontrerons dans le cadre théorique, qu'il existe certaines contradictions entre ces différents auteurs.

Dans notre travail, la sanction va de pair avec la récompense, c'est pourquoi nous définirons également ce concept en nous appuyant sur la théorie comportementaliste de Skinner (1940-1950). De plus, dans le cadre du module de gestion de classe de deuxième année de Bachelor à la Haute école pédagogique de Lausanne, nous avons vu que la récompense est mise en place dans les classes afin de favoriser les bons comportements mais également pour stimuler l'estime des élèves. Autrement dit, il nous a été dit qu'il faudrait éviter de sanctionner uniquement.

En ce qui concerne le concept de sanction, il en existe différentes dimensions. Elle peut avoir une fonction réparatrice, réintégratrice dans le groupe classe et de rappel aux règles de classe. Elle a également une fonction qui vise à développer l'autonomie des élèves et vise aussi à faire respecter les règles. L'indicateur du concept de sanction est la présence des règles

affichées dans la salle de classe. Autrement dit, la présence d'un support de référence pour les règles permet à la méthode sanction/récompense d'exister et ainsi de justifier les sanctions.

En ce qui concerne une des dimensions de la récompense, elle est liée à l'estime de soi de l'enfant ainsi qu'à la répétition des comportements en adéquation avec les règles de classe. Car l'estime de soi de l'élève passe par l'encouragement, les félicitations de l'enseignant ou encore les remarques positives dans l'agenda. Ces valorisations vont aussi inciter l'élève à reproduire des comportements adéquats.

### **Etat des lieux du sujet**

Tout d'abord, nous tenons à préciser qu'il a été très difficile de trouver des textes qui traitent de la sanction et de la récompense. En effet, la plupart des ouvrages que nous avons lus, s'intéressent majoritairement à la question de la sanction et de la punition uniquement. Dans tous les ouvrages, les auteurs traitent plutôt de la fonction de la sanction, ils concordent tous pour dire qu'elle est indispensable à la construction de l'individu. Pour illustrer cela, nous pouvons citer Halmos (2008) qui met en avant une théorie selon laquelle le jeune enfant est dominé par ses pulsions. Pour devenir un être civilisé, il doit apprendre à les contrôler en intégrant les règles qui régissent la vie en société. Autrement dit, il doit apprendre et comprendre que pour vivre en société, il y a des limites qu'il ne doit pas franchir. L'enfant passe par une phase difficile qui lui permettra de passer d'une vision narcissique à une vision altruiste. Ce passage ne se fait qu'à condition que les adultes lui expliquent les différentes règles et fassent preuve d'autorité envers lui. C'est donc uniquement grâce à l'autorité de l'adulte, aux limites qu'il pose, aux règles et aux sanctions qui lui seront données que l'enfant pourra devenir un citoyen prêt à vivre en société.

Concernant notre recherche, elle se différenciera de ce qui a déjà été étudié car elle s'intéressera tant à la sanction qu'à la récompense et cela au niveau de la classe. La récompense, au même titre que la sanction, est importante pour la construction de l'individu puisqu'elle vise à ce que l'enfant reproduise des bons comportements mais elle vise aussi l'accroissement de l'estime de soi. En effet, il est important de ne pas toujours blâmer l'élève mais aussi de le récompenser. A juste titre, nous pensons que la sanction n'a de valeur que si la récompense existe. Par cela, nous entendons qu'un enfant qui est constamment puni et jamais récompensé pour ses bons comportements va finir par perdre confiance en lui, être

démoralisé et perdre toute motivation à vouloir faire mieux puisque, de toute manière, ses progrès ne sont pas pris en compte. De plus, la récompense au sein d'une classe peut être un moyen de motiver les élèves à se comporter de manière adéquate.

### **Question de recherche et hypothèses**

En définitive, notre recherche portera sur la mise en place et l'application de la méthode sanction/récompense et notre question de recherche est la suivante : « Quelles sont les fonctions de la méthode sanction/récompense en classe ? »

De ce fait, nous allons, tout au long de cette recherche, tenter de mettre en avant les avantages et les inconvénients de cette méthode très souvent utilisée dans les salles de classe en Suisse. Comme la méthode sanction/récompense est appliquée par l'enseignant mais que les élèves sont les premiers concernés, il s'agira de s'intéresser aux effets positifs et négatifs que cette méthode engendre aussi bien pour un parti que pour l'autre.

Nous avons donc établi deux hypothèses pour répondre à notre question de recherche que nous tenterons de confirmer ou d'infirmer à la fin de ce travail. Notre première hypothèse est : « La méthode sanction/récompense permet de consacrer plus de temps à l'enseignement-apprentissage ». A travers cette dernière, nous aimerions vérifier si la mise en place d'un tel outil de gestion de classe peut permettre de consacrer plus de temps à l'enseignement, c'est-à-dire éviter de passer trop de temps au rappel des règles de classe. Cela pourrait permettre de maximiser le temps d'apprentissage des élèves. Il est évident que moins l'enseignant passera de temps à gérer la classe et plus il sera disponible pour ses élèves en ce qui concerne les apprentissages relatifs aux disciplines scolaires. De plus, cette méthode permettrait aux élèves d'apprendre à respecter des règles ainsi que des codes sociaux appliqués en classe mais également en société. Autrement dit, nous considérerons les apprentissages socioaffectifs et cognitifs selon la taxonomie de Bloom (1950), que nous définirons dans le cadre théorique.

Suite à cela, nous formulons une seconde hypothèse qui découle de notre premier postulat, et qui consiste à dire que : « La méthode sanction/récompense permet aux élèves de s'autogérer ». Selon nous, la mise en place de cet outil permet aux élèves de se référer au support indiquant leur conduite (tableau, grille, pincettes, etc.). C'est-à-dire qu'ils sont conscients que leurs comportements peuvent être réprimandés à tout moment s'ils ne

respectent pas les règles imposées au sein de la classe. Au contraire, si leurs comportements sont en adéquation avec les règles de vie de la classe, l'enseignant les récompense afin que ces derniers se reproduisent. Effectivement, selon Prairat (2003), une des fins de la sanction éducative (fin éthique, les autres finalités sont expliquées dans la définition des concepts) est de rendre l'élève responsable. Cette responsabilisation, à travers la sanction, permet à l'élève d'apprendre peu à peu à réguler ses comportements de manière autonome en fonction des règles de classe.

En somme, nos deux hypothèses vont de pair. Car si l'élève se responsabilise, l'enseignant pourrait passer moins de temps à rappeler les règles puisque l'élève les connaît mais surtout, parce qu'il est conscient de la manière dont il doit se comporter en classe.

Pour pouvoir vérifier nos hypothèses sur le terrain, nous allons nous baser sur des observations concrètes dans nos classes de stage grâce à une grille d'observation que nous avons créée. De plus, nous allons réaliser des entretiens avec nos formatrices ainsi qu'avec des élèves afin d'approfondir nos analyses et obtenir des informations supplémentaires. Nous allons tenter de répondre à nos deux hypothèses en nous basant sur les réponses données par nos praticiennes formatrices ainsi que sur les données récoltées grâce à notre grille d'observation. En ce qui concerne les entretiens que nous réaliserons avec six élèves par classe, ils nous permettront de voir quel impact cette méthode sanction/récompense peut avoir sur eux mais aussi de répondre à notre deuxième hypothèse.

## **Cadre théorique**

Afin de faciliter la compréhension de notre question de recherche ainsi que nos hypothèses, il nous importe à présent de définir les concepts clés qui y sont liés.

### **Enseignement**

En lien avec notre première hypothèse, l'explicitation de ce concept est intéressante pour mieux comprendre cette dernière. D'après la définition du dictionnaire, l'enseignement est une « action, art d'enseigner, de transmettre des connaissances à un élève. » (Dictionnaire Le Robert, 2012, p.897) Il nous importe maintenant d'approfondir cette définition en parlant d'enseignement comme étant « une situation organisée par l'enseignant pour provoquer un

apprentissage précis chez les élèves. » (Raynal & Rieunier, 1997, p.202) Cette situation vise donc une transformation des élèves en passant d'un état initial avant l'enseignement à un état final où ils auront acquis des connaissances. Il s'agit d'un thème essentiel dans notre problématique car l'outil de gestion de classe auquel nous nous intéressons a probablement une influence sur le temps consacré à l'enseignement. Nous entendons par là que la méthode sanction/récompense évite à l'enseignant de constamment rappeler les règles et donc interrompre la situation d'enseignement. De ce fait, l'enseignant dispose de plus de temps pour transmettre des connaissances et expliciter des savoirs, ce qui peut engendrer une meilleure compréhension de la part des élèves et donc un meilleur apprentissage.

## **Apprentissage**

Le concept que nous allons définir à présent, va de pair avec le précédent. En effet, l'enseignement a pour but de susciter des apprentissages de la part des élèves. « L'apprentissage correspond à des changements relativement durables du comportement survenant au cours des interactions avec l'environnement physique et social. » (Rayou & Van Zanten, 2011, p. 10) Comme dit précédemment, notre travail se déroulera dans le domaine scolaire, il est donc évident que l'apprentissage des élèves surviendra par l'intermédiaire d'un enseignant. Toujours en lien avec le concept d'enseignement, nous pouvons définir l'apprentissage grâce à la théorie de Piaget (1975) qui se nomme « équilibration majorante ». Selon ce dernier, il y a apprentissage lorsque l'individu se trouve face à une situation de déséquilibre cognitif. Il découle de cette théorie trois concepts qui sont les suivants : assimilation, accommodation et équilibration. L'assimilation consiste à intégrer de nouveaux objets ou nouvelles situations afin qu'ils correspondent aux schèmes ou aux représentations internes déjà présents. Pour ce qui est de l'accommodation, il s'agit d'un mécanisme visant à modifier les schèmes déjà présents dans le but d'intégrer de nouveaux objets ou nouvelles situations. Lorsque l'assimilation d'une nouvelle connaissance ne peut avoir lieu soit par incompréhension, par sentiment de ne pas savoir, conflit entre les schèmes déjà existants et ces nouvelles informations, un déséquilibre se forme. Suite à cela, l'individu prend en compte ce déséquilibre et tente de s'adapter en créant un nouvel équilibre que Piaget a nommé « équilibre majorant ». En conclusion, c'est dans de telles situations qu'un apprentissage a lieu. Selon Piaget, le but de l'enseignant est d'amener l'élève dans cette situation de déséquilibre afin qu'en découle une équilibration majorante et donc un apprentissage.

Pour définir le concept d'apprentissage dans une autre perspective, nous pouvons nous appuyer sur les théories de Vygotski (1933) concernant la zone proximale de développement. Cette zone se situe entre le seuil inférieur d'apprentissage (ce que l'enfant sait faire de manière autonome) et le seuil supérieur d'apprentissage (ce que l'enfant ne parvient pas à faire ni seul, ni avec de l'aide). Par conséquent, la zone proximale de développement est le moment où l'enfant est capable de réaliser une tâche mais uniquement avec l'aide d'un expert. C'est dans cette zone propice à l'apprentissage que le développement intellectuel (« le déclic ») se produit et donc que l'apprentissage est fructueux.

Enfin, si l'on se réfère à la taxonomie de Bloom (1950), il existe trois grands domaines d'apprentissages : le domaine socioaffectif, le domaine psychomoteur et le domaine cognitif. Le domaine socioaffectif fait référence aux règles sociales, à la vie en société. En ce qui concerne le domaine psychomoteur, il s'agit de tous les apprentissages liés à la motricité globale. Enfin, pour le domaine cognitif, il s'agit de tous les apprentissages liés aux savoirs en incluant également la métacognition. Lors de ce travail, nous nous intéresserons tout particulièrement au domaine socioaffectif en analysant les apprentissages sociaux des élèves mais également au domaine cognitif en vérifiant si la méthode permet de consacrer plus de temps à l'enseignement-apprentissage des disciplines.

Au sein de la classe, les apprentissages sont influencés par plusieurs facteurs comme le climat de classe mais également la situation d'apprentissage de l'enseignant (construction de la leçon). En effet, la manière d'amener un nouveau concept est propre à chaque enseignant.

### **Méthode sanction/récompense**

La définition de ce concept est essentielle à la compréhension de notre question de recherche ainsi que de nos hypothèses. Tout d'abord, il est important de préciser que nous allons nous intéresser uniquement aux sanctions/récompenses relatives aux comportements observables en classe. Nous excluons donc tous les faits réprimandables hors temps scolaire (devoirs non faits, arrivées tardives, oublis d'affaires, etc).

Cette méthode consiste à réprimander les comportements allant à l'encontre des règles définies au préalable et connues des élèves, mais également à récompenser les comportements qui sont en adéquation avec ces mêmes règles. Pour que les élèves puissent se situer par rapport à leur comportement, l'enseignant met en place un outil physique se déclinant sous

plusieurs formes (tableaux, grilles, pincettes, etc.) faisant office de support à la méthode sanction/récompense. Cet outil a pour but d'aider les élèves à réguler les comportements liés aux règles de classe et ces derniers, sont récompensés ou sanctionnés en fonction du respect de ces règles. L'outil est visible par tous, ce qui permet aux élèves de s'y référer et par conséquent de réadapter leurs comportements (pour autant que les règles, les sanctions et les récompenses qui y sont associées aient été explicitées et comprises par les élèves, voir concept « règles »).

En d'autres mots, nous pouvons établir certains liens avec les travaux de conditionnement opérant proposés par Skinner (1904–1990). Le conditionnement opérant s'inscrit dans le courant du béhaviorisme. Il consiste à penser que tout comportement observable et volontaire, qu'il soit animal ou humain, est une réponse à sa conséquence (son effet).

Skinner (1938) élabore le concept de renforcement qui signifie tout ce qui suit un comportement et qui augmente les chances que ce dernier se répète. Il en propose deux catégories : les renforcements positifs, qui consistent à ajouter un stimulus agréable et les renforcements négatifs qui consistent à retirer un stimulus désagréable. Ces deux types de renforcements ont donc pour but d'accroître l'apparition d'un certain comportement.

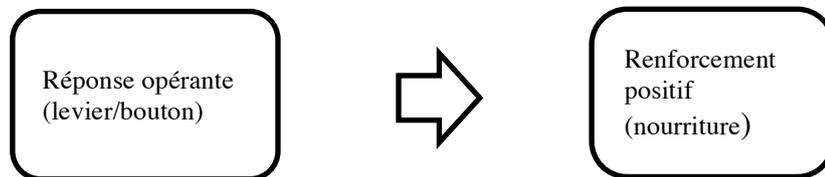
De plus, il étend sa théorie avec le concept de punition, il distingue la punition positive de la punition négative. La première consiste à ajouter un stimulus désagréable tandis que la seconde consiste à retirer un stimulus agréable. Toute deux ont pour but de diminuer l'apparition de comportements indésirables. Pour rendre les concepts de Skinner (1938) plus représentatifs au niveau de la classe, voici quelques exemples :

<b>Renforcement positif</b>	<b>Renforcement négatif</b>	<b>Punition positive</b>	<b>Punition négative</b>
Remarque positive dans l'agenda, gommette, félicitation, moment libre, etc.	Lever une sanction	Remarque négative dans l'agenda, heure d'arrêt, copie de texte	Isoler du groupe, ne pas participer à la leçon de gymnastique, priver de récréation

Nous pouvons illustrer sa théorie grâce à son expérience appelée « boîte de Skinner ». Il a confectionné une boîte munie d'un bouton relié à un distributeur de nourriture et y a installé un pigeon ou un rat. Au début, l'animal appuie sur le bouton par hasard et quelques graines tombent dans le distributeur. Finalement, le but de l'expérience est de conditionner l'animal

pour qu'il appuie uniquement sur le bouton (réponse opérante) pour obtenir de la nourriture (renforcement positif).

Nous pouvons illustrer cela grâce au schéma suivant :



Pour tisser des liens avec la méthode sanction/récompense en classe, nous pouvons comparer certains de ces concepts avec ce qu'il se passe en classe. Nous pourrions ainsi mettre en évidence certains points communs entre les réponses opérantes de Skinner (1938) et les comportements adéquats ou inadéquats des élèves et les renforcements positifs pourraient correspondre à la récompense ou à la sanction.

Suite à l'expérience de « la boîte de Skinner » et tout comme l'affirme le courant béhavioriste, nous pouvons constater qu'il est possible d'influencer un individu à reproduire certains comportements. Cependant, comme ces expériences ont été réalisées à l'aide de rats, il est évident que nous ne pouvons pas transposer entièrement cette théorie à l'être humain. En effet, il faut prendre du recul par rapport à la théorie béhavioriste car celle-ci s'intéresse uniquement au stimulus et au comportement, soit au résultat mais ne prend pas en considération le processus menant à ce comportement. L'élève étant doté d'une conscience, il est donc important de s'intéresser au processus lui permettant de parvenir à réitérer ou cesser certains comportements. En d'autres termes, il ne s'agit pas seulement de punir ou de récompenser mais d'amener l'élève à comprendre et prendre conscience de l'importance d'un comportement en adéquation avec les règles de classe.

A la suite de ses travaux, Skinner (1938) a relevé des inconvénients de la punition sur le long terme. Pour commencer, il met en évidence le fait que cette dernière ne permet pas à l'individu de supprimer complètement le comportement indésirable mais ne fait que l'éliminer jusqu'à ce que la menace de la punition soit passée. La punition signale au sujet que son comportement est inadéquat mais elle ne l'aide pas à adopter un comportement convenable. De ce fait, pour permettre au sujet d'acquérir ces comportements, Skinner (1938) est d'avis que si la punition est pratiquée, elle doit être accompagnée de renforcements ou de récompenses pour valoriser les comportements adéquats. En effet, Skinner (1938) préconise

l'utilisation des renforcements positifs et négatifs qui, selon lui, ont moins de désavantages que les punitions.

### **Sanction/punition**

Afin de mieux comprendre la méthode à laquelle nous allons nous intéresser et pour éviter toute association fortuite, il est important de faire la distinction entre ces deux concepts. En effet, dans la vie de tous les jours, ces deux mots peuvent avoir la même signification. Cependant, dans le monde de l'enseignement, il s'agit de deux définitions différentes, il faut donc être extrêmement attentif aux termes utilisés. C'est pour cela que tout au long de ce mémoire professionnel, nous allons utiliser le terme de sanction.

Il est important de souligner que dans la plupart des ouvrages que nous avons lus, les auteurs adoptent des points de vue différents par rapport à la distinction entre ces deux concepts. Prairat (1997) ne fait pas la distinction entre les termes de punition et de sanction qu'il définit comme étant tous deux « un acte par lequel on rétribue un comportement qui porte atteinte aux normes, aux lois, aux valeurs ou aux personnes d'un groupe constitué. » (p.11) En d'autres termes, il s'agit de réprimander un comportement par une conséquence lorsqu'une règle est transgressée dans la classe. De plus, il est important de souligner que malgré le fait qu'il ne distingue pas ces deux termes, il emploie quand même le mot « sanction » plutôt que celui de « punition » pour éviter les connotations négatives qui sont liées à ce dernier. Cependant, il distingue tout de même la sanction ou punition de la sanction éducative. Cette dernière étant définie comme une façon de « suspendre le désir d'emprise pour réaffirmer le primat du sens, de la visée et de l'altérité. » (Prairat, 2001, p.33) C'est-à-dire que la sanction éducative, comme son nom l'indique, vise à faire comprendre l'erreur de l'individu alors que la punition ou sanction est considérée comme un abus de pouvoir qui vise à blâmer l'individu et non son comportement.

Contrairement à Prairat (1997), Maheu (2005), Galand (2009) et Richoz (2009) font clairement la distinction entre les termes de punition et de sanction éducative. Pour eux, la sanction est forcément éducative. Selon eux, la punition se définit comme étant une peine infligée visant à soumettre et humilier l'individu. Elle renvoie à de la souffrance, de la peur et peut dégrader l'image que l'individu a de lui-même. Elle n'est donc pas constructive car elle

ne permet pas à l'élève de comprendre pourquoi son comportement est réprimandé. En effet, elle vise l'individu et n'a aucun lien avec le comportement transgressif. La peine infligée n'a pas de lien avec l'acte commis. De ce fait, ce genre de méthode ne permet pas d'avoir une réflexion sur l'acte en question, elle n'est donc pas bénéfique pour l'individu.

Au contraire, la sanction éducative a pour but « de rendre la loi effective (...) elle est donc l'acte par lequel on signifie qu'on a vu, qu'on approuve ou désapprouve un comportement, la mesure prise suite à une transgression. » (Galand, 2009, p.18) Il s'agit donc de blâmer un comportement transgressif tout en dialoguant avec l'individu dans le but de faire émerger une réflexion et ainsi de lui faire prendre conscience de son acte. Pour qu'une sanction soit efficace, elle doit être proportionnelle à la gravité et en lien avec l'acte commis. Par exemple, il ne serait pas efficace de sanctionner un élève perturbateur par de la copie mais plutôt de lui demander d'aller s'asseoir à sa place et de réfléchir à son erreur tout en le guidant dans sa réflexion afin de faciliter son cheminement.

Selon Prairat (2003), pour qu'une sanction soit éducative, elle doit poursuivre trois buts : éthique, politique et social. La première fin (éthique) consiste à rendre l'individu responsable et contribue à son éducation. La personne sanctionnée doit tout d'abord comprendre pourquoi son comportement est réprimandé, la compréhension du comportement réprimandé va responsabiliser le sujet. « Il ne s'agit donc pas d'attendre que l'élève (ou l'enfant) soit responsable mais de le sanctionner de telle manière qu'advienne en lui un sujet responsable. » (p.80) L'enjeu de la fin politique est de rappeler la loi et de la faire respecter. De plus, elle vise à faire comprendre l'importance de la loi pour la vie en société. Finalement, en ce qui concerne la fin sociale, la sanction vise à rediriger un comportement déviant pour que l'individu réintègre le groupe. Il s'agit donc de reconstruire le lien social que la transgression a brisé.

De plus, selon Richoz (2009), pour qu'une sanction soit éducative, elle doit être juste, c'est-à-dire qu'elle doit être réfléchie et ne pas être donnée sur le coup de la colère. Elle doit également être individuelle et non pas collective, car « une sanction collective n'est jamais justifiée. » (p.301) Finalement, elle doit être bienveillante, l'enseignant qui sanctionne doit toujours viser le bien de l'élève et non le faire par vengeance.

## Récompense

En lien avec la définition de la sanction/punition, il est important de définir aussi ce terme pour la compréhension de la méthode à laquelle nous allons nous intéresser tout au long de ce travail. Nous pouvons faire référence à l'approche comportementale qui consiste à dire qu'il est possible de faire reproduire un comportement positif en utilisant un système de récompenses. Pour commencer, Thorndike (1911) a réalisé une expérience consistant à mesurer si la conséquence d'un acte a un effet sur le comportement de l'individu. Pour ce faire, il a enfermé un chat dans une boîte appelée « boîte à problème » et a disposé de la nourriture devant cette dernière de sorte qu'elle soit visible mais inatteignable pour le chat. Cette boîte est également munie d'un levier qui permet d'en sortir. Lors de la première tentative, le chat procède par tâtonnement et finit par trouver le levier par hasard. Thorndike (1911) réitère cette expérience à plusieurs reprises et constate que le chat parvient à trouver le levier en un temps moins conséquent. De cette expérience découle sa théorie nommée « loi de l'effet ». Cette loi déclare que tout comportement ayant comme conséquence une satisfaction pour l'individu sera reproduit plus facilement lorsqu'une situation similaire réapparaît. En outre, plus la satisfaction sera importante, plus l'individu sera disposé à reproduire ce comportement. Comme cité précédemment, les travaux de Thorndike (1911) tout comme ceux de Skinner (1938), ont été réalisés avec des animaux. C'est pourquoi nous ne pouvons pas transposer la théorie telle quelle pour l'être humain. Cependant, nous pouvons tout de même tisser des liens. Nous pourrions, par exemple, comparer l'ouverture de la porte à notre travail et la nourriture à notre salaire, à notre motivation intrinsèque ou encore aux félicitations de l'entourage. Au niveau scolaire, les comportements des élèves en adéquation avec les règles de classe pourraient correspondre à l'ouverture de la porte et les différentes récompenses à la nourriture.

A la suite des travaux de Thorndike (1911), Skinner, pionnier du behaviorisme, appelle cela des renforcements positifs. En effet, « si les réponses données par l'environnement au comportement d'un individu sont agréables pour celui-ci, il aura tendance à reproduire ce comportement. » (Allenbach & al., 2014, p.97) Pour faire un lien avec l'enseignement, nous pouvons citer le cours 1 du module de gestion de classe de deuxième année de Bachelor HEP qui nous a appris que la récompense a pour but de renforcer les comportements positifs des élèves. En d'autres termes, les élèves qui seront félicités et récompensés auront tendance à répéter ces bons comportements. Nous entendons par là des comportements qui respectent les

règles de classe. Les récompenses peuvent être d'ordre matériel (gommettes, cadeaux, remarques positives, etc.) ou moral (félicitations, encouragements).

Pour définir ce concept d'un point de vue neurologique, nous nous appuyons à présent sur des recherches effectuées par Olds et Milner (1950). C'est en 1950 que ces chercheurs américains ont mis en évidence l'existence des centres du plaisir du cerveau. Ces derniers ont implanté des électrodes dans le noyau accubens (un ensemble de neurones dans une petite zone du cerveau) du cerveau de rats. Lorsque ces électrodes sont activées, elles procurent les mêmes effets naturels qu'une récompense alimentaire. Pour les activer, les rats appuient sur un levier. Ces deux chercheurs sont arrivés à la conclusion suivante : ils ont découvert de nouveaux centres nerveux connectés les uns aux autres et qui se nomment aujourd'hui « le circuit de la récompense ». Une grande importance a été donnée à l'aire tegmentale ventrale (zone au centre du cerveau) qui contient des neurones à dopamine. Cette zone reçoit des informations de nombreuses parties du cerveau qui lui indiquent notre état physiologique. Il peut donc en fonction de l'environnement (situation agréable ou non) sécréter de la dopamine (hormones du plaisir) dans le noyau accubens mais aussi dans d'autres régions du cerveau comme l'amygdale, l'hippocampe ou le cortex frontal. En résumé, l'activation de certaines zones du cerveau procure un plaisir tel que l'animal oublie tout autre besoin pour reproduire le comportement qui lui apportera ce plaisir.

L'adaptation de cette théorie à l'être humain, consiste à dire que l'individu, en recherche de plaisir va réitérer les comportements qui activent les zones de plaisir du cerveau. Pour illustrer ces propos, nous pouvons prendre l'exemple d'un employé félicité par son patron suite à un travail satisfaisant. Ce dernier va ressentir une sensation de plaisir et de bien-être qu'il va vouloir revivre en continuant à travailler ainsi. Il en va de même pour les élèves lorsqu'ils reçoivent une récompense suite à des comportements adaptés aux règles.

## **Règles**

Nous définissons ce concept car il est la base de la méthode sanction/récompense. En effet, les comportements des élèves sont sanctionnés ou récompensés en fonction des règles de classe. Selon Richoz (2009), Guérin (2013) et Boncourt (2013), les règles sont essentielles non seulement pour le fonctionnement de la classe mais aussi pour le développement et la construction de l'individu.

Pour commencer, selon Richoz (2009), les règles ont quatre fonctions. La première consiste à permettre le bon déroulement des activités en classe. C'est-à-dire que les règles permettent à l'enseignant de se concentrer sur son enseignement et non sur le rappel constant des règles. Elles permettent donc aux élèves de fonctionner de manière plus ou moins autonome, sous l'œil attentif de l'enseignant qui veille au respect de ces règles. La deuxième fonction des règles, consiste à sécuriser l'élève. Car tous les enfants ont besoin d'un cadre sécurisant tant sur le plan physique que mental, pour pouvoir se développer et apprendre dans les meilleures conditions. La troisième fonction vise à structurer les élèves, notamment ceux qui ne bénéficient pas de règles dans le cadre familial. C'est par la confrontation avec l'adulte qui a posé des règles, des repères, des interdits et des sanctions que l'enfant va s'organiser afin de se comporter de manière respectueuse. La quatrième fonction se focalise sur le climat de classe et a pour but de favoriser la cohabitation des élèves au sein de la classe. Il s'agit de règles liées au savoir-vivre, par exemple, avoir un langage approprié, utiliser le dialogue au lieu de la violence, le respect de chacun etc.

En ce qui concerne la façon de concevoir les règles en classe, Richoz (2009) et Boncourt (2013) concordent pour dire que les règles doivent être élaborées avec les élèves. Pour qu'ils se sentent réellement concernés et motivés à les respecter, l'élaboration des règles doit se baser sur des expériences vécues en classe. Cela permet une meilleure intégration et compréhension de celles-ci. Il est important que les règles soient visibles par tous pour leur permettre de s'y référer à n'importe quel moment. Boncourt (2013) propose l'utilisation d'un panneau de règles de vie affiché en classe. Ce médiateur permet également à l'enseignante de s'y référer lorsqu'un élève transgresse une des règles, il s'agit d'un moyen pour justifier les sanctions possibles. Ce qui nous amène à préciser que lorsqu'une règle est transgressée, l'enseignant doit le signaler et sanctionner si nécessaire. La sanction est indispensable pour le respect des règles, elle devient alors inéluctable. Si toutefois les élèves venaient à la contester, l'enseignant pourrait se baser sur les règles établies afin de la légitimer. Comme mentionné auparavant, il est important de rappeler que pour qu'une sanction soit efficace et comprise, il faut qu'elle soit éducative.

Tous les auteurs sont donc d'accord et certifient que les règles sont indispensables en classe. Cependant, leurs points de vue diffèrent sur la manière dont il faut les formuler. En effet, Guérin (2013) pense que les règles doivent avoir une formulation positive tandis que

Boncourt (2013) est plutôt d'avis que les règles doivent se présenter sous la forme d'interdits et sont de ce fait plus structurantes.

## **Autorité**

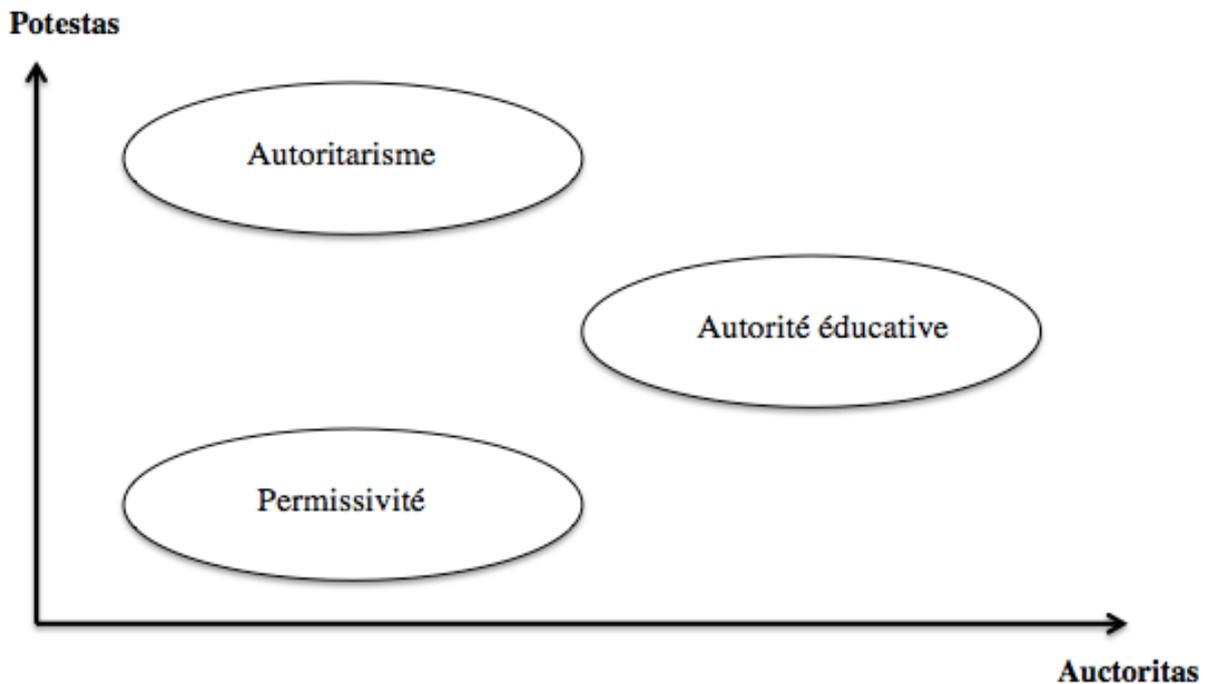
Tout d'abord, nous tenons à préciser que ce concept ne figure pas dans notre question de recherche ni dans nos hypothèses. Cependant, il nous semble important de l'explicitier car il s'agit d'une condition sine qua non pour l'application de la méthode sanction/récompense. En d'autres termes, si l'adulte ne fait pas preuve d'autorité en faisant respecter les règles de classe, la méthode ne peut pas être appliquée. De plus, le style d'autorité de l'enseignant peut avoir une influence sur l'application des sanctions et par conséquent sur les comportements des élèves.

Selon Guérin (2013), il existe trois types d'autorités dont l'autoritarisme, la permissivité et l'autorité éducative. Pour commencer, nous allons définir l'autoritarisme. Une personne autoritaire utilise sa position hiérarchique afin d'abuser de son pouvoir. Dans une classe, un enseignant autoritaire profite de son statut supérieur à celui de l'élève afin d'exercer un moyen de pression pour se faire obéir. De plus, ce dernier ne prend pas en compte l'avis de l'autre, de par l'asymétrie relationnelle qui les sépare. Une personne autoritaire pourrait sanctionner sans explication et sans argument fondé, le seul argument étant sa supériorité. Guérin (2013) présente un aspect positif de l'autoritarisme, cela permet d'instaurer de l'ordre. Cependant, la position autoritaire peut générer une multitude de dangers, comme « le conformisme, un respect des règles superficiel, du ressentiment et de la violence sournoise » (p.22-23) et donc une obéissance par soumission due à la peur. Pour ce qui est du conformisme, les personnes subissant de l'autoritarisme se soumettent à leur supérieur hiérarchique de peur d'être réprimandées si leurs comportements ne conviennent pas. Ensuite, cette posture génère un respect des règles très superficiel car cela dépend de la présence de la personne détenant le pouvoir. Pour illustrer ce propos, nous pouvons donner l'exemple d'une classe qui fonctionne bien en présence de l'enseignant autoritaire mais qui dysfonctionne lorsque celui-ci s'absente (bruit, bavardages, chamailleries, non respect des règles etc.). Cette posture peut également engendrer un ressentiment envers le détenteur de l'autorité et donc un sentiment de vengeance, ce qui dégrade fortement la relation enseignant-élèves. Pour finir, elle peut provoquer une violence dite « sournoise ». En d'autres termes, les personnes

subissant cette forme de violence, pourraient être amenés à la reproduire sur autrui. Pour faire un lien avec la distinction de sanction/punition et la sanction éducative que perçoit Prairat (2001), une personne autoritaire pourrait abuser du pouvoir que lui confère son statut en punissant et non en donnant une sanction éducative. Cela étant dit, il faut être prudent de ne pas tomber dans cette posture car « la dérive de l'autoritarisme est la violence. » (Guérin, 2013, p.23) En effet, cela pourrait engendrer un sentiment d'insécurité et de peur chez les élèves et de ce fait un climat qui n'est pas propice aux apprentissages.

A l'opposé de l'autoritarisme, se trouve la permissivité. Comme son nom l'indique, une personne permissive pose très peu, voire pas du tout de limite. Un des atouts de la permissivité est que cela permet de développer la créativité et la personnalité de l'individu car il explore plus librement le monde qui l'entoure. Comme le dit Guérin (2013), « L'exploration est le moteur du questionnement, de la dynamique d'apprentissage, de la prise d'initiative. » (p.25) Cependant, tout comme pour l'autoritarisme, la permissivité engendre certains dangers comme la difficulté à gérer ses frustrations, le déni de l'autre et l'insécurité. En ce qui concerne la difficulté à gérer ses frustrations, l'enfant qui n'aura jamais eu de limite, supportera mal les contraintes, ce qui engendrera chez lui un sentiment de colère profonde et un refus de l'autorité. De plus, celui-ci ne se rend pas compte que son comportement est inapproprié et perturbe le groupe classe. Pour finir, la permissivité est insécurisante pour l'enfant car étant donné qu'elle ne pose pas de limite, il est difficile pour lui d'avoir des repères. Cette posture pourrait être dangereuse pour l'élève car notre société ne fonctionne pas sur le principe de « l'enfant-roi ». La permissivité ne rend donc pas service aux élèves car elle ne les prépare pas à vivre en société et devenir de bons citoyens. Nous entendons par bon citoyen, un individu capable de vivre en société en respectant les règles et les lois imposées.

Schéma (Guérin, 2013, p.20) :



Enfin, comme nous pouvons le constater sur le schéma ci-dessus, l'autorité éducative se situe à mi-chemin entre l'autoritarisme et la permissivité. Elle vise à supprimer la violence de l'autoritarisme et former les élèves afin qu'ils deviennent de bons citoyens. Pour ce faire, l'enseignant doit poser des règles, qu'il peut construire avec les élèves, et les expliciter afin que celles-ci soient claires et comprises. Cela permet aux élèves d'apprendre à gérer leurs frustrations, d'avoir des points de repères et ainsi d'avoir un cadre sécurisant. C'est-à-dire que les élèves savent très bien quelles sont les limites à ne pas franchir, ce qu'on attend d'eux et ce qui leur arrivera en cas de non respect des règles. De plus, cela les prépare à la vie en société qui comporte d'innombrables règles et valeurs communes (respect, solidarité, coopération, altruisme). D'autre part, l'autorité éducative accorde également une certaine permissivité aux élèves, ce qui leur donne l'occasion de penser par eux-mêmes, de développer leur curiosité et leur esprit critique.

En résumé, nous pouvons mettre l'autorité éducative en lien avec la méthode sanction/récompense car celle-ci consiste à poser des règles claires et explicites tout en laissant la liberté à l'enfant de s'exprimer et d'interagir avec ses pairs ainsi qu'avec l'enseignante.

Selon Halmos (2008), il n'existe pas d'autorité « naturelle », autrement dit personne n'est prédisposé à une certaine autorité. Cependant, chacun peut faire preuve d'autorité à partir du moment où il s'appuie sur des règles qui sont justes, équitables et non négociables. De ce fait, le rapport de force entre enseignant et élèves est évité puisque l'enseignant se base uniquement sur des règles établies en classe et demande à chaque élève de les respecter. Selon elle, l'autorité n'a de sens que si des règles précises et comprises par toute la communauté ont été établies.

# Méthodologie

## Présentation de l'échantillonnage

	Classe n°1	Classe n°2
<b>Degré de la classe de stage</b>	4H	3H
<b>Nombre d'élèves</b>	21 élèves	18 élèves
<b>Les règles de classe</b>	<p>Les règles de classe mises en place en 3H, ne sont pas affichées en classe et n'ont pas été rappelées en 4H.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Lever la main pour parler</li> <li>• Ranger son matériel et en prendre soin</li> <li>• Chuchoter en classe</li> <li>• Marcher en classe</li> <li>• Respecter ses camarades</li> <li>• Ecouter et respecter les consignes</li> </ul>	<p>Les règles de classe ont été mises en place petit à petit à la fin de la deuxième semaine d'école (deux règles par semaine) et sont affichées en classe.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Parler doucement en classe</li> <li>• Ranger son matériel</li> <li>• Prendre soin du matériel</li> <li>• Lever la main pour parler</li> <li>• Ne pas courir en classe</li> </ul>
<b>Les sanctions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Baisser la pincette</li> <li>• Lorsque baisser la pincette ne suffit plus, l'élève est privé de gym, sorti de la classe et mis dans la classe voisine</li> <li>• Remarque dans l'agenda si le comportement est excessif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre une coche au bout de trois avertissements</li> <li>• Lorsque la coche ne suffit plus, sortir l'élève de la classe et l'amener dans la classe voisine afin de réfléchir à son acte</li> <li>• Remarque dans l'agenda si le comportement est excessif</li> </ul>
<b>Les récompenses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Remonter la pincette</li> <li>• Félicitations</li> <li>• Jeux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recevoir une sucrerie à la fin de la semaine (chocolat, bonbon, biscuit etc.)</li> <li>• Reçoivent un autocollant de leur choix</li> </ul>

### Classe n°1 :

*Forme de l'outil :* Il s'agit de trois affiches représentant la météo. Le soleil, les nuages et les éclairs. Le nom de chaque élève est inscrit sur une pincette qu'il est possible de déplacer d'une affiche à une autre.

*Comment les règles ont été établies :* A la rentrée scolaire (3H), l'enseignante a lu aux élèves plusieurs livres « Mr & Mme ». Ces livres ont été choisis avec soin car le but était de créer les règles de classe avec les élèves en se basant sur les différentes histoires. Par exemple, en lisant le livre de Mr. Bruit aux élèves, une discussion sur les différents problèmes que cela peut engendrer quand une personne dérange en faisant toujours trop de bruit, en parlant trop fort, etc., est survenue. Les élèves, avec l'aide de l'enseignante, sont parvenus à instaurer une règle afin d'éviter que cela ne se reproduise en classe : « Je chuchote en classe ». C'est ainsi que l'enseignante a procédé, petit à petit, mais très tôt sur l'année, afin de créer et d'instaurer les règles avec l'aide des élèves.

*Application de la méthode :* Comme cité précédemment, il s'agit d'une méthode qui est appliquée avec des pincettes et des affiches. Chaque élève a son nom écrit sur une pincette qu'il est possible de déplacer en fonction de ses comportements. Avant de bouger la pincette d'un élève, l'enseignante l'avertit toujours quant au comportement transgressif. Si celui-ci continue, la pincette est baissée et l'élève passe du soleil au nuage, par exemple. Lorsque survient un comportement plus grave (bagarres à la récréation, par exemple), la pincette de l'élève est décalée de deux crans, ce qui fait qu'il passe du soleil à l'éclair. De plus, une remarque est mise dans l'agenda afin d'informer les parents de ce comportement. De toute manière, à la fin de chaque semaine d'école, une pastille de couleur est indiquée dans l'agenda afin de tenir les parents informés du comportement de leur enfant au cours de la semaine. La pastille verte représente le soleil, une pastille orange représente les nuages et une pastille rouge représente les éclairs. Quand l'enseignante remarque un comportement exemplaire de la part d'un élève, la pincette est remontée. Chaque vendredi, l'enseignante remonte les pincettes des enfants qui ont respecté les règles durant la matinée. Tous les lundis matin, les pincettes sont placées au soleil et tout recommence à zéro.

## Classe n°2 :

*Forme de l'outil :* Un tableau à double entrée avec le prénom de tous les élèves verticalement et le nombre de semaines horizontalement.

*Comment les règles ont été établies :* L'enseignante n'a jamais dû établir de règles de classe avec ses classes précédentes. En effet, selon ses dires, toutes les classes qu'elle a eu auparavant étaient des classes multi-âges (3-4H), ce qui permettait au 4H de montrer l'exemple aux 3H et ainsi permettre un bon climat et un bon fonctionnement de la classe. De ce fait, elle n'a jamais eu besoin de mettre en place des règles avec eux car ces règles étaient automatiquement respectées par les élèves. Cependant, lors de la rentrée 2016, elle accueille une classe de 3H uniquement. C'est durant les deux premières semaines d'école qu'elle s'aperçoit que les élèves ne respectent aucune règle (dégradation du matériel, parler sans lever la main, répondre à l'enseignante, courir en classe, se disputer à la récréation etc.). C'est à ce moment là, qu'elle décide de mettre en place la méthode sanction/récompense accompagnée de règles afin de pouvoir gérer les comportements des élèves au mieux. Pour mettre en place les règles, elle choisit d'y aller petit à petit afin de ne pas mettre toutes les règles d'un coup et ainsi permettre aux élèves de se les approprier plus facilement. C'est pour cela qu'au bout de la deuxième semaine d'école, la formatrice ouvre un dialogue avec les élèves pour relever ce qui fonctionne bien, ce qui dysfonctionne dans la classe et ce qu'il faudrait faire pour que cela se passe mieux à l'école. C'est donc en fonction des mauvaises expériences vécues en classe que l'enseignante et les élèves ont pu mettre en place les règles. Pour commencer, deux règles ont été mises en place et affichées en classe (prendre soin du matériel et parler doucement en classe). Puis, chaque semaine deux autres règles ont été ajoutées.

*Application de la méthode :* En ce qui concerne la manière d'appliquer la méthode, la formatrice et la stagiaire commencent toujours par avertir l'élève lorsqu'un comportement transgressif apparaît. Dès le moment où il y a eu trois avertissements et que l'élève ne cesse pas, une coche est notée dans le tableau. Si le comportement transgressif continue après la coche, l'élève doit aller dans la classe voisine pour réfléchir à son comportement. A la fin de la semaine, l'enseignante compte le nombre de coches pour chaque élève. A 5 coches ou moins, l'élève reçoit une récompense, de 6 à 10 coches, l'élève ne reçoit pas de récompense mais n'a pas de remarque dans l'agenda et à plus de 10 coches, il a une remarque dans l'agenda afin d'informer les parents de son comportement inadéquat.

## **Présentation de la méthodologie**

Afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de recherche, nous avons en premier lieu pensé à réaliser des questionnaires, des entretiens avec nos formatrices et une grille d'observation. Cependant, nous nous sommes très vite rendues compte qu'avec les contraintes imposées (interroger uniquement les enseignant(e)s de nos établissements respectifs) l'échantillon ne suffisait pas. En effet, les enseignant(e)s des degrés 3-4H étaient peu nombreux-ses. Nous avons donc considéré qu'il était inadéquat de faire des statistiques basées sur un faible nombre de répondants. Finalement, nous avons repensé notre choix et avons décidé de substituer les questionnaires par des entretiens avec des élèves de nos classes de stage. Cette décision nous a permis de connaître les opinions et les ressentis des élèves et donc d'obtenir des données non pas quantitatives mais plus qualitatives.

Pour commencer, nous allons présenter le premier outil que nous avons utilisé, l'entretien. Ce dernier permet une collecte de données plus personnelles et plus approfondies que ne le ferait la passation d'un questionnaire. Si nous nous basons sur les dires de Lamoureux (2000), il stipule que : « L'entrevue est plus appropriée quand l'information recherchée va au-delà des faits et des opinions, et suppose que le répondant exprime des réalités plus personnelles. » (p.147) En effet, le fait de pouvoir interagir directement avec la personne permet de relancer, demander des précisions, des exemples, reformuler les propos afin d'être certain d'avoir bien compris le répondant, recentrer la discussion avec d'autres questions afin d'éviter de s'éloigner du sujet. De plus, cet outil permet de réduire le taux de non-réponse. En effet, lorsque nous sommes face à l'individu, ce dernier peut difficilement esquiver la question.

Les entretiens que nous avons réalisés étaient de type semi-directifs. C'est-à-dire que nous avons conçu des questions ouvertes au préalable et nous les avons adaptées en fonction des réponses des personnes interviewées. Afin de déterminer les questions que nous leur poserions, nous nous sommes basées sur notre question de recherche, nos hypothèses et nos concepts. Comme nos hypothèses concernent tout autant les enseignants que les élèves, nous avons réalisé deux types d'entretien, l'un était destiné à nos formatrices et l'autre à certains de nos élèves.

Concernant l'entretien réalisé pour les praticiennes formatrices, nous avons différencié certaines questions car l'une d'entre elle utilise chaque année cette méthode alors que l'autre ne l'utilise pas régulièrement. De ce fait, les entretiens étaient personnalisés et en lien avec

l'application de cette méthode dans les deux classes. De manière à ce que les entretiens soient le plus complet et le plus précis possible, nous avons, en accord avec nos praticiennes formatrices, enregistré les entrevues que nous avons par la suite retranscrites. Grâce à cet outil et en nous basant sur les réponses des interviewées, nous allons tenter de répondre à notre question de recherche et nos deux hypothèses.

Quant aux entretiens que nous avons réalisés pour les élèves, nous les avons également différenciés. Un type d'entretien était centré sur la sanction, nous avons donc interrogé des élèves ayant été sanctionnés le jour même et un autre type d'entretien pour les élèves ayant été récompensés. Ces entretiens ont eu pour but de connaître les ressentis des élèves et la compréhension qu'ils ont de cette méthode. Afin de les aider à mettre des mots sur leurs émotions, nous avons à disposition une liste de huit smileys représentant différents états d'âme (heureux, content, embêté, déçu, triste, surpris, fâché, indifférent). Pour ce faire, nous avons choisi d'interroger trois élèves sanctionnés ainsi que trois élèves récompensés par classe, soit un total de douze élèves. Etant donné la brièveté de ces entretiens et pour éviter d'intimider les élèves, nous avons décidé de ne pas enregistrer les conversations mais uniquement de prendre des notes à la main.

Ces interviews nous permettront de confirmer ou d'infirmer notre seconde hypothèse, soit « La méthode sanction/récompense permet aux élèves de s'autogérer ». En fonction des réponses des élèves, nous pourrions définir l'impact que cette méthode a sur eux et ainsi en mesurer l'efficacité.

Nous allons à présent passer à la présentation du deuxième outil utilisé, qui est la grille d'observation. Cette dernière permet de classer et dénombrer les comportements observables d'une manière immédiate. Ceci garanti une certaine fidélité car les critères sont les mêmes d'une observation à l'autre. Afin de créer cette grille d'observation, nous avons dû lister des actions observables de l'enseignante (avertir l'élève, faire référence aux règles, ne pas faire référence aux règles etc.). Ces dernières ont une influence directe sur les comportements des élèves (l'élève cesse ou continue l'acte transgressif). En ce qui concerne la manière de noter les comportements nous avons décidé d'utiliser principalement une grille d'observation dite fermée. C'est une grille dans laquelle « le chercheur a déjà inscrit les comportements cibles, et leur nombre est limité. Il s'agit de les cocher à mesure qu'ils se manifestent. » (Lamoureux, 2000, p.130) Ce type de grille peut mesurer la durée ou la fréquence des comportements observables. En lien avec notre travail, il a été plus judicieux de noter la fréquence afin de

pouvoir répondre à nos hypothèses. De plus, nous avons laissé une place pour décrire certaines informations que nous jugeons pertinentes pour la compréhension d'une situation. Pour ce qui est des modes de consignation, nous y avons procédé de manière immédiate, c'est-à-dire que nous avons coché les comportements observés directement lorsque ceux-ci se manifestaient. Cette grille d'observation a été utilisée dans deux classes dont une de 3H composée de 18 élèves et une de 4H composée de 21 élèves. Ces observations se sont déroulées durant 2 semaines consécutives à raison de 14 périodes par semaine, soit 4 demi-journées.

En résumé, grâce à cet outil nous avons pu observer concrètement ce qu'il se passait en classe mais aussi quantifier le nombre de fois où le comportement se manifeste. Ceci a pour but de nous aider à tirer des conclusions sur les effets de la méthode sanction/récompense. Nous pourrions plus spécifiquement répondre à notre première hypothèse « la méthode sanction/récompense permet de consacrer plus de temps à l'enseignement-apprentissage » en comparant nos deux grilles d'observation et en faisant ressortir les similitudes ou différences. Si les résultats de nos grilles coïncident et que dans la plupart des cas l'élève cesse tout comportement transgressif, nous pourrions en déduire que la méthode est efficace et pourrait permettre de minimiser le temps consacré à la discipline.

En conclusion, la grille d'observation ainsi que les différents entretiens nous permettront de récolter des données quantitatives mais également qualitatives et personnelles. Les entretiens réalisés avec les différentes parties (enseignantes et élèves) permettent également d'avoir des points de vue distincts et donc de s'approcher le plus possible de la réalité.

## Discussion

### Présentation et analyse des résultats obtenus suite aux entretiens réalisés avec les formatrices

Pour commencer, nous allons à présent passer à l'analyse des réponses de nos praticiennes formatrices, afin de nous aider à répondre à nos deux hypothèses, soit : « la méthode sanction/récompense permet de consacrer plus de temps à l'enseignement-apprentissage » et « la méthode sanction/récompense permet aux élèves de s'autogérer ». Pour ce faire, nous allons nous appuyer sur les réponses des interviewées et allons également nous baser sur les dires des différents auteurs mentionnés dans notre cadre théorique. Suite à cela, nous allons mettre en évidence les éléments qui coïncident ou non entre les propos des enseignantes et des auteurs.

Dans le but d'avoir une meilleure vision des réponses de nos praticiennes formatrices, nous avons sélectionné les questions les plus pertinentes et les avons inscrites dans un tableau à double entrée. En ce qui concerne les questions restantes, nous les utiliserons pour compléter et comprendre au mieux les réponses données ainsi que pour ouvrir de nouvelles pistes de recherche lors de notre conclusion. Dans ce tableau, l'interviewée n°1 est la formatrice utilisant chaque année cette méthode, elle correspond à la classe n°1, l'interviewée n°2 n'utilise généralement pas cette méthode et correspond à la classe n°2. Afin de faire ressortir les informations nécessaires de manière plus visible, nous avons synthétisé les réponses des praticiennes et quelque peu reformulé leurs propos. S'agissant d'un entretien semi-directif, il nous est arrivé de trouver certains propos intéressants et pertinents, mais pas à la bonne question. Nous avons dans de tels cas précisé entre parenthèses la question exacte où nous avons trouvé la réponse en question.

Grille d'analyse des entretiens de nos praticiennes formatrices :

	<b>Interviewée 1</b>	<b>Interviewée 2</b>
<b>Q° 2</b>	Oui	Non
<b>Q° 3</b>	La sanction est nécessaire pour que les élèves obéissent	Jamais ressenti le besoin de l'utiliser car classe multi-âge donc règles évidentes ( <i>réponse question 4b</i> )
<b>Q° 9</b>	Moyen de se préserver (éviter l'énervement) Moyen de se faire obéir	Moyen de se préserver, éviter l'énervement ( <i>réponse question 5b</i> )
<b>Q° 10</b>	Faire du chantage, des menaces	Ne permet pas l'apprentissage et la compréhension des comportements adéquats ( <i>réponse question 15</i> )
<b>Q° 11</b>	Oui	Non
<b>Q° 12</b>	Le fait d'évoquer la sanction fait que les élèves obéissent ( <i>réponse question 10</i> )	-
<b>Q° 13</b>	Oui	Non
<b>Q° 14</b>	Les camarades se rappellent les règles entre eux Vendredi (jour de communication des conduites) les élèves se comportent mieux	-
<b>Q° 15</b>	Oui	Non
<b>Q° 16</b>	Oui	Non
<b>Q° 17</b>	Les camarades s'avertissent Les élèves vont se référer aux pincettes dès le matin Demande à l'enseignante de remonter la pincette	-

Tout d'abord, il nous importe de préciser que nous allons analyser les réponses par question tout en comparant les propos des deux enseignantes. De plus, certaines questions sont en lien direct et se complètent, c'est pour cela que nous allons parfois analyser ces dernières ensemble.

En ce qui concerne la seconde et la troisième question, elles consistent à connaître la fréquence d'utilisation de cette méthode dans les classes ainsi que la raison de ce choix. Les réponses des deux formatrices quant à ces questions sont très différentes. En effet, comme cité précédemment, l'enseignante n°1 a l'habitude de mettre en place cette méthode chaque année dans sa classe, contrairement à l'enseignante n°2 qui l'a mise en place pour la première

fois cette année. Selon la formatrice n°1, elle l'utilise chaque année car il s'agit d'un moyen nécessaire afin que les élèves obéissent. La sanction et la récompense sont indispensables et permettent de poser un cadre et de gérer les comportements des élèves. Si nous comparons ces dires avec ceux d'Halmos (2008), citée lors de l'état des lieux du sujet, nous pouvons constater une similitude. Cette auteure affirme que le jeune enfant dominé par ses pulsions, a besoin que l'adulte instaure des règles et des limites et veille au respect de celles-ci. Pour cela, la mise en place de règles et de sanctions sont nécessaires afin que l'enfant apprenne et comprenne les comportements à adopter afin de vivre en société. Nous pouvons illustrer cela avec les propos de l'interviewée n°1 « Elle (la méthode) m'aide beaucoup à mettre un cadre à mes élèves parce que sans sanction et sans récompense ça ne marche plus avec les enfants actuels. Donc je l'utilise vraiment comme support pour m'aider à gérer les comportements des élèves. » (réponse donnée lors de la question n°1) En résumé, pour cette enseignante, la sanction est un moyen de montrer clairement quelles sont les limites à ne pas franchir. Il faut préciser qu'elle sanctionne uniquement suite à plusieurs avertissements. Les élèves étant prévenus, ils peuvent prévoir les conséquences à venir s'ils ne cessent pas tout comportement qui irait à l'encontre des règles de classe.

Si nous nous penchons à présent sur les réponses de l'enseignante n°2, cette dernière affirme ne jamais avoir utilisé cette méthode auparavant. Les années précédentes, elle n'a jamais eu besoin d'instaurer de règles de classe ni de méthode pour les faire respecter. En effet, elle a toujours eu des classes multi-âge (3-4H) ce qui, selon elle, favorisait une bonne dynamique de classe. Non seulement les règles étaient respectées de manière innée (sans doute déjà acquises grâce aux premières années d'école) mais aussi car les plus grands montraient l'exemple à suivre aux plus petits. Le respect des règles se faisait donc de manière implicite et l'enseignante n'a jamais eu besoin de rappeler les règles officiellement (l'élaboration des règles avec les élèves et la mise en place d'un panneau affiché en classe) afin de les faire respecter. Cependant, à la rentrée 2016, elle accueille une classe de 3H uniquement et le climat de classe est tout autre. En effet, il s'agit d'une classe dont les enfants ne respectent aucune règle pourtant normalement déjà posée durant les années précédentes (lever la main pour parler, respecter le matériel, ne pas courir dans la classe etc.). Suite à la constatation de cette situation et étant désemparée, elle décide de mettre en place des règles et une méthode sanction/récompense afin de les faire respecter. Etant à la base réticente envers cette méthode, elle a tout de même ressenti le besoin de l'utiliser afin de canaliser les élèves. Pour exemplifier cela, reprenons ses propres propos « Parce que j'étais arrivée à un stade où je ne savais plus quoi faire d'autre et tout d'un coup j'ai dit « bah voilà je fais ça », sur le coup je

voyais pas comment faire autrement, il y avait trop trop de choses qui dysfonctionnaient dans tout ce qui était cadre (...). » (réponse à la question n°3) En somme, même si cette méthode n'a pas réellement de sens pour cette enseignante, nous supposons qu'elle a tout de même pris la décision de la mettre en place dans le but d'essayer d'améliorer la situation en classe. Nous pouvons alors supposer que cette méthode a tout de même une certaine part d'efficacité mais surtout, selon les dires des enseignantes, elle permet de les soulager. En effet, les deux enseignantes concordent pour dire que mettre une coche ou baisser la pincette sont des moyens de signaler à l'élève que son comportement est inacceptable sans pour autant perdre de l'énergie en se fâchant et du temps à constamment remettre les élèves à l'ordre. Par là, nous entendons que cette méthode permet de préserver l'enseignante et est un moyen de se décharger tout comme affirmé ici : « C'est juste vraiment un truc, moi ça me permet de me dire « aller je mets la coche et après je passe à autre chose. » De ne pas rester énervée, de ne pas crier voilà... ça me permet de me contrôler. » (interviewée n°2, question n°3)

Ces réponses sont en lien avec la neuvième et la dixième question, qui consistent à connaître les avantages et les inconvénients de cette méthode selon les enseignantes. Pour l'enseignante n°1, en plus de l'aider à se préserver, cette méthode lui permet aussi de se faire obéir. En effet, selon elle, les élèves sont insensibles à ses avertissements et à ses demandes s'il n'y a pas de conséquence. « (...) on a beau répéter une, deux, trois fois, ils n'obéissent pas. Et avec cette méthode ça fonctionne, quand on les menace et qu'on sanctionne ça marche. » (question n°3) Nous pouvons ici tisser un lien avec les propos de Prairat (2003) qui affirme qu'une sanction éducative poursuit trois buts dont la fin politique à laquelle nous allons maintenant nous intéresser pour l'analyse de cette question. Rappelons l'enjeu de la fin politique qui consiste à rappeler qu'il y a des règles et qu'il faut les respecter. Tout comme le pense l'enseignante n°1, la sanction est la seule manière de faire respecter les règles car sans celles-ci, les élèves n'ont pas de limite et donc n'obéissent pas. En plus de cela, Halmos (2008) tient également des propos qui concordent avec Prairat (2003) et l'enseignante n°1. Selon elle, l'enfant naît « sauvage » et il ne peut pas devenir civilisé par lui-même. Il nécessite l'aide des adultes qui, de par les règles imposées et l'autorité, vont amener l'enfant à abandonner des comportements pulsionnels. Nous pouvons nous appuyer sur ses propos qui consistent à dire : « Il lui est impossible, je l'ai dit, de décider de lui-même d'abandonner un fonctionnement qui lui procure du plaisir ; un plaisir d'autant plus précieux pour lui qu'il n'en connaît pas d'autre. Il ne peut le faire que si ses parents le lui imposent. » (p. 50) Il nous importe de préciser que

son ouvrage s'adresse aux parents. Cependant, selon le cahier des charges de l'enseignant du canton de Vaud, un des rôles de l'enseignant est de seconder les parents en ce qui concerne l'éducation des enfants : « Pour le ou les enseignements qui lui sont attribués par le directeur, dispenser aux élèves un enseignement assurant leur instruction ; contribuer dans le cadre scolaire à leur éducation, subsidiairement à la responsabilité première des parents. » (Cahier des charges du canton de Vaud, 2015) Il en va de même dans l'article 5 de la LEO qui stipule que « L'école assure, en collaboration avec les parents, l'instruction des enfants. Elle seconde les parents dans leur tâche éducative. » C'est pour cela que l'ouvrage d'Halmos (2008) pourrait aussi être adressé et pris en compte par les enseignants.

Il nous importe tout de même de nuancer les propos de l'enseignante n°1 lorsqu'elle affirme que la sanction est le seul moyen de faire respecter les règles par les élèves. En effet, cette dernière ne fait pas référence aux bénéfices que pourrait engendrer la récompense mais se focalise uniquement sur la sanction. Selon nous, la sanction permet effectivement d'inhiber les comportements transgressifs cependant, il faudrait éviter d'appliquer uniquement la sanction mais la combiner avec la récompense. Nous pensons que les élèves sont aussi très réceptifs et motivés par les récompenses. En utilisant principalement la sanction, les élèves pourraient respecter les règles de peur de s'en voir attribuer une plutôt que pour les règles elles-mêmes. Autrement dit, nous pouvons alors remettre en question le sens et l'appropriation des règles par les élèves. Il est clair que l'attribution de récompenses peut aussi pousser les élèves à respecter les règles dans le but d'obtenir un privilège. Dans les deux cas, l'enfant est motivé soit par l'obtention d'une récompense soit par l'évitement d'une sanction. Cependant, nous sommes d'avis qu'il est plus agréable et bénéfique tant pour l'élève que pour l'enseignante d'encourager le respect des règles par des récompenses plutôt que par des sanctions. Peut être qu'il serait plus judicieux et bénéfique pour les deux partis, de parfois remplacer la sanction par la récompense. Au lieu de menacer l'élève avec une sanction il serait préférable de le motiver en lui proposant des petits objectifs qu'il peut atteindre et qui lui apporteront une récompense méritée. Par exemple, dans le cas d'un élève qui ne cesse de parler, à la place de faire du chantage en disant « si tu n'arrêtes pas je te sanctionne » il faudrait plutôt lui dire : « si tu es capable de respecter les règles jusqu'à la fin de l'heure, tu pourras avoir une récompense ».

Les réponses de l'interviewée n°2 coïncident en ce qui concerne le premier avantage cité précédemment, soit que cette méthode permet de se distancer de réactions négatives telles que la colère, l'agacement, l'énervement et donc de se ménager. En revanche, ses réponses

divergent concernant le fait que cette méthode permet aux élèves de mieux respecter les règles. Selon elle, elle ne permet pas une amélioration des comportements des élèves sur le long terme. Elle permet donc d'inhiber un comportement transgressif uniquement sur une courte durée car elle n'amène pas l'élève à une réflexion et donc une compréhension de la réprimande de son acte. Pour illustrer cela, nous pouvons citer les propos de cette enseignante : « Parce que demain je suis malade deux jours, si on a fonctionné avec ça (la méthode) et que c'est juste une histoire de réflexe « tu t'es mal comporté, une coche » bah demain je suis pas là et c'est quelqu'un d'autre ils feront pareil, ils recommencent là où ils en sont. Je ne pense pas que c'est un réel apprentissage, ça permet pas un apprentissage de comment se comporter. » (question n°15) Ces propos coïncident avec ceux de Skinner (1938) cités dans le cadre théorique. Ce dernier relève également des inconvénients de la punition (concept utilisé par Skinner) sur le long terme suite à ses travaux. Tout comme l'enseignante n°2, il affirme qu'elle ne supprime pas totalement les comportements inadéquats mais les fait disparaître momentanément.

Le fait que cette enseignante ne voit dans la méthode qu'un seul avantage est quelque peu étonnant. Nous nous demandons à présent : pourquoi met-elle en place cette méthode dans sa classe si elle n'en voit pas l'efficacité ? En effet, à part le fait qu'il s'agisse d'un outil permettant de se décharger émotionnellement, elle n'y voit aucun autre bénéfice ni pour elle et ni pour les élèves. Malgré le fait qu'elle y soit réticente, cette enseignante n'a jamais eu l'occasion d'expérimenter cette méthode dans ses classes. Nous faisons alors l'hypothèse que face à la complexité de la situation, elle a voulu tenter l'expérience et ainsi voir par elle-même si un changement s'opérait.

Ayant fait le tour de tous les avantages cités spontanément par les enseignantes concernant cette méthode, nous pouvons maintenant nous pencher sur les inconvénients. L'enseignante n°1 met en avant deux désavantages pour cette méthode. Le premier auquel elle fait référence est le fait de devoir « menacer et faire du chantage » pour appliquer la méthode et qu'elle soit respectée. En effet, lorsqu'elle note un comportement transgressif, elle avertit d'abord l'élève en lui demandant de cesser. Si ce dernier continue, elle le prévient que la sanction est la prochaine étape. Selon les dires de l'enseignante, et c'est ce qui la désole, avant cette dernière étape les élèves sont indifférents à ses réprimandes et ne réagissent que lorsque la sanction est proche. Nous pouvons illustrer ces propos grâce à une réponse de l'enseignante : « Des fois j'ai vraiment l'impression de parler dans le vide, alors voilà quand il y a du bruit je dis une fois, deux fois, et ils en ont rien à faire de ce que je dis mais dès que je me mets à côté des

pincettes et que je dis « bon je vais commencer à baisser les conduites » là tout d'un coup plus de bruit ! Mais moi je déteste ça, je trouve affreux de devoir fonctionner comme ça mais malheureusement ça fonctionne » (question n°9-10)

En ce qui concerne le second inconvénient cité par l'enseignante n°1, il s'agit des conséquences familiales que peut entraîner la méthode. Pour rappeler le contexte d'utilisation de la méthode sanction/récompense dans cette classe, l'enseignante note chaque vendredi dans l'agenda la couleur correspondant au comportement de l'élève (vert-orange-rouge) afin que les parents en soient informés. Cette façon de faire présente deux facettes : elle peut être un soutien à la méthode puisque les parents sont informés de ce qui se passe à l'école. Il s'agit également de faire comprendre aux élèves que l'école et la famille sont en lien. Cependant, elle peut devenir un inconvénient lorsque les parents réagissent de manière excessive face à ces indications. L'enseignante n°1 nous a confié qu'il lui était arrivé de devoir supprimer la méthode sanction/récompense car un élève se faisait battre à la maison lorsque sa conduite n'était pas satisfaisante pour ses parents.

Passons maintenant aux inconvénients de cette méthode pour l'enseignante n°2. Comme cité précédemment, elle n'est pas convaincue de l'efficacité sur le long terme de cette méthode. De plus, elle pense que cela ne permet pas aux élèves une réelle compréhension de l'importance du respect des règles en général. Cette enseignante aimerait que les élèves intègrent qu'il est important de respecter les règles de classe pour eux-mêmes (pour apprendre dans une ambiance de travail favorable) et non pour faire plaisir à l'enseignante ou aux parents. Nous pouvons constater cela lorsqu'elle affirme : « L'idée c'est qu'à un moment donné ils arrivent à percuter qu'ils viennent là pour eux et que c'est leur classe, leur matériel, qu'ils doivent respecter certains trucs pour eux (...) » (question n°5b)

Nous pouvons donc supposer que ces deux enseignantes ne sont pas pleinement convaincues puisqu'elles citent toutes deux des inconvénients conséquents pour cette méthode. Néanmoins, elles l'utilisent quand même, ce qui peut nous laisser penser qu'il s'agit tout de même d'un outil qui parle aux élèves. En effet, toutes deux ont affirmé qu'il s'agit d'une méthode qui fonctionne pour les élèves et qui leur convient. Peut-être que cette méthode est déjà utilisée dans leur famille depuis leur jeune âge et qu'ils y sont donc réceptifs.

Nous allons à présent nous pencher sur la onzième et douzième question de nos entretiens. Ces dernières consistent à savoir si la méthode permet de gagner du temps pour l'enseignement-apprentissage et comment les enseignantes le remarquent en classe. Ces

questions nous serviront en grande partie pour répondre à notre première hypothèse. Commençons par analyser les réponses de la première formatrice. Cette dernière répond positivement à la onzième question, mais lorsqu'il s'agit de dire en quoi elle le remarque, elle n'y répond pas tout à fait. C'est pourquoi nous sommes allées puiser dans d'autres réponses. Concrètement, elle remarque un gain de temps significatif lorsqu'elle enseigne et utilise cette méthode. Le simple fait de se déplacer auprès de l'outil permet d'obtenir le calme et l'attention des élèves. Elle constate un changement de comportement flagrant, cela lui permet d'éviter de constamment faire de la discipline : « Des fois je fais ça quand ça ne va plus, s'il y a trop de bruit, qu'ils sont trop excités, je me mets vers les pincettes et là c'est magique. Tout le monde se tait, parce qu'ils savent que leur pincette risque d'être bougée. » (question n°15) De plus, l'enseignante met en avant le fait que les élèves se rappellent les règles entre eux lorsqu'ils observent une transgression de la part de leurs camarades. Ceci a pour avantage d'éviter à l'enseignante de passer du temps à remettre le cadre puisque ce sont les élèves qui s'en chargent. Selon nous, ces deux indicateurs laissent à penser que cette méthode pourrait être un moyen de gagner du temps car elle permet parfois d'éviter de rappeler constamment les règles et de consacrer ce temps à la transmission des connaissances cognitives.

Changeons de point de vue et passons à présent à l'analyse des réponses de la seconde enseignante. Cette dernière affirme que la méthode ne permet pas de gagner du temps car elle n'y voit aucun bénéfice au niveau de la compréhension de l'importance du respect des règles par les élèves. Comme cité précédemment, selon elle, cette méthode permet effectivement d'inhiber un comportement transgressif sur le moment même. Mais elle affirme que cela ne permet pas aux élèves de comprendre pourquoi ils doivent se comporter en adéquation avec les règles, cela ne leur permet donc pas de les respecter sur le long terme.

Intéressons-nous maintenant aux questions treize et quatorze, qui consistent à savoir si la méthode aide les élèves à respecter les règles de classe et connaître quels sont les indicateurs qui permettent de l'observer. La première formatrice affirme que cette dernière est une aide au respect des règles. Plusieurs facteurs lui permettent d'observer cela, dont le fait que les élèves se réfèrent constamment à l'outil afin de se situer. Elle a pu observer que les élèves qui ne sont plus au vert font très attention à leur conduite, notamment le vendredi car il s'agit du jour où elles sont inscrites dans l'agenda. De plus, ces mêmes élèves demandent souvent si leur pincette peut être remontée et font l'effort de se comporter en adéquation avec les règles durant la journée. Nous constatons cela suite aux dires de l'enseignante n°1 : « Et puis aussi je

vois, quand un élève est déjà au orange, il se tient à carreaux, il sait qu'il est déjà sur la sellette. Et surtout aussi le vendredi, parce que c'est le jour où je mets les couleurs dans l'agenda. Alors là, ils me demandent souvent si je vais remonter leur conduite et je vois qu'ils se comportent mieux enfin, qu'ils font attention à leur comportement le vendredi. » (question n°14) De plus, comme cité précédemment, il arrive que des camarades avertissent quand les règles sont transgressées et rappellent à l'ordre leur copain. Grâce à ses camarades, l'élève en faute est averti et peut adopter un comportement plus favorable. De plus, nous pouvons supposer que les règles sont intégrées puisque les élèves sont capables de distinguer ce qu'ils ont le droit de faire ou non.

Contrairement à ces propos, l'enseignante n°2 ne trouve pas que la méthode sanction/récompense aide les élèves à respecter les règles. Comme cité précédemment, selon elle, cette méthode ne permet pas aux élèves de comprendre pourquoi il est important de les respecter. Au vu des réponses précédentes, cela ne nous étonne pas qu'il lui paraisse impossible que cette méthode aide les élèves à les respecter puisque dans un premier temps ils ne comprennent pas leur importance.

L'analyse des dernières questions (quinze, seize et dix-sept) ont pour but de nous aider à répondre à notre seconde hypothèse, qui consiste à dire que la méthode sanction/récompense permet aux élèves de s'autogérer. L'interviewée n°1 a répondu qu'elle note une certaine autogestion de la part des élèves, notamment lorsqu'ils vont d'eux-mêmes se référer à l'outil afin de se situer et ainsi gérer leurs comportements en fonction de cela. Elle affirme également qu'il s'agit d'un outil qui les touche et qui est significatif pour eux, il est toujours présent en classe et n'est jamais mis de côté. Il s'agit, selon elle, d'un outil qu'ils se sont appropriés car ils sont « assez grands » pour gérer leurs comportements en fonction de ce qui est admissible ou non. Tout comme le dit Richoz (2009), si les règles sont correctement intégrées par les élèves, elles devraient leur permettre de fonctionner d'une manière plus ou moins autonome. Il nous importe de préciser qu'il est de la responsabilité de l'enseignante de veiller au respect de ces dernières. Mais il arrive parfois que des élèves endossent ce rôle en rappelant à leurs camarades qu'ils ont un comportement inadéquat, ce qui laisse à penser qu'ils se sont appropriés la démarche et donc qu'ils pourraient arriver à gérer leurs propres comportements mais aussi ceux des autres. Pour illustrer nos propos, voici une réponse de l'enseignante : « En 3-4H ils sont très très conscients, et ils sont conscients que leurs comportements sont répertoriés. Et ils savent aussi très bien ce qu'ils peuvent faire ou ne pas

faire, des fois je les entends dire « arrête ou elle va te baisser ta pincette (...) » (question n°17)

Enfin, terminons l'analyse des entretiens des formatrices avec les réponses de l'interviewée n°2 aux questions quinze, seize et dix-sept. Selon elle, cette méthode ne permet absolument pas un développement de l'autonomie des élèves car il s'agit plutôt d'un réflexe. En d'autres termes, elle pense qu'il s'agit uniquement d'attribuer une conséquence à un acte transgressif mais que cela ne permet pas une réelle compréhension de la part des élèves. Afin d'exemplifier cela, reprenons une réponse de cette enseignante : « (...) c'est pas de l'autonomie, c'est un réflexe « je fais une bêtise et j'ai une coche alors je fais attention », c'est pas de la responsabilisation, c'est pas de l'autonomie. » (question n°15) Suite à ces propos, nous imaginons qu'elle perçoit cette méthode comme étant une sorte de conditionnement, tout comme celui décrit par Skinner (1938). Ce dernier décrit ce concept comme étant une manière de mettre en place un processus afin que l'individu adopte un comportement qui réponde à nos attentes. Tout comme nous l'avons mentionné dans le cadre théorique, il s'agit d'un concept qu'il faut traiter avec précaution lorsqu'on l'utilise pour tenter d'expliquer des comportements humains. Effectivement, Skinner (1938) a réalisé ces expériences à l'aide d'animaux, c'est pourquoi nous ne pouvons pas transposer totalement cette théorie. Cependant, les propos de l'enseignante nous ont tout de suite fait penser au concept de conditionnement lorsqu'elle a évoqué le mot « réflexe ». Nous pouvons faire l'hypothèse que pour cette enseignante, la finalité de cette méthode est de conditionner les élèves à se comporter adéquatement afin de ne pas être puni ou afin d'être récompensé. Ce qui n'est pas la finalité attendue par cette dernière, elle aimerait plutôt amener les élèves à adopter un comportement adéquat quelle que soit la situation et non uniquement en présence de la méthode. Ce qui nous amène à penser que cette dernière hypothèse pourrait être une raison significative de la réticence de l'enseignante face à cette méthode et pourrait donc également expliquer les réponses aux questions précédentes. En effet, l'interviewée n°2 a souvent répondu négativement et a identifié plus de désavantages que d'avantages liés à cette méthode.

Un autre propos évoqué à la seizième question nous a tout à coup intriguées : « (...) si j'avais été vraiment jusqu'au bout comme je l'ai dit, en étant plus stricte avec ça, certainement que certaines règles seraient déjà mieux intégrées. » Suite à cela, nous pouvons émettre l'hypothèse que la façon d'appliquer la méthode peut avoir des répercussions sur la compréhension de cette dernière par les élèves. Dans le cas de l'enseignante n°2, le fait qu'elle ne soit pas convaincue de l'efficacité de la méthode a peut-être entraîné une

irrégularité dans l'application de celle-ci. Si cette irrégularité n'avait pas eu lieu et que la méthode avait été appliquée de manière plus constante, peut-être qu'elle aurait été plus efficace et que les règles auraient été mieux intégrées et identifiées par les élèves. Pour résumer cela, nous supposons qu'afin d'appliquer cette méthode de manière optimale, il est impératif d'être convaincu de son efficacité et de l'utiliser de façon régulière.

### **Présentation et analyse des résultats obtenus suite aux entretiens réalisés avec les élèves**

Comme cité précédemment dans la partie méthodologie, les interviews réalisées avec les élèves avaient pour but de nous aider à répondre à notre seconde hypothèse, soit « la méthode sanction/récompense permet aux élèves de s'autogérer ». Après avoir analysé ce qui est ressorti des entretiens nous présenterons ces données tout en essayant de faire des liens avec les concepts de notre cadre théorique et les auteurs qui y sont liés.

Afin de pouvoir analyser plus clairement ces réponses, nous les avons répertoriées dans deux tableaux : un tableau pour les élèves ayant été sanctionnés et un autre pour les élèves ayant été récompensés le jour même. Il s'agit de tableaux à double entrée : l'une correspond aux questions posées lors de l'entretien et l'autre aux différents élèves interrogés. Les informations fournies par les élèves ont été synthétisées et reformulées pour faire ressortir les éléments importants nous permettant de répondre à notre hypothèse. En effet, afin d'inscrire les réponses des élèves dans les deux tableaux, nous avons reformulé leurs propos de sorte que l'on puisse élaborer certains critères communs. Par exemple, un élève ayant répondu « Je me fais gronder à la maison si je suis pas au vert » (élève sanctionné n°3) et un autre « Après ils me punissent de DVD si j'ai une remarque et ils me crient dessus. » (élève sanctionné n°6), seront répertoriés sous le critère commun « sanctionné à la maison ». De cette manière, nous pouvons plus facilement mettre en évidence les similitudes et/ou les différences entre les propos des élèves interrogés. Il nous importe également de préciser que certains discours tenus par des élèves pourront être utilisés afin de soutenir notre première hypothèse, chose que nous n'avions pas envisagée lors de la création des entretiens. Passons à présent à la présentation ainsi qu'à l'analyse des résultats des entretiens.

Grille d'analyse des entretiens d'élèves sanctionnés, tableau n°1 :

Classe n°1

Classe n°2

	Elève 1	Elève 2	Elève 3	Elève 4	Elève 5	Elève 6
Q° 1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Q° 2	4, 7	7	7, 5, 3	3	7	3
Q° 3	Envie de rester au vert	Sanctionné à l'école	Sanctionné à la maison	Sanctionné à la maison	Regrets	Pas de récompense et sanction à la maison
Q° 4	Oui	Non (?)	Oui/non	Oui	Oui	Oui
Q° 5	Faire plaisir à l'entourage + récompense à la maison	Aide à mieux travailler (moins de bruit)	Sanctionné à la maison		Permet de savoir ce que l'on peut faire ou non + savoir quand s'arrêter	Envie d'être récompensé
Q° 6	2	1	2	1	2	2
Q° 7	Parents contents + récompense (argent)	Parents contents	Parents contents	Content d'être récompensé	Fier de soi + motivation que cela se reproduise	Fier de soi

Grille d'analyse des entretiens d'élèves récompensés, tableau n°2 :

Classe n°1

Classe n°2

	Elève 1	Elève 2	Elève 3	Elève 4	Elève 5	Elève 6
Q° 1	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Q° 2	1, 2	1, 2	8	2	1, 2	2
Q° 3	Félicitations de l'entourage	Recevoir une récompense	Routine (toujours au vert)	Respect des règles + fier de soi	Recevoir une récompense	Respect des règles + fier de soi
Q° 4	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Ne sait pas
Q° 5	Aide à bien se comporter	Ne veut pas être sanctionné	Envie de rester au vert	Apprendre à mieux se comporter + savoir ce que l'on peut faire ou non	Savoir ce que l'on peut faire ou non + ne pas recommencer	Apprendre à mieux se comporter
Q° 6	-	5, 7	-	3, 4	5	4
Q° 7	Jamais été sanctionné	A cause des autres	Jamais été sanctionné	Ne pas avoir de récompense	Mauvais comportement	Non respect des règles

Relativement à la première question qui consiste à vérifier si l'élève a compris la raison pour laquelle l'enseignante l'a sanctionné ou récompensé, nous pouvons observer que tous les élèves sans exception ont répondu positivement.

Nous nous attendions à une certaine homogénéité dans les réponses des élèves pour cette première question, car nous n'avons jamais été confrontées à une quelconque réfutation de la part d'un élève suite à une sanction ou récompense. Ceci est peut-être dû au fait que les élèves sont toujours avertis avant qu'une sanction tombe, ils sont donc censés être conscients des conséquences de leurs actes.

De plus, nous pouvons supposer, en nous basant sur les propos de Richoz (2009) et Boncourt (2013), que cette uniformité dans les réponses des élèves est également liée à la manière d'instaurer les règles. En effet, dans nos classes, les règles n'ont pas été imposées par l'enseignante mais instaurées avec les élèves ou alors suite à des événements dérangeants vécus en classe. Par conséquent, nous pouvons supposer que les élèves se sont mieux appropriés ces règles de classe puisqu'ils ont participé, de près ou de loin, à leur élaboration.

Afin d'illustrer plus concrètement cette supposition, nous avons pu observer le comportement d'un élève qui s'est référé au panneau de règles pour répondre à notre première question (élève récompensé n°4). Nous pouvons imaginer que cet élève a particulièrement bien compris le lien qui réside entre les règles de classe et la méthode sanction/récompense. Comme l'affirme Boncourt (2013), le panneau de règles affiché de manière visible est important afin que l'enseignant et les élèves puissent s'y référer à n'importe quel moment. Nous pouvons donc faire l'hypothèse que l'affichage du panneau de règles dans les classes joue un rôle primordial dans la compréhension et dans l'établissement de liens entre la méthode et les règles par les élèves. Ceux-ci ont effectivement pu nous citer exactement quels comportements inadéquats aux règles ont été sanctionnés (trop de bruit, parler en même temps que l'enseignante, répondre à la maitresse) ou récompensés (ranger le matériel, être sage, être silencieux). De plus, si nous nous référons aux réponses des élèves n°4 et 6 du second tableau quant à la question n°3. Ces derniers attribuent leurs ressentis positifs suite à une récompense au fait d'avoir respecté les règles de classe. Ceci laisse à penser qu'ils ont fait le lien entre les règles de classe et l'application des sanctions et récompenses. Suite à ces exemples, nous pouvons supposer que les règles ont été correctement intégrées par ces élèves, la sanction ou la récompense est donc justifiée et comprise à leurs yeux. Les sanctions appliquées à travers cette méthode sont donc éducatives, puisqu'elles visent une compréhension et une réflexion de la part de l'individu. De plus, celles-ci répondent à des règles et visent à blâmer le comportement et non pas l'individu afin de lui faire prendre conscience de son acte. De ce fait, les sanctions éducatives ont pour but de rendre les élèves responsables de leurs comportements. Effectivement, Prairat (1997), Maheu (2005), Galand (2009) et Richoz (2009) sont d'avis que la sanction, pour qu'elle soit éducative, doit répondre à ces différents critères.

Si nous confrontons les réponses des élèves avec les dires de l'enseignante n°2, nous constatons qu'il y a un paradoxe car cette dernière pense que cette méthode ne permet pas aux élèves d'intégrer les règles. Or, nous avons pu constater qu'en ce qui concerne les élèves que nous avons interrogés, ils ont tous réussi à démontrer qu'ils sont conscients des comportements réprimandables et exemplaires en lien avec les règles de classe. Nous imaginons qu'il existe une telle contradiction entre les réponses des deux parties car l'enseignante était dès le départ contre l'utilisation de ce genre de méthode. De par cette vision des choses, il se pourrait qu'elle se conforte dans ses opinions en niant les effets positifs de cette méthode.

Comme dit précédemment, les réponses des élèves nous permettent de noter qu'ils semblent avoir une bonne compréhension de cette méthode. Cependant, il nous importe de quelque peu nuancer ces propos. Nous pouvons nous interroger sur la sincérité de leurs réponses ainsi que sur leur réelle compréhension. Tout comme le dit Lamoureux (2000), un des inconvénients des entrevues est qu'elles peuvent parfois être biaisées par le biais de désirabilité sociale. Nous pouvons nous demander si ce dernier est entré en ligne de compte lorsque nous avons interrogé nos élèves. En d'autres termes, les élèves n'ont-ils pas été influencés par le fait de vouloir être bien vus en répondant en fonction de nos attentes ? Par exemple, lorsque certains élèves affirment avoir été sanctionnés car ils n'ont pas écouté la maîtresse, fait des bêtises ou alors récompensés car ils ont été sages, ces derniers restent vagues quant à leurs réponses. Après réflexion, nous nous sommes rendues compte que nous aurions pu, à ce moment-là, poser plus de questions afin qu'ils précisent quel acte a été réprimandé ou récompensé. Ou encore, leur demander pourquoi ces comportements sont acceptables ou non au sein de la classe. Le fait d'obtenir ces informations aurait pu donner des indications supplémentaires plus précises et concrètes.

Ensuite, nous avons décidé d'analyser la seconde et la sixième question ensemble pour des raisons pratiques. En effet, elles sont similaires et les réponses coïncident. Ces questions visent à connaître les ressentis et les émotions de nos élèves suite à une sanction ou une récompense. Comme cité précédemment, afin d'aider les élèves à mettre des mots sur leurs ressentis, ils avaient à disposition huit smileys (voir annexe p.18).

Nous avons constaté qu'il est aisé de tisser des liens entre certaines émotions et la sanction ou la récompense. Ceci dit, les élèves sanctionnés ont tous décrit leurs ressentis de manière plutôt négative (fâché/énervé, embêté/inquiet, pas content/déçu, triste) alors que les élèves récompensés ont associé la récompense à une émotion qui leur procure un sentiment agréable (heureux/joyeux, content/satisfait). Il en va de même lorsque nous avons demandé quels sentiments éprouvaient les élèves sanctionnés quand il leur arrive d'être récompensés et inversement pour les élèves récompensés lorsqu'il leur arrive d'être sanctionnés. Ces résultats pouvaient être prévisibles et ne nous ont pas étonnées car, comme mentionné dans la contextualisation de notre recherche, la sanction est connotée négativement alors que la récompense est connotée positivement dans notre société. Il était donc aisé d'établir un pronostic quant à ces réponses.

D'un point de vue neurologique et en regard des recherches effectuées par Olds et Milner (1950) que nous avons présentées dans le cadre théorique, nous pouvons affirmer que la récompense provoque la stimulation d'une zone du cerveau, et qui ainsi procure à l'individu une sensation de plaisir. Ce dernier, à la recherche de sensations agréables, aura tendance à reproduire des comportements qui l'y amène. Nous en déduisons l'hypothèse suivante : lors du cas contraire, c'est-à-dire lorsque l'élève est sanctionné, il va ressentir des émotions qui vont provoquer des réactions négatives. Il va donc tenter d'inhiber les comportements inadaptés engendrant la sanction afin d'éviter l'émergence de celles-ci. Pour ces raisons, cette théorie laisse à penser que les sanctions et les récompenses pourraient être efficaces afin d'inhiber ou de favoriser certains comportements chez les élèves.

Tout comme précédemment et pour les mêmes raisons, nous allons à présent nous pencher sur l'analyse des réponses de la troisième et de la septième question. En effet, la question n°3 du premier tableau est similaire à la question n°7 du deuxième tableau et a pour but de nous aider à connaître la raison pour laquelle les élèves éprouvent certains sentiments après avoir été sanctionnés. Inversement, la question n°7 du premier tableau correspond à la question n°3 du second tableau, il s'agit de comprendre pourquoi ils ressentent certaines émotions après avoir été récompensés.

Pour commencer, il est ressorti de la question n°3 de notre premier tableau d'analyse, que trois élèves sur six (élèves sanctionnés n°3, 4 et 6) ressentent un sentiment d'inquiétude (image n°3) car ils sont non seulement sanctionnés à l'école mais également à la maison. Nous pouvons le constater suite aux déclarations suivantes de certains élèves à la question trois: « Parce que ma maman me punit » (élève sanctionné n°3), « Mon papa m'a dit que si j'avais une remarque il m'enlèverait pleins de choses qui me font plaisir. Donc ce qui m'embête c'est qu'à la maison je suis puni. » (élève sanctionné n°4) Malheureusement nous ne pouvons pas établir de lien avec la même question du second tableau (question n°7) car deux élèves sur six, soit le tiers de notre échantillonnage d'élèves récompensés, n'a jamais été sanctionné. De plus, les autres élèves ont tous donné des réponses différentes ce qui ne nous permet donc pas d'en tirer des conclusions par analogies.

Nous pensons que cette double sanction atteint ces élèves plus profondément que les autres étant donné qu'ils sont réprimandés deux fois. Autrement dit, quand ils sont sanctionnés à l'école ils pensent directement aux conséquences familiales et y attribuent leur inquiétude. De ce fait, nous pouvons supposer qu'une motivation extrinsèque entre en jeu à ce moment-là. Le

mot extrinsèque, de sa racine latine « extra », signifiant « hors », se réfère à quelque chose d'externe. La motivation extrinsèque se définit donc comme étant une action motivée par l'environnement externe de l'individu qui serait dans le cas présent les parents.

Pour en venir à l'analyse de la septième question du premier tableau, nous constatons également une motivation extrinsèque lorsque les élèves (élèves sanctionnés n°1,2,3) sont récompensés. Ils attribuent leurs ressentis positifs à la fierté de leurs parents. Nous le voyons notamment dans les propos de certains de nos élèves : « Je suis content et mes parents aussi. Parce que mes parents sont contents de moi et parce que je reçois 6.- » (élève sanctionné n°1), « Parce que ma maman est fière de moi alors je suis content. » (élève sanctionné n°3) Autrement dit, ils se comportent de manière à ce que leurs comportements soient en adéquation avec les attentes de leurs parents et/ou de l'enseignante, pour que ces derniers soient fiers d'eux.

Mais cela ne vaut pas pour tous les élèves sanctionnés, deux d'entre eux nous ont affirmés être fiers d'eux lorsqu'il leur arrive d'être récompensés. « Parce que je suis fier de moi parce que je me suis bien comporté. Et ça me motive pour mieux me comporter la semaine d'après. J'ai envie de faire mieux après pour être fier de moi. » (élève sanctionné n°5), « Par exemple, une fois j'ai eu six coches et j'étais fière de moi même si j'ai pas eu de récompense. » (élève sanctionné n°6), avons-nous pu entendre lors d'entretiens. La motivation de ces élèves est donc intrinsèque. Cette motivation s'oppose à la motivation extrinsèque et consiste à réaliser un acte pour sa satisfaction personnelle, en ayant des motivations internes et propres à l'individu. De plus, à cette même question, les élèves n°4 et 6 du second tableau ont également affirmé être fiers d'eux lorsqu'ils sont récompensés.

Au départ, nous pensions analyser les réponses sans différencier les deux classes mais uniquement en regroupant les élèves sanctionnés et les élèves récompensés. Suite à cela, en analysant ces mêmes données sous un autre angle et en comparant les résultats par classe, nous avons été étonnées de remarquer qu'il y a une similitude quant aux réponses des élèves se trouvant dans la même classe. En effet, nous avons observé de plus près les réponses des élèves concernant la septième question du premier tableau. Les trois élèves de la classe n°1 ont donné des réponses très semblables liées à la motivation extrinsèque (parents contents). Au contraire, deux élèves sur trois de la classe n°2 ont donné une réponse en lien avec la motivation intrinsèque (fierté personnelle).

Nous pensons qu'il puisse y avoir une explication à cela. Peut-être que la manière d'appliquer la méthode sanction/récompense en classe a un rapport avec le type de motivation qu'elle peut engendrer. Autrement dit, lorsque les comportements sont indiqués chaque semaine aux parents dans l'agenda, la motivation a, selon nous, plus de chance d'être extrinsèque comme c'est le cas dans la classe n°1. Nous tirons cette conclusion car le fait que les parents soient mis en courant à la fin de chaque semaine du comportement de leur enfant peut engendrer certaines conséquences familiales (sanction à la maison, déception des parents). L'enfant, ne voulant pas provoquer cela, aura un comportement motivé par des influences extérieures (motivation extrinsèque). Inversement, quand les comportements ne sont pas transmis régulièrement aux parents (sauf si nécessaire), la motivation a, selon nous, plus de probabilité d'être intrinsèque. Comme les parents ne sont pas toujours mis au courant, l'enfant de la classe n°2 aura tendance à se comporter conformément aux règles de classe pour lui-même et non pas pour un tiers. Nous pouvons le constater suite aux réponses des élèves n°5 et 6 du premier tableau et également des élèves n°4 et 6 du second tableau. Ces derniers affirment être fiers d'eux-mêmes lorsqu'on leur demande pourquoi ils éprouvent des émotions agréables quand ils sont récompensés.

A présent, il nous importe de nuancer ces propos. En effet, nous ne pouvons pas affirmer que les élèves de la classe n°2 sont uniquement motivés intrinsèquement puisque certains d'entre eux affirment aussi être contents de recevoir une récompense. Les élèves sont donc conditionnés, soit par l'envie d'obtenir une récompense, soit par l'évitement d'une sanction. Il est alors important de mentionner que la sanction et la récompense sont des motivations extrinsèques qui poussent les élèves à respecter les règles de classe. En résumé, les élèves sont tous en recherche de récompenses quelle qu'en soit la motivation qui les pousse à l'obtenir. Peu importe la raison qui les pousse à obtenir une récompense, cette dernière génère un sentiment agréable selon Olds et Milner (1950). Ceci pourrait, selon eux, les inciter à reproduire des comportements amenant à une récompense pour pouvoir réitérer cette sensation de plaisir. Pour illustrer nos propos, nous pouvons citer la réponse d'un élève concernant la récompense « J'essaie de bien me comporter pour avoir des récompenses à la fin de la semaine.» (élève sanctionné n°6)

Cependant, la sanction et la récompense peuvent aussi engendrer un sentiment d'indifférence lorsque l'individu se retrouve constamment face à la même situation. Il nous importe de relever cette possibilité car nous avons été confrontées à une réponse qui nous a extrêmement surprises. L'élève en question (élève récompensé n°3), s'est décrit comme étant indifférent

face à la récompense. Il justifie ce choix par le fait qu'il a toujours une bonne conduite et donc qu'il est toujours récompensé. La récompense peut alors devenir une routine et n'a plus le même impact sur l'individu. Cette réponse inattendue a provoqué chez nous une réflexion. Nous en tirons alors l'hypothèse suivante : cet effet pourrait être semblable chez les élèves qui sont constamment sanctionnés. Ces derniers, résignés, peuvent faire preuve d'impuissance apprise. Ce concept a été élaboré par Seligman (1975) qui le définit comme étant un sentiment de résignation face à une situation durable et répétée devant laquelle l'individu n'a pas d'influence. Les élèves confrontés à cette situation, pourraient lâcher prise et se conforter dans l'idée que quoi qu'ils fassent, les circonstances resteront les mêmes. Dans un tel cas de figure, il pourrait s'agir, selon nous, d'un inconvénient important et significatif de cette méthode. Selon nous, un facteur qui pourrait amener l'élève à un sentiment de résignation et d'indifférence face aux récompenses et aux sanctions est la nature de ces dernières. Par exemple, en ce qui concerne le type de récompenses attribuées dans la classe n°1, nous pensons que les élèves pourraient être plus motivés et sensibles à des récompenses plus attractives. Effectivement, la pastille verte dans l'agenda représente plus une information donnée aux parents plutôt qu'une récompense pour l'enfant lui-même. De ce fait, nous pensons que des récompenses plus attrayantes comme des autocollants, des moments de jeux, des friandises, des privilèges (choisir sa place dans la colonne, choisir sa place en classe, tirer les équipes à la gym, etc.) pourraient amener les élèves à être plus motivés quant au respect des règles. En ce qui concerne les sanctions de nos classes de stage, si celles appliquées par cette méthode ne suffisent pas (baisser la pincette, mettre des coches), nous pensons qu'il serait possible d'attribuer d'autres types de sanction qui auraient un impact plus important sur l'élève. En effet, à force de recevoir toujours la même sanction, celle-ci pourrait devenir banale et donc perdre son sens et son efficacité auprès de certains élèves. Afin d'y remédier l'enseignante pourrait varier et attribuer des sanctions en lien avec le comportement transgressif. Pour exemplifier cela, nous pouvons imaginer la situation d'un élève qui court dans les couloirs. Il pourrait être bénéfique de le sanctionner en lui demandant de revenir et de repartir en marchant. Ou encore, lorsqu'un élève se comporte de manière violente envers un autre élève, il est possible de lui demander de faire un dessin ou une lettre d'excuse. Ces sanctions ont pour but de réparer l'erreur commise en impliquant l'élève. De plus, il ne faut pas oublier que la sanction doit être proportionnelle à l'acte commis.

Pour terminer avec l'analyse des réponses de ces entretiens, nous allons à présent présenter les résultats de la quatrième et la cinquième question. Ces deux questions sont liées car la cinquième permet de compléter avec plus de précisions les réponses de la quatrième question. Nous avons pu constater, en observant les réponses des élèves sanctionnés et récompensés, que la plupart (neuf élèves sur douze) ont répondu positivement lorsque nous leur demandions si cette méthode les aide à respecter les règles de classe. L'élève sanctionné n°5 et les élèves récompensés n°1,4 et 5 ont donné des réponses similaires pour la question n°5, qui consiste à connaître la raison pour laquelle ils ont répondu positivement à la question n°4. Ces réponses nous permettent de constater que cette méthode leur est utile afin de réguler leurs comportements en fonction des règles de classe. En effet, certains élèves ont affirmé que cette méthode leur permet de savoir ce qu'ils ont le droit de faire ou non. Pour illustrer cela, prenons l'exemple de l'élève sanctionné n°5 : « Ça me permet de mieux me comporter parce que ça me permet d'apprendre les punitions. Ça me permet de savoir ce que je peux faire ou pas faire et quand je suis puni je sais que je dois arrêter. » Parallèlement à cela, l'élève récompensé n°6 nous a donné une réponse plus floue lors de la quatrième question : il a affirmé ne pas savoir si la méthode l'aide à respecter les règles. Cependant, il a été capable de répondre précisément à la cinquième question en nous indiquant « Quand j'ai une coche je me dis que j'ai fait une faute et que je dois arrêter et mieux me comporter. » En nous appuyant sur ces propos, nous pouvons présumer que ces élèves ont compris le lien existant entre la méthode et les règles de classe. Autrement dit, les élèves font ici référence aux comportements qu'ils devraient ou ne devraient pas adopter en classe. Ces comportements étant basés sur les règles, les élèves sont conscients des comportements qui sont adaptés ou non au sein de la classe. Nous pouvons établir un lien entre ces réponses et l'une des quatre fonctions des règles selon Richoz (2009). Ce dernier affirme qu'une des raisons qui fait qu'elles sont présentes en classe est de permettre à l'enseignant d'accorder plus de temps à son enseignement plutôt qu'à la discipline. Les règles de classe ont donc comme but de rendre les élèves responsables et autonomes puisqu'ils sont censés connaître les comportements qui ne sont pas acceptables au sein de la classe.

D'autres élèves ayant répondu positivement lors de la quatrième question ne font pas référence aux comportements qu'ils devraient ou ne devraient pas adopter. Ces élèves affirment que l'outil les aide à se comporter d'une manière adaptée pour être récompensés. Leur motivation est donc totalement liée à la récompense. Nous pouvons alors penser que ces élèves n'ont pas perçu une des finalités de la méthode, qui est de créer un climat de classe permettant d'apprendre dans les meilleures conditions. Tout comme le désire l'enseignante

n°2, il est important que les élèves comprennent pourquoi il faut respecter les règles. Il serait donc pertinent d'organiser une discussion avec eux en début d'année sur l'importance des règles ainsi que leur respect en classe. Cette discussion aurait pour but de provoquer une réflexion et une compréhension d'une des finalités des règles qui est de pouvoir vivre ensemble et notamment de pouvoir travailler et apprendre dans des conditions favorables.

Concernant les deux élèves qui n'ont pas répondu positivement lors de la quatrième question (élève sanctionné n°2 et 3), leur réponse est plus floue. Si nous prenons l'exemple de l'élève sanctionné n°2, il dit : « Non (...) ça aide pas à respecter les règles mais ça aide à bien travailler par exemple quand on est sage et qu'il y a moins de bruit. » L'élève sanctionné n°3 affirme : « Ça aide pas vraiment, enfin oui un peu (...) Je me fais gronder à la maison si je suis pas au vert alors j'essaie de rester au vert. » Nous pouvons supposer que ces élèves n'ont pas pu établir le lien qui réside entre les règles de classe et la méthode. Notamment en ce qui concerne l'élève n°2, nous pensons qu'il n'a pas compris que certaines règles de classe ont pour but de créer un climat favorable aux apprentissages. En effet, en reprenant ses propos, nous pouvons voir qu'il dissocie le fait de « respecter les règles » et le fait de « bien travailler ». Cet élève ne s'est peut-être pas approprié les règles, ne les a pas comprises ou n'a pas établi le lien entre sa sanction et le non respect des règles. Pour revenir à l'élève sanctionné n°3, nous présumons qu'il n'a pas compris le but de la méthode et des règles de classe. En effet, il cite ses parents et nous pouvons imaginer que cet enfant pense que la méthode ne sert qu'à informer la famille du comportement des élèves. Selon nous, il ne comprend pas que la méthode a pour but de favoriser les apprentissages disciplinaires et sociaux afin de créer un climat de classe agréable. Au contraire, il imagine qu'il doit rester au vert pour satisfaire ses parents. Dans cette classe, il n'existe pas de panneau de règles de vie. Nous pouvons penser que l'affichage d'un tel panneau en classe pourrait permettre à ces élèves de mieux cibler et de mieux intégrer les règles liées à la méthode sanction/récompense. Rappelons que Boncourt (2013) préconise l'utilisation de ce genre de médiateur, il s'agit peut-être ici d'une erreur de l'enseignante qui se répercute sur la compréhension et l'intégration des règles par les élèves.

Suite à l'analyse de ces deux questions, nous les avons également analysées sous un angle différent : par tableau, en comparant les élèves sanctionnés et les élèves récompensés. En effet, nous avons tout d'abord analysé toutes les réponses des deux tableaux et avons regroupé celles qui coïncident (élèves ayant répondu positivement/négativement à la quatrième

question). Mais, en nous penchant de plus près sur toutes les réponses, nous avons pu constater, à notre grande surprise, que la plupart des élèves ayant, selon nous, établi un lien entre les règles et la méthode sanction/récompense (comme cité précédemment) sont des élèves qui ont été récompensés peu de temps auparavant. La question suivante nous est alors venue à l'esprit : le contexte dans lequel l'entretien a été réalisé (enfant récompensé/sanctionné) n'a-t-il pas eu une influence sur les réponses ? Nous nous demandons donc si les réponses n'ont pas été biaisées par l'état d'esprit ou l'humeur des élèves. En effet, si nous reprenons l'analyse des réponses concernant leurs émotions suite à la sanction ou la récompense dans les deux tableaux (deuxième et sixième question), nous avons déjà relevé que la plupart des élèves ayant été sanctionnés le jour-même sont dans un état d'esprit plutôt négatif contrairement aux élèves récompensés, qui eux sont plutôt contents. En partant de ce constat, nous pouvons imaginer que les élèves sanctionnés sont réticents face à cette méthode. Les deux élèves (élèves sanctionnés n°2 et 3) ayant répondu négativement lorsque nous leur demandions si la méthode présente dans leur classe les aidait à respecter les règles de classe, font effectivement partie des élèves ayant été sanctionnés le jour même. De plus, nous pouvons illustrer cela avec une réponse, pour du moins inattendue, d'un autre élève sanctionné (élève n°4). Ce dernier, va jusqu'à proposer la suppression de la méthode en vigueur comme nous pouvons le constater ici : « Mais je me comporterais mieux sans les coches parce que si je vois que vous mettez pas de coches j'essaierais d'être gentil. » Nous faisons donc le lien entre l'état d'esprit des élèves (énervement, inquiétude) et leurs réponses et supposons qu'ils réfutent la méthode car celle-ci a provoqué chez eux une réaction négative sur le moment. Afin de vérifier cette hypothèse, il aurait été intéressant de questionner ces mêmes élèves dans un autre contexte, celui de la récompense, afin de voir si leur réponse quant aux questions quatre et cinq changent ou non.

### **Présentation et analyse des résultats obtenus grâce aux grilles d'observation**

Après avoir analysé les informations qualitatives et personnelles récoltées lors des entretiens, nous allons à présent passer à l'analyse des données des grilles d'observations qui sont plutôt de l'ordre de l'observable et du concret. En effet, la grille permet d'obtenir des données quantitatives. Cette dernière a pour but de nous aider à répondre à notre première hypothèse

« La méthode sanction/récompense permet de consacrer plus de temps à l'enseignement-apprentissage. »

Nous avons mûrement réfléchi à la manière de retranscrire les données de nos deux grilles d'observation. Nous hésitions entre regrouper les données des deux classes sans les distinguer dans un seul tableau et comparer les deux grilles en créant deux tableaux distincts en fonction de chaque classe. Au vu des différents contextes des deux classes (degré, nombre d'élèves, enseignantes, application de la méthode, etc.), nous avons finalement opté pour la seconde option. Afin d'analyser ces observations de manière précise, nous avons décidé de reproduire les grilles d'observation utilisées sur le terrain.

Grille d'analyse des observations réalisées en classe :

**Classe 1**

Intervention de l'enseignant	Effets observés auprès des élèves	
	L'élève cesse	L'élève continue
1.	32	24
2.	13	6
3.	11	4
4.	11	4
5.	23	
6.	-	

**Classe 2**

Intervention de l'enseignant	Effets observés auprès des élèves	
	L'élève cesse	L'élève continue
1.	21	36
2.	12	3
3.	14	3
4.	5	-
5.	16	
6.	16	

Passons maintenant à l'analyse de ces données. Pour commencer, nous allons analyser ces grilles en les comparant et en émettant des hypothèses point par point. En ce qui concerne le premier champ qui récolte le nombre d'avertissement donné par l'enseignante aux élèves, nous constatons qu'un grand nombre d'élèves continue tout acte transgressif. En effet, dans la classe n°2, il y a beaucoup plus d'élèves qui continuent malgré les avertissements. Dans la classe n°1, il y a plus d'élèves qui cessent suite aux avertissements de l'enseignante. Nous pouvons tenter d'expliquer cela en supposant que cette différence est due au degré de scolarité des élèves. Nous imaginons que les élèves de la classe n°1 cessent plus facilement car ils connaissent les règles et la manière de fonctionner de l'enseignante depuis plus longtemps que les élèves de la classe n°2. Les élèves de la classe n°1 étant en 4<sup>ème</sup> Harmos, ils ont une année de plus d'expérience et de maturité comparé aux élèves de la classe n°2, qui sont en 3<sup>ème</sup> Harmos. Toutefois, le nombre d'élèves qui continuent à adopter un comportement inadéquat est quand même important dans les deux classes. Si nous établissons un lien avec les réponses des praticiennes formatrices, que nous avons analysées précédemment, nous pouvons constater que ces résultats corroborent leurs dires. Effectivement, la plupart des élèves ne réagissent pas ou peu lors d'un simple avertissement. Suite à ces résultats, nous pensons qu'il a été d'autant plus intéressant d'avoir utilisé cette grille d'observation car cela justifie et permet d'appuyer de manière concrète les propos des enseignantes. Comme cité dans notre méthodologie, l'un des désavantages des entretiens est de vérifier la véracité des réponses. Au contraire, la grille d'observation se base sur la réalité du terrain. Le fait que les résultats de nos observations correspondent aux réponses des enseignantes permet d'appuyer et de démontrer leurs dires. Cela nous rassure de constater une correspondance entre les résultats de nos différents outils de recherche.

Pour la suite de l'analyse, il nous importe de préciser qu'au départ nous pensions étudier les points deux et trois séparément. Ceci dans le but de repérer si le fait que l'enseignante se réfère ou non aux règles lorsqu'elle sanctionne a un impact sur les comportements. Autrement dit, en nous basant sur la théorie, nous pensions que le fait de faire référence aux règles en sanctionnant allait engendrer un plus grand nombre d'élèves qui cesse. En effet, comme dit dans le cadre théorique, faire référence aux règles de classe lors d'une sanction est important afin de la légitimer et d'engendrer une compréhension de la part de l'élève. Cependant, nous nous sommes rendues compte en remplissant nos grilles, que dans certains cas nos praticiennes formatrices et nous-mêmes ne faisons pas forcément toujours référence aux règles lors de la sanction. En effet, la référence aux règles n'a pas été effectuée à ce moment-

là car elle a été faite lors des divers avertissements qui la précédaient. Donc dans tous les cas les comportements inadaptés (sauf les plus extrêmes tels que violence, insolence, agressivité) ont été signalés par des avertissements en rappelant la règle correspondante avant que les élèves soient sanctionnés. Puisqu'il n'est jamais arrivé qu'une sanction soit attribuée sans faire référence aux règles, nous n'avons donc pas eu l'opportunité d'observer les conséquences de ceci sur les élèves. C'est pourquoi nous allons analyser les points deux et trois ensemble et les considérer comme étant proches. Il s'agit donc pour notre analyse de deux points où l'enseignante a fait référence aux règles avant de sanctionner. Nous constatons clairement qu'il y a un plus grand nombre d'élèves qui cesse tout comportement transgressif suite à une sanction accompagnée d'un rappel de règle. Cela va dans le sens d'auteurs tels que Boncourt (2013) qui prône la nécessité de s'appuyer sur les règles établies pour tous lors d'une sanction. Toujours en nous appuyant sur notre cadre théorique, nous savons grâce à Galand (2009) et Prairat (2003) qu'une sanction devient une sanction éducative lorsqu'elle est en lien avec les règles. Ce qui nous amène à dire que les sanctions appliquées dans nos deux classes sont des sanctions éducatives.

Pour en revenir aux résultats des points deux et trois, il en est ressorti que la plupart des élèves cessent tout comportement inapproprié suite à une sanction. Nous pouvons donc ici faire un lien avec les entretiens des formatrices puisque ces résultats concordent avec les dires de l'enseignante n°1. En effet, cette dernière affirme que ses élèves ne prennent pas en compte ses avertissements et qu'ils réagissent uniquement lorsqu'une sanction est attribuée.

Pour continuer l'analyse de la grille, attardons-nous maintenant sur le point quatre, qui consiste à observer les conséquences d'une réflexion provoquée par l'enseignante sur les élèves suite à une sanction. Par réflexion, nous entendons un questionnement de la part de l'enseignante sur le comportement transgressif. Ceci a pour but de provoquer une prise de conscience et une meilleure compréhension de la raison pour laquelle il a été sanctionné. Il ressort clairement des résultats qu'un plus grand nombre d'élèves cesse. Nous pouvons nous baser sur les théories de Prairat (2003) qui stipulent qu'une sanction éducative doit permettre une remise en question. Cette remise en question vise une réflexion de la part de l'enfant afin qu'il puisse comprendre pourquoi il est sanctionné. De plus, un des trois buts de la sanction éducative est de responsabiliser l'individu (fin éthique), ce que les deux enseignantes de nos classes de stage ont tenté d'engendrer en provoquant chez leurs élèves une réflexion lors de certaines situations. Nous pouvons supposer qu'au vu des résultats obtenus lors des

observations, la réflexion est une manière plutôt efficace d'inhiber les comportements inadéquats et donc que cela correspond aux propos des auteurs.

Finalement, nous allons présenter les résultats des derniers points de cette grille d'observation. Il s'agit ici d'observer si l'enseignante fait référence aux règles ou non lorsqu'elle récompense les élèves. Aucun auteur que nous avons mentionné dans notre cadre théorique n'affirme qu'il est important de faire référence aux règles suite aux récompenses. Cependant, il nous semble logique que s'il est nécessaire de le faire pour les sanctions, il en va de même pour les récompenses. En effet, il est très important de valoriser et d'identifier les comportements à adopter pour que l'élève et ses camarades sachent quels sont les comportements à réitérer. Il est ressorti des résultats que les deux enseignantes font la plupart du temps référence aux règles également lorsqu'elles récompensent. Rappelons que le jour officiel des récompenses est le vendredi. En effet, pour la classe n°1, le vendredi est le jour où l'enseignante considère chaque pincette et la remonte en fonction du comportement de l'élève, même s'il lui arrive de les remonter également durant la semaine. De plus, il s'agit du jour où elle inscrit dans l'agenda la pastille de couleur qui correspond à l'attitude de l'élève au cours de la semaine. En ce qui concerne la classe n°2, le vendredi est aussi le jour où les enfants reçoivent la récompense en fonction du nombre de coches attribuées au cours de la semaine. Il est arrivé, durant les deux semaines où nous avons effectué nos observations, que l'enseignante n°2 n'ait pas fait référence aux règles un vendredi par manque de temps. La récompense a donc été distribuée sans que l'enseignante ne verbalise la raison de celles-ci. Ces résultats nous confortent car nous pouvons déceler une certaine cohérence dans l'application de la méthode par nos praticiennes formatrices. Elles font référence aux règles lorsqu'elles sanctionnent mais aussi quand elles récompensent.

## **Synthèse**

A l'aide de ces analyses, nous allons à présent tenter de répondre à notre question de recherche en corroborant ou en réfutant nos deux hypothèses. Afin d'y parvenir, nous allons répondre à la première, puis à la seconde, en nous appuyant sur les différents résultats obtenus lors des entretiens et de la grille d'observation. Pour chaque hypothèse, nous allons présenter

tous les éléments qui les confirment ou infirment, puis prendre position en fonction de ces différents éléments.

Il nous importe de rappeler que notre première hypothèse s'intitule : « La méthode sanction/récompense permet de consacrer plus de temps à l'enseignement-apprentissage. » Avant de procéder à l'analyse des résultats obtenus grâce aux différents outils de récolte de données, nous imaginions trouver des réponses pour cette première hypothèse suite aux entretiens des praticiennes formatrices et à la grille d'observation. Or, nous nous sommes rendues compte que certains élèves nous ont donné des réponses nous permettant de répondre à notre première hypothèse. Nous allons à présent présenter tous les éléments qui permettent de répondre à cette dernière. Comme vu précédemment, l'enseignante n°1 nous a affirmé qu'il s'agit d'une méthode qui lui permet de se faire obéir. Le simple fait de se déplacer auprès de l'outil en question ou de mentionner une possible sanction permet de faire cesser tout comportement transgressif. Suite à cela, nous pouvons constater que cela permet à l'enseignante de passer moins de temps à faire de la discipline puisqu'il lui suffit de se déplacer ou d'évoquer une conséquence afin que les élèves obéissent. De cette manière, nous pouvons en déduire que, même s'il s'agit de quelques minutes par jour, l'enseignante a plus de temps à consacrer à l'enseignement-apprentissage.

De plus, elle constate qu'il arrive parfois que certains élèves se rappellent les règles entre eux lorsqu'un comportement transgressif survient. Cette initiative a comme conséquence un arrêt du comportement signalé mais aussi, évite à l'enseignante de devoir s'y attarder. Ces interactions entre pairs permettent à l'enseignante de continuer son enseignement sans même devoir intervenir et prouvent une certaine appropriation des règles de classe.

Suite aux réponses des entretiens des élèves, il en est ressorti que la méthode sanction/récompense aide certains d'entre eux à connaître les limites à ne pas franchir. En effet, ils affirment qu'elle leur permet de savoir ce qu'ils ont le droit de faire ou non, cela témoigne une certaine compréhension des règles. Nous pouvons en déduire que si les élèves ont intégré les règles, ils vont se comporter en adéquation avec ces dernières. Cela va éviter à l'enseignante de devoir consacrer trop de temps à la discipline et d'utiliser ce temps-là à l'enseignement-apprentissage.

Basons-nous maintenant sur des observations concrètes récoltées grâce à nos grilles d'observations. Nous pouvons constater, tout comme le dit la première enseignante, que les élèves ne se sentent pas concernés lors de simples avertissements. En effet, nous avons pu observer qu'un grand nombre d'élèves continue tout comportement inadéquat, et ceci dans les

deux classes. Cependant, lorsqu'ils sont sanctionnés, un plus grand nombre d'élèves cesse. Ce qui témoigne un gain de temps lors de l'utilisation de l'outil pour l'enseignante.

En revanche, si nous tenons compte de l'avis de l'enseignante n°2, nous avons récolté des informations qui contredisent notre première hypothèse. Effectivement, elle assure que cette méthode ne permet pas une réelle compréhension de la raison du respect des règles. Selon elle, cette méthode permet de faire cesser un comportement uniquement sur le moment même et non sur le long terme. L'élève n'ayant pas compris, peut reproduire constamment son erreur, ce qui ne permet pas de gain de temps. Afin de donner plus de sens au respect des règles, nous pensons qu'il serait intéressant de verbaliser quelles sont les conséquences de leurs actes sur eux-mêmes, sur l'enseignante, ainsi que sur leurs camarades. Par exemple, au lieu de simplement rappeler à un élève qu'il doit lever la main pour parler, lui expliquer que son comportement a des répercussions sur le reste de la classe car cela empêche les autres de prendre la parole, de se concentrer et d'entrer dans les apprentissages. De cette manière, l'élève pourrait prendre conscience des effets négatifs de son acte de manière plus concrète, ce qui pourrait engendrer une meilleure compréhension.

En somme, nous avons récolté plus d'éléments qui confirment notre hypothèse. Ce qui nous pousse à dire que cette méthode peut permettre de gagner un peu de temps qui sera consacré à l'enseignement-apprentissage. Cette conclusion coïncide également avec nos avis personnels. Effectivement, nous pensons que l'utilisation de cette méthode engendre un gain de temps car elle permet de gérer les comportements des élèves en faisant respecter les règles. L'ayant nous-mêmes expérimentées dans diverses classes, nous avons pu le constater personnellement.

Nous allons maintenant tenter de répondre à notre seconde hypothèse qui s'intitule « La méthode sanction/récompense permet aux élèves de s'autogérer. » L'enseignante n°1 a tenu des propos intéressants sur lesquels nous pouvons nous appuyer afin de nous aider à nous prononcer concernant cette hypothèse. Elle est convaincue que cette méthode permet une autogestion des comportements de la part des élèves car elle a pu observer que certains d'entre eux se réfèrent souvent à l'outil afin de se situer. Ces derniers régulent leurs comportements en fonction de leur situation sur l'outil (soleil, nuages, éclairs). Les élèves ayant été sanctionnés au cours de la semaine font plus attention à leurs comportements, soit pour être récompensés soit pour ne plus être sanctionnés. Ceci prouve donc une certaine appropriation et compréhension de la méthode mais aussi une certaine régulation du comportement en fonction de cette dernière. De plus, le fait que les élèves se rappellent les

règles entre eux prouve qu'ils les ont intégrées. En effet, si ces derniers sont capables de s'avertir mutuellement, cela signifie qu'il arrive au groupe classe de fonctionner de manière autonome, c'est-à-dire sans l'intervention systématique de l'enseignante. S'il y a possibilité d'autogestion de la part des élèves, cela engendre un gain de temps pour l'enseignante car cette part du travail est prise en charge par les élèves eux-mêmes. Cette affirmation nous permet donc aussi d'appuyer notre première hypothèse.

Grâce aux entretiens que nous avons réalisés avec les élèves, nous avons pu constater que certains d'entre eux tentent de respecter les règles pour être récompensés, pour éviter d'être sanctionnés à la maison, ou encore pour leur fierté personnelle, etc. Comme cité dans l'analyse, il s'agit de motivations différentes : extrinsèques et intrinsèques. Il nous importe de préciser que pour répondre à notre deuxième hypothèse, nous n'allons pas différencier ces motivations. En effet, quelles que soient les motivations qui les poussent à agir, tant que les élèves s'autogèrent, cela confirme notre hypothèse. Le fait qu'il y ait une régulation de leurs comportements afin d'atteindre un but démontre une certaine autogestion de leur part. De plus, comme dit précédemment lors de la réponse à l'hypothèse n°1, certains affirment que ce système leur permet de savoir ce qu'ils ont le droit de faire ou non. Ce qui devrait les amener à réguler leurs comportements en fonction de cela. Par exemple, s'ils savent que leur comportement du moment n'est pas acceptable, ils devraient tenter d'inhiber celui-ci sans que l'enseignante doive intervenir.

Tous ces éléments confirment notre hypothèse. Cependant, nous allons maintenant exposer les éléments qui pourraient la contredire. Il est possible que l'autogestion ne se produise pas pour tous les élèves. Comme nous avons pu le constater lors de l'analyse des réponses aux entretiens des élèves, il peut arriver que certains soient résignés face à cette méthode. Effectivement, nous avons eu le cas d'un élève qui se sentait indifférent face à l'obtention d'une récompense car cette situation était routinière. Nous avons donc émis le postulat qui consiste à dire que si les élèves peuvent être résignés face à la récompense, il en va de même pour la sanction. De cette manière, les élèves constamment sanctionnés ou récompensés ne font pas preuve d'autogestion puisque, selon eux, ils n'ont aucune influence sur la situation. Pour éviter cela, en ce qui concerne les élèves qui sont constamment récompensés et qui sont donc indifférents face à la récompense, nous pensons qu'il serait judicieux de varier les plaisirs en mettant à disposition une multitude de récompenses (par exemple, choisir à côté de qui l'élève veut aller s'asseoir, lire une histoire aux camarades, présenter quelque chose, etc.) afin que l'élève ait envie de continuer à bien se comporter. Relativement aux élèves étant constamment sanctionnés et qui de ce fait baisseraient les bras, nous pensons qu'il faudrait

leur lancer des défis raisonnables en attribuant une récompense si ce dernier est relevé. Par exemple, il s'agirait de dire à un élève qui range rarement ses affaires que s'il parvient à faire des efforts durant deux ou trois jours, il pourra avoir un privilège tel qu'un moment libre, une gomme, etc. Cette manière de procéder permet de motiver les élèves en utilisant la récompense au lieu de les démotiver par la sanction.

En outre, si nous nous basons sur les dires de la praticienne formatrice n°2, elle certifie que cette méthode ne permet aucune autogestion puisqu'il s'agit plutôt d'un réflexe, d'un conditionnement. Selon elle, les élèves se comporteraient de manière adéquate uniquement en présence de la méthode et uniquement dans le but d'être récompensés ou de ne pas être sanctionnés. Vu que pour elle cette méthode ne permet pas de comprendre pourquoi on demande aux élèves de respecter des règles, elle ne voit pas comment elle pourrait permettre une responsabilisation auprès des élèves.

En regard à tous ces éléments, nous pouvons en déduire qu'ils sont plutôt en accord avec notre seconde hypothèse même s'il ne faut pas ignorer les éléments qui la contredisent. Nous sommes aussi d'avis que cette méthode permet aux élèves d'apprendre à s'autogérer. En effet, si les règles ont été explicitées et élaborées avec les élèves, ils devraient être en mesure de savoir ce qu'ils sont autorisés à faire ou non et de ce fait réguler leurs comportements en fonction de cela. De plus, nous pensons qu'ayant très certainement dû se soumettre aux règles de l'école durant leurs premières années de scolarité, les élèves sont enclins à les comprendre et les respecter. Ils devraient donc être en mesure de juger par eux-mêmes si leurs comportements sont acceptables ou non.

Ayant en partie pu répondre à notre question de recherche « Quelle sont les fonctions de la méthode sanction/récompense ? » grâce à l'affirmation de nos deux hypothèses, il nous importe de préciser que ce n'est sans doute pas les seules fonctions. Tout d'abord, cette méthode a pour but premier de faire respecter les règles de classe. Comme cité dans le cadre théorique, afin d'assurer le respect de ces dernières, l'enseignante instaure des sanctions et des récompenses grâce à un outil qui peut prendre plusieurs formes.

Une autre fonction de cette méthode, à laquelle nous ne nous attendions pas, nous est apparue lors de l'analyse des réponses des formatrices. Effectivement, toutes deux nous ont confié que cet outil est un bon moyen de se protéger et se décharger de certaines émotions comme la colère, l'irritation, l'exaspération, etc. En d'autres termes, au lieu de perdre de l'énergie en répétant toujours la même chose aux élèves, il suffit avec cette méthode de sanctionner par un

acte symbolique pour faire cesser les comportements transgressifs mais surtout pour signaler que le comportement est inacceptable. De plus, nous pensons que cet objet médiateur est un moyen pour l'enseignant d'éviter de devoir se justifier lors de l'attribution d'une sanction car les élèves peuvent constater, grâce à l'outil et aux règles, qu'ils sont tous égaux et traités de la même manière. Les élèves sont tous sanctionnés et récompensés en fonction des règles établies en début d'année, ce qui reste constant durant toute l'année et évite donc une relation duelle entre enseignant et élève.

Enfin, il nous importe de remettre en contexte notre recherche. Bien que les résultats des observations correspondent certainement à la réalité, elles n'ont été effectuées que sur deux semaines (deux jours par semaine). De plus, il faut préciser que ces réponses sont basées uniquement sur deux classes et en fonction des avis de deux enseignantes. En effet, nous aurions peut-être obtenu des réponses différentes si nous avions effectué cette recherche dans d'autres classes, avec d'autres enseignantes. Selon nous, plusieurs paramètres entrent en ligne de compte dans l'application de cette méthode, ce qui a des conséquences sur la manière dont les élèves se l'approprient. Par exemple, nous pensons que la forme peut jouer un rôle important dans l'appropriation de cette méthode par les élèves. Une forme visuelle qui parle aux élèves et qui les aide à se repérer de manière aisée est plus bénéfique. De plus, la manière d'élaborer et d'expliquer les règles de classe est également capitale car comme déjà expliqué, il est plus judicieux de les élaborer avec les élèves en se basant sur des expériences vécues afin de permettre leur intégration. Des règles bien intégrées vont permettre aux élèves d'avoir une meilleure compréhension de la méthode. Ensuite, le choix de transmettre l'information aux parents ou non, peut avoir une influence sur les motivations et sur la finalité de la méthode. La conviction et l'engagement de l'enseignante concernant cette méthode est également un facteur important puisqu'il se répercute directement sur l'application de celle-ci et donc sur l'appropriation des élèves. Finalement, le style autoritaire de l'enseignante peut être un paramètre conséquent dans la mise en place et l'application de cette méthode. Nous n'en avons pas parlé jusqu'à maintenant car nos deux praticiennes avaient un profil que l'on peut qualifier de « style éducatif » et donc nous n'avons pas eu la possibilité d'observer d'autres styles autoritaires. Selon nous, en fonction du style autoritaire de l'enseignant, la méthode sanction/récompense sera appliquée de différentes manières ou pas appliquée du tout. Nous faisons donc l'hypothèse qu'un enseignant autoritaire aura tendance à donner des punitions, qu'un enseignant permissif n'en donnera pas et qu'un enseignant qui a une autorité éducative donnera des sanctions éducatives (voir définition du concept sanction/punition).

Cela aura bien évidemment une répercussion sur le fonctionnement de cette méthode et donc sur le temps d'enseignement. En effet, si un enseignant donne trop souvent des punitions qui ne sont pas comprises par les élèves, ceux-ci reproduiront certainement leurs erreurs. A l'inverse, si un enseignant ne donne jamais de sanction, les élèves continueront de reproduire des comportements qui transgressent les règles puisqu'il n'y a aucune conséquence à cela.

Pour conclure, nous pouvons à présent exprimer nos avis personnels quant à l'application de cette méthode. En effet, suite à ce travail et aux différentes analyses nous avons pu mettre en évidence les avantages et les inconvénients de cette méthode et donc nous positionner par rapport à cela. Si nous décidons un jour de l'appliquer dans nos classes, nous pourrions le faire de la manière la plus cohérente et bénéfique possible selon nous. Tout d'abord, en ce qui concerne l'élaboration des règles de classe, tout comme le suggère Boncourt (2013), nous le ferions avec les élèves en nous basant sur des expériences vécues en classe. Cela aurait pour but que les règles leur parlent plus et ainsi qu'ils soient plus impliqués dans leur respect. En plus de cela, nous pensons qu'il est important d'avoir une discussion en début d'année avec les élèves. Cet échange se concentrerait sur l'importance des règles et pourquoi elles sont mises en place à l'école ou en dehors afin qu'ils puissent comprendre que les règles sont primordiales pour vivre en groupe. Pour ce qui est de la manière d'appliquer la méthode sanction/récompense, nous pensons qu'il n'est pas nécessaire d'informer les parents chaque semaine du comportement de leur enfant. Effectivement, le risque de cette façon de faire est que les élèves se comportent adéquatement uniquement afin de faire plaisir à leurs parents. De ce fait, nous nous sommes intéressées à une idée proposée par l'enseignante n°2 lors de l'interview. Cette dernière nous a mentionné la possibilité de mettre en place une sorte de « cahier de contrat » dans lequel les élèves notent leur conduite à la fin de chaque semaine. Cet outil est un moyen de garder une trace qui reste en classe mais qui pourrait par la suite être utilisé comme support lors d'entretiens avec les parents d'élève. Ce carnet pourrait aussi être amené de temps à autre à la maison, par exemple une fois par mois ou lors des vacances afin que les parents puissent s'y référer. De cette manière, les parents seraient tout de même informés régulièrement du comportement de leur enfant mais celui-ci ne se sentirait pas oppressé par une trop grande récurrence des informations données aux parents. Relativement aux types de sanctions attribuées, nous sommes conscientes qu'il est important qu'elles soient éducatives tout comme le disent les auteurs de notre cadre théorique. Il est donc important de réfléchir à des sanctions qui permettent une réflexion et une compréhension de l'acte commis par l'élève en question. En plus de cela, nous pensons qu'il serait intéressant d'attribuer des

sanctions qui permettraient à l'élève de réparer son erreur mais aussi de comprendre pourquoi son comportement est inacceptable. L'enseignante n°1 nous a donné un bon exemple de ce genre de sanction, lorsqu'un élève a craché par terre, elle lui a demandé d'aller aider le concierge à nettoyer. Pour ce qui est des récompenses, nous pensons qu'il serait plus efficace d'attribuer des récompenses attractives pour les élèves. De plus, nous pensons qu'il serait intéressant d'essayer de valoriser chaque élève, spécialement ceux qui ont plus de peine à respecter les règles. En effet, ces élèves là sont la plupart du temps sanctionnés et nous voudrions essayer de les motiver en les récompensant le plus souvent possible afin d'éviter le phénomène d'impuissance apprise élaboré par Seligman (1975). En lien avec ce concept, il nous importe de préciser qu'elle peut être une des limites à prendre en compte en ce qui concerne cette méthode. En effet, dès le moment où l'élève n'est plus touché par les sanctions ou les récompenses, cette méthode n'a plus d'impact. C'est pourquoi il est important de varier les sanctions et les récompenses afin d'alimenter l'implication des élèves.

## **Conclusion**

Finalement, ce travail nous a permis de répondre à notre question de recherche, en partie grâce à nos deux hypothèses. Cependant, comme mentionné ci-dessus, nous avons constaté que la méthode sanction/récompense comporte d'autres fonctions. En somme, après avoir répondu à nos hypothèses nous constatons que cette méthode peut permettre une certaine autogestion du comportement des élèves, ce qui peut engendrer un gain de temps pour l'enseignement-apprentissage. De plus, elle permet bien évidemment d'appliquer et de faire respecter les règles de classe mais aussi d'éviter l'exacerbation de sentiments ou de réactions négatives de la part de l'enseignant.

Cette recherche nous a apporté de nombreuses connaissances et une meilleure compréhension concernant cet outil de gestion de classe. Pour commencer, nous nous sommes rendues compte de l'importance de la manière d'appliquer les règles de classe, c'est-à-dire avec les élèves et en mettant en place un panneau de référence pour qu'ils puissent toujours s'y référer. Ces règles sont notamment très importantes pour appliquer de manière censée et juste la méthode sanction/récompense. De plus, ce travail nous a permis de constater que de nombreux facteurs influencent également l'application de celle-ci. Ainsi, nous avons pu

décèler quelles sont les conséquences de chacun des facteurs (création et appropriation des règles de classe, manière d'appliquer la méthode sanction/récompense, conviction, rigueur, etc.)

De plus, comme mentionné précédemment, grâce à ce travail de recherche, si nous décidions d'appliquer cet outil dans nos classes, nous pourrions le faire en connaissance de cause.

En ce qui concerne les apports de notre travail de mémoire pour la recherche, il se distingue des autres ouvrages car il traite de la sanction et de la récompense. Étant donné qu'il a été très difficile pour nous de trouver des textes traitant de ces deux concepts ensemble, nous pensons qu'il n'existe pas beaucoup de travaux traitant ce thème. En effet, la plupart des ouvrages que nous avons récoltés et utilisés traitent surtout de la sanction. En lien avec la récompense, il serait intéressant de l'expérimenter de manière indépendante. En d'autres termes, nous pensons qu'il pourrait être enrichissant de faire l'expérience d'utiliser principalement la valorisation et la récompense. Suite à nos observations, nous avons pu constater qu'en classe tout comme dans notre société, il est plus commun et habituel d'attribuer une sanction plutôt qu'une récompense. C'est pourquoi il serait intéressant de pouvoir observer les conséquences d'une plus grande utilisation de la valorisation et de la récompense. Concernant une autre piste envisageable à la suite de notre travail de mémoire, nous pensons qu'il puisse être captivant de se pencher plus en profondeur sur les conséquences de la motivation intrinsèque et extrinsèque des élèves. Suite à nos résultats, nous avons noté que les élèves sont poussés par des motivations différentes et il peut s'avérer judicieux de se demander si ces différentes motivations ont un impact sur l'appropriation et la compréhension du but de cette méthode, qui est principalement de respecter les règles de classe.

Si nous portons un regard critique sur notre travail, il nous importe de préciser que lors des observations que nous avons réalisées grâce à la grille, il a parfois été compliqué de la remplir. Étant donné que nous enseignons la plupart du temps, il a été difficile de concorder enseignement, observations et notations. De ce fait, il est possible que nous ayons omis de noter quelques comportements de par l'implication dans notre moment d'enseignement. Nous pouvons également certifier qu'il a été laborieux de rédiger la discussion car nous avons récolté beaucoup d'informations suite à nos différents outils de recherche (entretiens formatrices, entretiens élèves et grille d'observation). Il a donc été difficile d'organiser la structure de l'analyse de nos résultats. Particulièrement en ce qui concerne les entretiens des élèves. En effet, la multitude de liens que nous avons établis a rendu la rédaction compliquée.

Nous avons tenté d'expliquer de la manière la plus claire possible les différents liens et comparaisons effectuées (entre tableaux, entre classe, entre élèves, entre questions, etc.) en espérant éviter toute confusion.

Nous pouvons aussi retenir des points positifs qui nous ont permis d'avancer dans ce travail de recherche et de rédiger de manière constante. Ayant dès le départ fixé des micros-objectifs, nous avons fait en sorte de les respecter afin de ne pas se retrouver à court de temps. De plus, nous avons eu la chance d'avoir les mêmes horaires de cours et de stage, ce qui a nettement facilité nos rencontres. De ce fait, notre travail a été effectué de manière régulière et progressive tout au long de l'année.

Un autre élément qui a joué un rôle dans le bon déroulement de notre mémoire est notre bonne entente et notre façon de travailler qui est analogue. Effectivement, nos idées concordaient la plupart du temps et lors des rares divergences, nous avons toujours réussi à trouver un terrain d'entente.

# Bibliographie

## Ouvrages

Boncourt, M. (2013). *L'autorité à l'école, mode d'emploi*. France : ESF éditeur.

Boujard, D. (2014). *Biologie pour psychologue*. Paris : Dunod.

Cash, A. (2003). *La psychologie pour les nuls*. France : First Editions.

Combessie, J.-C. (2003). *La méthode en sociologie*. Paris : La découverte.

Demont, E. (2009). *La psychologie*. France : Sciences Humaines Editions.

Galand, B. (2009). *Les sanctions à l'école et ailleurs, serrer la vis ou changer d'outils ?*  
Bruxelles : Couleurs livres.

Godefroid, J. (2001). *Psychologie, science humaine et science cognitive*. Bruxelles : De Boeck Université.

Guérin, V. (2013). *A quoi sert l'autorité ? , s'affirmer, respecter, coopérer*. Lyon :  
Chronique sociale.

Halmos, C. (2008). *L'autorité expliquée aux parents*. Editions NIL.

HEP Vaud (2004). *Référentiel de compétences professionnelles*. Lausanne : HEP Vaud.

Huffman K. (2007). *La psychologie en direct 3<sup>ème</sup> édition*. France : Groupe Modulo.

Legault, J-P. (2001). *Gestion de classe et discipline, une compétence à construire*. Québec :  
Logiques.

Lamoureux, A, (2000). *Recherche et méthodologie en sciences humaines*. Québec : Etudes  
vivantes.

Lieury, A. (2004). *Psychologie cognitive*. Paris : Dunod.

- Maheu, E. (2005). *Sanctionner sans punir, dire les règles pour vivre ensemble*. Lyon : Chronique sociale.
- Prairat, E. (1997). *La sanction - Petites médiations à l'usage des éducateurs*. Paris : l'Harmattan.
- Prairat, E. (2001). *Sanction et socialisation : idées, résultats et problèmes*. Paris : Presses universitaires de France.
- Prairat, E. (2003). *La sanction en éducation*. Paris : Presses universitaires de France.
- Raynal, F. & Rieunier A. (1997). *Pédagogie, dictionnaire des concepts clés*. Issy-les-Moulineaux : ESF éditeur.
- Rayou, P. & Van Zanten, A. (2011). *Les 100 mots de l'éducation*. Paris : Presses Universitaires de France.
- Richoz, J-C. (2009). *Gestion de classes et d'élèves difficiles*. Lausanne : Favre.
- Tijus, C. (2001). *Introduction à la psychologie cognitive*. Paris : Nathan Université.
- Vygotski, L. (1997). *Pensée et langage*. Paris : La Dispute.
- Wood, S., Green Wood, E., Boyd, D., Héту, F. (2009). *L'univers de la psychologie*. Canada : ERPI.

## **Dictionnaires**

Dictionnaire (2011). *Le Petit Larousse illustré*. Paris : Larousse.

Dictionnaire (2012). *Le Petit Robert*. Paris : Le Robert.

## **Polycopiés de la Haute Ecole Pédagogique de Lausanne**

Allenbach & al. (2015). *Gestion de la classe : approfondissement*. Lausanne HEP Vaud.

## **Cours HEP**

Ramseier, A. (20.02.2015). BPGES41\_UF1. Cours *Approfondissement*. Lausanne : HEP Vaud.

Serquet, G. (04.03.2014). BPREC23\_UF1. Cours. Lausanne : HEP Vaud.

## **Lois scolaires**

Conseil d'Etat (2011). *Loi sur l'enseignement obligatoire*. Vaud.

Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (2015). *Cahier des charges*. Vaud.

**Rapport-Gratuit.com**

## Annexes

### Canevas des entretiens des praticiennes formatrices

#### Formatrice n°1

1. Que représente pour toi la méthode sanction/récompense ? En quoi consiste-t-elle ?
2. Est-ce que tu as l'habitude d'utiliser une méthode sanction/récompense dans tes classes ?
3. Et pourquoi ?
4. a) L'utilises-tu chaque année ?
5. a) Et sous la même forme ?
6. Pourquoi utilises-tu cette méthode sous cette forme ?
7. Utilises-tu chaque année les mêmes règles de classe ?
8. Comment sont-elles mises en place ?
9. Quels sont les avantages de cette méthode ?
10. Et quels sont les inconvénients, selon toi ?
11. Penses-tu que cette méthode permet de gagner du temps ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).
12. En quoi le remarques-tu ?
13. Cela aide-t-il les élèves à respecter les règles ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).
14. Comment l' observes-tu en classe ?
15. Est-ce que cette méthode permet aux élèves de gérer seuls leurs comportements ? (vois-tu un changement de comportement chez les élèves lorsque tu utilises cette méthode ou non ?)
16. As-tu l'impression que les élèves se sont appropriés cette démarche ?
17. A quoi le vois-tu concrètement ? (indicateurs)
18. Selon toi, faut-il nécessairement se baser sur les règles de classe pour mettre en place cette méthode ?
19. Pourquoi ? (si oui, en quoi est-ce important ? / si non, en quoi ce n'est pas important)
20. Quels genres de sanctions donnes-tu à un élève ?
21. Et quels genres de récompenses donnes-tu à un élève ?
22. Et dans quels cas sanctionnes-tu ou récompenses-tu ?

23. Selon toi, de quelle manière appliquer cette méthode afin qu'elle soit efficace ?
24. En revanche, dans quels cas cette méthode pourrait engendrer des effets négatifs ou involontaires ?
25. a) Admettons que cette méthode soit interdite, comment ferais-tu autrement ?

### Formatrice n°2

1. Que représente pour toi la méthode sanction/récompense ? En quoi consiste-t-elle ?
2. Est-ce que tu as l'habitude d'utiliser une méthode sanction/récompense dans tes classes ?
3. Et pourquoi ?
4. b) Quelle autre méthode utilises-tu les autres années pour gérer les comportements ?
5. b) Pourquoi as-tu senti le besoin de mettre en place cette méthode cette année ?
6. Pourquoi l'utilises-tu sous cette forme ?
7. Utilises-tu chaque année les mêmes règles de classe ?
8. Comment sont-elles mises en place ?
9. Quels sont les avantages de cette méthode ?
10. Et quels sont les inconvénients, selon toi ?
11. Penses-tu que cette méthode permet de gagner du temps ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).
12. En quoi le remarques-tu ?
13. Cela aide-t-il les élèves à respecter les règles ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).
14. Comment l' observes-tu en classe ?
15. Est-ce que cette méthode permet aux élèves de gérer seuls leurs comportements ? (vois-tu un changement de comportement chez les élèves lorsque tu utilises cette méthode ou non ?)
16. As-tu l'impression que les élèves se sont appropriés cette démarche ?
17. A quoi le vois-tu concrètement ? (indicateurs)
18. Selon toi, faut-il nécessairement se baser sur les règles de classe pour mettre en place cette méthode ?
19. Pourquoi ? (si oui, en quoi est-ce important ? / si non, en quoi ce n'est pas important)
20. Quels genres de sanctions donnes-tu à un élève ?
21. Et quels genres de récompenses donnes-tu à un élève ?
22. Et dans quels cas sanctionnes-tu ou récompenses-tu ?



23. Selon toi, de quelle manière appliquer cette méthode afin qu'elle soit efficace ?
24. En revanche, dans quels cas cette méthode pourrait engendrer des effets négatifs ou involontaires ?
25. b) En regard à ta manière de fonctionner les années précédentes, quel est ton bilan suite à l'utilisation de cette démarche sur ces quelques mois ?

### **Entretien réalisé avec la formatrice n°1**

- 1. Que représente pour toi la méthode sanction/récompense ? En quoi consiste-t-elle ?**
  - Elle m'aide beaucoup à mettre un cadre à mes élèves parce que sans sanction et sans récompense ça ne marche plus avec les enfants actuels. Donc je l'utilise vraiment comme support pour m'aider à gérer les comportements des élèves.
  
- 2. Est-ce que tu as l'habitude d'utiliser une méthode sanction/récompense dans tes classes ?**
  - Oui.
  
- 3. Et pourquoi ?**
  - Alors je mets les conduites (couleurs) et parfois je suis obligée de menacer et de priver de gym, de récréation, de donner le travail à la maison. Et quand ça va bien, je remonte la pincette ou bien quand ils ont bien travaillé et qu'ils ont fini leur travail ils peuvent jouer, prendre des jeux ludiques, des puzzles, aller à la bibliothèque, etc.  
Depuis quelques années je l'utilise toujours oui parce que, comme dit avant, aujourd'hui les enfants n'écoutent plus quand on leur demande quelque chose, on a beau répéter une, deux, trois fois, ils n'obéissent pas. Et avec cette méthode ça fonctionne, quand on les menace et qu'on sanctionne ça marche.
  
- 4. L'utilises-tu chaque année ?**
  - Oui.

**5. Et sous la même forme ?**

- Il n'y a plus de note de conduite et pour moi c'est important que les parents sachent si ça va ou ça ne va pas. Et ça marche très bien parce que les parents suivent à la maison, ils les punissent si ça ne va pas donc c'est important ça aussi. Mais je déteste sanctionner, je déteste ça, je fais toujours du chantage... Mais avec cette classe ce n'est pas possible autrement.

**6. Pourquoi utilises-tu cette méthode sous cette forme ?**

- Je trouve que c'est assez représentatif pour eux les images, les couleurs... ça représente vraiment quelque chose l'orage, les nuages, le soleil. Et puis, il y a la possibilité de remonter la pincette quand ils sont exemplaires.

**7. Utilises-tu chaque année les mêmes règles de classe ?**

- Oui.

**8. Comment sont-elles mises en place ? (faites par elle-même ou créés avec les élèves)**

- Au tout début de la 3<sup>ème</sup> année, dès la 1<sup>ère</sup> semaine, j'ai des feuilles de Mr. et Mme et je fais un petit cahier en début de 3<sup>ème</sup> où on travaille tout ça ensemble. Je leur lis les livres de Mr et Mme et on dégage une règle ensemble. C'est ludique parce qu'ils aiment bien faire ça, ça les fait rire ces petits livres. Et ce qui est important c'est que l'histoire reflète la réalité, ça les sensibilise, par exemple Mr. Bruit, ils comprennent qu'on ne peut pas crier à travers la classe et c'est des règles qui ont du sens et qui ne tombent pas de nulle part.

**9. Quels sont les avantages de cette méthode ?**

**10. Et quels sont les inconvénients ?**

- Moi ce qui me déplaît c'est qu'il faut toujours faire du chantage. Si on ne menace pas, ils n'obéissent pas et je trouve triste de toujours devoir menacer en tous cas avec cette classe. Ça me pèse parce que j'ai l'impression de faire la police sans cesse et c'est pas le métier que j'ai choisi, mais avec une classe difficile comme celle-là je suis obligée et ça m'aide aussi à me préserver parce que c'est quand même difficile. Nous on est là pour enseigner et là de plus en plus on va éduquer les enfants parce qu'apparemment

certaines enfants ne savent pas obéir, ils n'ont pas de limite et voilà le résultat. Des fois j'ai vraiment l'impression de parler dans le vide, alors voilà quand il y a du bruit je dis une fois, deux fois et ils en ont rien à faire de ce que je dis mais dès que je me mets à côté des pincettes et que je dis : « bon je vais commencer à baisser les conduites » là tout d'un coup, plus de bruit ! Mais moi je déteste ça, je trouve affreux de devoir fonctionner comme ça mais malheureusement ça fonctionne.

**11. Penses-tu que cette méthode permet de gagner du temps ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).**

- Oui et aussi de l'énergie, disons qu'elle nous permet de survivre.

**12. En quoi le remarques-tu ?**

- Pour moi, s'il n'y avait pas ça et que les parents n'étaient pas derrière ça serait difficile. Bon, ça peut aussi se retourner contre nous s'il y a des parents qui viennent se plaindre en disant que l'enfant ne mérite pas la couleur ou bien j'ai eu le cas d'un enfant qui, quand il avait rouge se faisait taper à la maison. Alors là c'est quelque chose qui est défavorable, c'est vraiment pas le but, donc là j'ai arrêté direct. Le but c'est que les parents soient informés du suivi et du comportement et ça permet d'avoir des preuves tout au long de l'année des progrès ou au contraire si c'est de pire en pire. Enfin voilà, que les enfants sachent aussi que l'école et la maison c'est lié et que les parents sont informés de quand ça va bien et quand ça ne va pas bien.

**13. Cela aide-t-il les élèves à respecter les règles ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).**

- Oui.

**14. Comment l' observes-tu en classe?**

- Ça aide les enfants, parce que par exemple, des fois les autres disent « ah mais tu dois lever la main, tu dois pas courir en classe, etc. ». Et puis aussi je vois, quand un élève est déjà au orange, il se tient à carreaux, il sait qu'il est déjà sur la sellette. Et surtout aussi le vendredi, parce que c'est le jour où je mets les couleurs dans l'agenda. Alors là ils me demandent souvent si je vais remonter leur conduite et je vois qu'ils se

comportent mieux enfin, qu'ils font attention à leur comportement le vendredi. Ils sont très attentifs à ces couleurs oui.

**15. Est-ce que cette méthode permet aux élèves de gérer seuls leurs comportements ? (vois-tu un changement de comportement chez les élèves lorsque tu utilises cette méthode ou non ?)**

- Oui, je remarque qu'ils font attention et que des fois dès le matin en arrivant ils vont voir où est leur pincette par exemple, ou alors ils me demandent quand je vais remonter les pincettes, des choses comme ça. Ça prouve quand même que ça les touche et qu'ils font attention. Bon pour certains, on a beau baisser la pincette, ça les intéresse pas ils continuent. Mais pour d'autres, on voit bien que dès qu'on touche à leur pincette ils arrêtent, ils écoutent. Des fois je fais ça quand ça ne va plus, s'il y a trop de bruit, qu'ils sont trop excités, je me mets vers les pincettes et là c'est magique. Tout le monde se tait, parce qu'ils savent que leur pincette risque d'être bougée.

**16. As-tu l'impression que les élèves se sont appropriés cette démarche ?**

- A leur âge oui, ils sont assez grands.

**17. A quoi le vois-tu concrètement ? (indicateurs)**

- En 3-4H ils sont très très conscients, et ils sont conscients que leurs comportements sont répertoriés. Et ils savent aussi très bien ce qu'ils peuvent faire et ne pas faire, des fois je les entends dire « arrête ou elle va te baisser ta pincette » c'est assez drôle. Et puis comme j'ai dit avant, quand ils la regardent, me demandent si je vais la remonter, etc.

**18. Selon toi, faut-il nécessairement se baser sur les règles de classe pour mettre en place cette méthode ?**

- Oui.

**19. Pourquoi ? (si oui, en quoi est-ce important ? / si non, en quoi ce n'est-ce pas important)**

- C'est toujours important de leur expliquer, de leur dire pourquoi, de verbaliser par exemple : « je t'ai déjà demandé 3x de ranger, tu ne ranges pas alors maintenant je baisse ta conduite ». Surtout au début c'est très très important pour que vraiment ils comprennent. J'essaie de le faire le plus souvent possible mais des fois j'avoue que je ne le fais pas, j'oublie. On devrait le faire mais des fois dans le feu de l'action, c'est difficile. Mais c'est très important qu'ils comprennent pourquoi, que c'est lié et que ce n'est pas arbitraire, c'est lié aux règles qui sont là pour tout le monde, c'est pas seulement parce que la maitresse est méchante (rire). Mais bon, des fois quand on leur demande 5x d'arrêter de faire quelque chose et qu'ils continuent délibérément sous nos yeux alors là je n'explique même plus parce qu'ils savent très bien pourquoi ils sont sanctionnés.

**20. Quels genres de sanctions donnes-tu à un élève ?**

**21. Et quels genres de récompenses donnes-tu à un élève ?**

**22. Et dans quels cas sanctionnes-tu ou récompenses-tu ?**

- Généralement je leur donne 3-4 fois la chance, et au bout d'un moment je descends la conduite, donc ils sont vraiment prévenus. Bon alors des fois j'avertis pas, par exemple quand c'est de la provocation et que c'est fait exprès alors là je n'avertis pas, ou bien quand il y a des chamailleries, des choses pas sympas ou des grosses bêtises. Et les sanctions : baisser la conduite, priver de gym ou de récréation, bon des fois ça peut aller même plus loin par exemple, l'autre jour avec I\* il est allé nettoyer les toilettes avec le concierge parce qu'il avait craché par terre. Ça c'est génial, je sais pas vraiment si on a le droit de faire ça mais bon au moins il apprend que c'est pas possible de faire ça et qu'il y a des gens qui nettoient et c'est pas juste pour eux, que dans la vie on peut pas se permettre de faire ça !

Les récompenses : remonter la conduite, félicitations, jeux.

**23. Selon toi, de quelle manière appliquer cette méthode afin qu'elle soit efficace ?**

- J'essaie de le faire le plus efficacement possible (rire). Mais je pense l'important c'est de faire référence à ce qu'ils ont le droit de faire ou pas. Et puis aussi d'être juste et de traiter tous les élèves de la même façon. Par exemple, si on sanctionne un élève pour

quelque chose mais pas un autre élève pour la même chose et bien ça ne va pas. C'est tout le monde à la même enseigne et c'est ça qui est assez difficile à faire aussi je dois dire. Il y a des enfants qu'on appelle toujours et d'autres presque pas, et quand les calmes font des bêtises et bien on se dit qu'il n'ont pas fait exprès, on trouve un peu des excuses alors que les élèves qu'on a toujours à l'œil on remarque chaque petite erreur et on a peut-être tendance à plus les sanctionner...

**24. En revanche, dans quels cas cette méthode pourrait engendrer des effets négatifs ou involontaires ?**

- Bon comme j'ai dit avant, dans le cas de l'élève qui se faisait maltraiter à cause de cela. Mais c'est très rare. Je pense que cette méthode a quand même plus d'effets positifs que négatifs sinon elle ne serait pas présente dans les classes.

**25. a) Admettons que cette méthode soit interdite, comment ferais-tu autrement ?**

- Je les punirais, directement. Alors que là il s'agit d'une sanction mais où ils ont la chance de pouvoir se remonter. Je mettrais toujours des remarques dans l'agenda, mais ce serait pas bénéfique. Bon dans cette classe, je parle vraiment de cette classe, si on avait pas ça ce serait vraiment l'anarchie. Je suis pas défaitiste, si on a une classe où les enfants sont respectueux, où ils écoutent quand on leur dit quelque chose alors là il y a pas forcément besoin. Mais dans le cas de cette classe c'est vraiment pas possible de faire sans.

**Entretien réalisé avec la formatrice n°2**

**1. Que représente pour toi la méthode sanction/récompense ? En quoi consiste-t-elle ?**

- Alors pour moi cela consiste à me soulager l'espace d'un instant. Parce que j'ai l'impression que eux fonctionnent comme ça à quelque part chez eux donc en attendant de les former à autre chose, ça me permet d'avancer un peu. Mais autrement pour moi, cela n'a pas de sens.

**Ok mais est-ce que pour toi ça permet quand même de canaliser leurs comportements ?**

- J'ai pas vu de changements réels, c'est juste vraiment un truc où moi ça me permet de me dire « aller je mets la coche et après je passe à autre chose ». De pas rester énervée, de pas crier voilà... ça me permet de me contrôler. Mais rien d'autre je dirais.

**2. Est-ce que tu as l'habitude d'utiliser une méthode sanction/récompense dans tes classes ?**

- C'est la première fois que je l'utilise.

**3. Et pourquoi ?**

- Parce que j'étais arrivée à un stade où je ne savais plus quoi faire d'autre et tout d'un coup j'ai dit ça « bah voilà, je fais ça », sur le coup je voyais pas comment faire autrement, il y avait trop trop de choses qui dysfonctionnaient dans tout ce qui était cadre pour que j'arrive à canaliser deux ou trois éléments moteurs, qui seraient des moteurs et qui permettraient après de poser pour tout le monde. Donc y avait personne qui fonctionnait là-dedans, dans un cadre de règles, bah voilà à court d'idées j'ai fait ça.

**Et tu as eu cette idée parce que tu savais que d'autres collègues à toi l'utilise ou bien... ?**

- Non, j'ai ressenti que eux fonctionnaient comme ça à quelque part, que ça leur parlait. Mais je sais plus il y a eu des allusions quelques fois. Tu sais quand on a lu les livres « les règles à la maison » et « les règles à l'école », ils avaient fait deux, trois réflexions comme quoi c'était comme ça aussi que ça marchait à la maison.

**4. b) Quelle autre méthode utilises-tu les autres années pour gérer les comportements ?**

- Alors les autres années c'était quand même spécial, parce que j'ai toujours eu du multi, 3-4, donc quand un groupe de 3<sup>ème</sup> arrivait, j'avais quand même les grands qui étaient déjà formés et la dynamique elle était différente. Les grands devenaient des modèles et les petits voulaient quand même se faire bien voir. Donc ils faisaient l'effort pour être perçus et aussi entraînés par les grands, mais aussi pour être bien

perçus des grands. Donc j'ai jamais eu à m'occuper des règles de vie, des règles de la classe, c'est un truc qu'on en a jamais parlé même. C'était toujours évident, ça se faisait tout seul.

**Donc du coup tu ne mettais pas de règles de classe avec les premières volées qui arrivaient ?**

- J'ai jamais eu besoin et même la première fois que je suis arrivée, c'était une classe multi aussi mais celle que j'ai remplacé qui est partie à la retraite avait déjà eu son groupe qu'elle a formé de grands et moi j'ai accueilli le premier groupe de petits mais voilà c'est la dynamique qui est autre.

**5. b) Pourquoi as-tu senti le besoin de mettre en place cette méthode cette année ?**

- Pour me décharger mais vraiment parce que y avait trop de dysfonctionnements pour que je sache par quel bout commencer. Et puis aussi si chaque fois que y a un dysfonctionnement je le fais remarquer, ils vont être noyés. Donc quand moi je ressentais tout d'un coup que c'était trop, que c'était plus possible « hop une coche ». Ouais voilà pour me décharger et sans trop non plus les culpabiliser parce que j'aurais pu aussi mettre 15 remarques par jour dans l'agenda à chacun et ça n'a pas de sens non plus. L'idée c'est qu'à un moment donné ils arrivent à percuter qu'ils viennent là pour eux et que c'est leur classe, leur matériel, qu'ils doivent respecter certains trucs pour eux. Mais ça ils sont encore loin du compte.

**6. Pourquoi l'utilises-tu sous cette forme ?**

- J'ai pas réfléchi plus que ça pour la forme, je pense que ça doit être un truc de mon enfance, je pense que je devais avoir des coches, un truc du genre. Enfaite c'est hyper compliqué parce que finalement je vois mes collègues elles ont toutes un panneau de quelque chose, y a le thermomètre, le feu rouge/vert, les pincettes tu passes du nuage au soleil et puis dans l'agenda à la fin de la semaine tu as le tampon du soleil ou du nuage. Mais pour moi c'est pire que tout parce que tu as des enfants qui respectent pas des règles mais ils y peuvent rien, c'est un apprentissage qu'ils doivent avoir. Donc pour moi, il n'y a pas question que le retour se fasse par l'agenda. Sauf si la situation est compliquée là on prend un entretien, et on discute. Mais de faire une remarque dans l'agenda comme quoi Pierre, Paul, Jacques a pas fait ci ou a pas fait ça ou a trop

fait de ci pour moi c'est pas les rendre responsables de leur comportement. Et au fond, les coches reviennent à pareil que le thermomètre ou les nuages avec une différence c'est qu'il n'y a pas de trace dans l'agenda. Et j'en veux pas moi des traces comme ça dans l'agenda. Pour moi c'est pas la récompense, c'est qu'à un moment donné ils aient le sentiment d'avoir fait des efforts même si y a pleins de fois où ça a raté, mais ils ont fait des efforts et on a bien mérité de se prendre un petit... comme nous on se prend après le travail un verre de rouge, voilà tu vois ce que je veux dire. Ça serait ça l'idée.

#### **7. Utilises-tu chaque année les mêmes règles de classe ?**

- Chaque année j'essaie de pousser le plus loin possible dans le respect des autres, dans le respect du matériel mais dans des ateliers de coopération. Pour moi, la bibliothèque c'est la première fois qu'on a pas un coin bibliothèque joli décoré avec les livres bien rangés, parce que j'ai jamais eu à le préciser. Par contre, je leur offrais toujours des livres et rien que de recevoir des livres, c'était un tel cadeau que ça leur donnait envie de faire attention. C'est des valeurs mises en place au fur et à mesure et on arrivait avec le plaisir tant dis que cette année ça se passe pas comme ça. Mais je pense aussi que c'est des enfants un peu capricieux qui font comme ils veulent. Pour moi l'idée de la punition elle est dramatique. Et même je trouve que de mettre dans l'agenda, c'est vite de la dénonciation, je trouve que y a une trahison et à quelque part c'est entre eux et moi que ça doit se faire.

#### **8. Comment sont-elles mises en place ? (faites par elle-même ou créés avec les élèves)**

Voir ci-dessus

#### **9. Quels sont les avantages de cette méthode ?**

- J'en vois pas, d'ailleurs je commence à lâcher prise avec ces coches. Mais aussi parce qu'on arrive à un moment donné où on a pu établir un contact, des liens affectifs donc au début de l'année il y a pas de lien affectif donc il y a beaucoup d'énervement de ma part alors que maintenant je les connais, je m'attache et la relation elle a évolué donc j'aimerais qu'on y arrive autrement qu'avec ça. Je me sens plus forte ou plutôt moins déstabilisée, je ne suis plus déstabilisée comme je l'étais au début. Donc je n'ai plus

besoin de ça pour m'aider. Mais pour eux je ne pense pas que ça apporte quoi que ce soit réellement.

**10. Et quels sont les inconvénients, selon toi ?**

Voir ci-dessus

**11. Penses-tu que cette méthode permet de gagner du temps ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).**

- Non, ça change rien.

**12. En quoi le remarques-tu ?**

- Vraiment je vois aucun bénéfice au niveau de la compréhension déjà. Est-ce que les enfants comprennent mieux ? Non. Est-ce que ça change quelque chose dans leur attitude ? Non. Est-ce que j'arrive quand même grâce à ça à avoir plus d'attention ? Non. Bon moi je trouve que c'est encore galère le comportement là mais je pense que peut être que si moi j'étais différente, que ma vision était autre, j'utiliserais ce genre de méthode différemment, mieux, de manière vraiment stricte. Mais comme c'est pas mon truc, ça m'embête, c'est un truc qui m'embête réellement donc ça ne peut pas marcher. Et au bout du compte je pense qu'on ne peut pas se dire qu'on doit séparer le comportement et la matière à enseigner. Enfaite, ce qu'il faudrait c'est que la matière à un moment donné à enseigner elle permette aux enfants de régler le comportement, par l'intérêt. Que voilà, le job qu'ils ont à faire, les intéresse, on est pas actuellement dans cette situation. Mais on y arrivera, le jour où ils auront un peu grandi, c'est par la matière qu'on règlera des attitudes. En tout cas moi j'en suis convaincue. Quand t'es pris dans ton activité, tu vas pas semer la zizanie.

**13. Cela aide-t-il les élèves à respecter les règles ? (Si pas encore évoqué dans les avantages).**

- Non

**14. Comment l' observes-tu en classe ?**

Voir réponse question 12

**15. Est-ce que cette méthode permet aux élèves de gérer seuls leurs comportements ?**

**(vois-tu un changement de comportement chez les élèves lorsque tu utilises cette méthode ou non ?)**

- Pour moi le mot autonome là-dedans est étranger parce qu'il n'y a rien d'autonome c'est vraiment « tu mets la main sur la plaque et tu te brûles » et c'est pas de l'autonomie, c'est un réflexe « je fais une bêtise et j'ai une coche alors je fais attention », c'est pas de la responsabilisation, c'est pas de l'autonomie. J'aime mieux qu'on se casse encore la tête pendant 6 mois, que je râle « Arthur pourquoi tu fais ça etc. », j'aime mieux passer par ça, qu'il y ait une discussion, répétition encore et encore et que tout d'un coup ce soit bon. Et que ce soit bon en eux, pour eux, ou qu'ils soient. Parce que demain je suis malade deux jours, si on a fonctionné avec ça et que c'est juste une histoire de réflexe « tu t'es mal comporté, une coche », bah demain je suis pas là et c'est quelqu'un d'autre, ils feront pareil, ils recommencent là où ils en sont. Je ne pense pas que c'est un réel apprentissage, ça permet pas un apprentissage de comment se comporter.

**16. As-tu l'impression que les élèves se sont appropriés cette démarche ?**

- Non, mais si j'avais été vraiment jusqu'au bout comme je l'ai dit, en étant plus stricte avec ça, certainement que certaines règles seraient déjà mieux intégrées. Mais au fond ça m'intéresse pas, je pense que c'est vraiment sous un coup de lassitude que je l'ai posé.

**17. A quoi le vois-tu concrètement ? (indicateurs)**

**18. Selon toi, faut-il nécessairement se baser sur les règles de classe pour mettre en place cette méthode ?**

- Oui

**19. Pourquoi ? (si oui, en quoi est-ce important ? / si non, en quoi ce n'est pas important)**

- Déjà on doit faire un choix. Ici aucune règle n'était respectée. Donc on ne peut pas régler tout d'un coup, on ne peut pas les obliger à mener toutes les batailles, ils ont quand même 6 ans et demi, 7 ans donc il faut cibler. Comment tu cibles ? Tu cibles sur

ce que toi te dérange le plus je pense. Moi ce qui me dérangeais le plus c'était le massacre du matériel. Et le bruit. Et ça ça a évolué mais c'est encore loin du compte, vraiment loin du compte. Mais néanmoins il y a eu une évolution. Moi j'ai fait en fonction de ce qu'il me dérangeait et ça je pense que c'est impératif. On ne peut pas partir avec trop de choses. Par contre, je pense que si vraiment on veut être efficace, de mettre un système de coches ou autre, avec un nombre de règles à suivre, on dit deux ou trois règles, je pense qu'il faut se fixer aussi une durée. Et après passer à autre chose. Mais là je vois pas comment je peux passer à autre chose, donc c'est vraiment pas adapté au bout du compte à cette équipe.

## **20. Quels genres de sanctions donnes-tu à un élève ?**

- Mmmh j'ai sanctionné une fois, l'année passée. Mais avec un enfant qui était hyper hyper violent, qui était plus grand que tout le monde en âge, qui avait des problèmes énormes. Donc il avait une violence de l'intérieur quand tu pètes les plombs, donc lui je l'ai sanctionné. Mais avec l'appui du directeur, parce qu'il est plus venu à l'école pendant quelques jours. Mais pour moi la sanction ça n'apporte pas forcément quelque chose de positif et j'y arrive pas, j'aurais jamais la bonne sanction. C'est hyper difficile de faire la différence entre punition et sanction déjà. Ça m'est eu arrivé déjà de dire « ah bah puisque c'est comme ça, dehors deux minutes » mais enfaite c'est ma colère ou mon incompetence à ce moment là ou mon impossibilité parce que ce n'est pas toujours de l'incompétence mais à un moment donné de prendre la situation en main c'est impossible, tu y arrives pas et ça me permet à moi tout d'un coup de poser. Mais je pense pas qu'à l'enfant ça apporte vraiment quelque chose, je ne pense pas. Mais peut être que je me trompe.

J'ai eu vu chez ma collègue qui avait les soleils et les nuages et une petite mais tous les vendredis elle pleurait dans ces couloirs parce qu'elle rapportait son nuage mais c'est parce qu'elle parlait trop ! Mais est-ce que ça vaut vraiment la peine d'infliger ça ? J'ai trouvé ça horrible. Et une autre collègue par exemple, elle utilise la chaise « tu vas réfléchir 5 minutes sur la chaise », mais ça aussi est-ce que ça change réellement quelque chose ? Finalement on les punit, on les sanctionne mais je trouve que souvent c'est trop rude, c'est inadapté, ils ne sont pas prêts, ils comprennent pas. Souvent ce qu'on oublie c'est que là avec des 3P, ils viennent d'enfantine, le saut dans la durée d'une journée de ce qu'ils doivent gérer entre entendre, écouter, faire c'est un

autre monde donc ils ont l'angoisse, ils ont la fatigue tu vois quand ils sont petits quand ils sont fatigués comme il peuvent être criseux. C'est ça ils sont petits il faut leur laisser le temps de s'adapter, ils changent d'étage, de types de tables, de types d'activités, ils sont beaucoup dans l'écoute, ils changent de maîtresse et pour couronner le tout là commencent les attentes des parents. Donc qu'est-ce que tu veux qu'ils fassent. J'aime mieux suer une année en me disant que ça va être de la discussion et ramer et en rigoler aussi parce que quand même c'est trop lourd. Même perdre du temps, pas avancer dans mon programme mais que l'année prochaine ils aient pu enregistrer un fonctionnement. Je pense que l'année prochaine de par les liens qu'on aura tissés, ils arriveront quand même à réagir. J'ai besoin que ce soit eux pour eux, qu'ils y arrivent à le faire pour eux. Mais les choses il faut prendre le temps de les poser. Et un tableau comme ça c'est parce que j'ai pas le temps, j'ai pas le temps pour moi tout d'un coup il y a trop, c'est parce que tout d'un coup je ne sais plus comment faire, j'arrive plus à gérer l'angoisse.

**21. Et quels genres de récompenses donnes-tu à un élève ?**

**22. Et dans quels cas sanctionnes-tu ou récompenses-tu ?**

**23. Selon toi, de quelle manière appliquer cette méthode afin qu'elle soit efficace ?**

- Moi je pense qu'il faut juste en être convaincu. Si t'en es convaincu c'est peut être efficace. Dans l'idéal si on fait un système où voilà « tu dysfonctionnes et bah il y a une signalisation coche, pincette » dans l'idéal le retour que tu fais il est pas dans l'agenda, il est dans un petit cahier qu'on appelle des fois « cahier de contrat » un truc comme ça, enfin bref un petit cahier à part et que chacun à la fin de la période, il faut fixer une période je pense. Si tu le fais il faut fixer un petit nombre de règles à la fois sur une période donnée. Et puis, si ça dysfonctionne on signale ça dans un petit cahier qui reste ici, qui est à eux. Et je pense que la récompense est obligée mais ça peut être « voilà j'ai gagné un bon pour avoir un moment lecture, ou un moment ordinateur » et si toute la classe arrive à bien fonctionner bah ça doit déjà être une discussion ça ne doit pas forcément être visible par un nombre de coches ou des pincettes qui sont toutes dans le soleil. Je pense que ça doit plus être lié à une discussion « Est-ce que cette semaine on a bien fonctionné ? Vous pensez que ces règles là ça a bien été ? Oui/non ». Et si vraiment on est tous d'accord pour dire que c'est oui, bah on peut se faire un cadeau pour tous. Je sais pas un vendredi après-midi dehors, tu vois je le verrais

plutôt dans ce sens là si vraiment on veut que ça fonctionne et que ça développe une pensée réflexive chez l'enfant et une possibilité à l'enfant de s'auto analyser aussi. Et finalement comme ça c'est pas vraiment une récompense c'est « j'ai fait ce que j'avais à faire donc maintenant j'ai mérité quelque chose ». Et y a pas la punition et ce retour, c'est terrible je trouve de rentrer avec ton agenda avec un mot de la maîtresse comme quoi ça n'a pas été. Et suivant qui il aurait toutes les semaines un retour petit nuage mais c'est horrible.

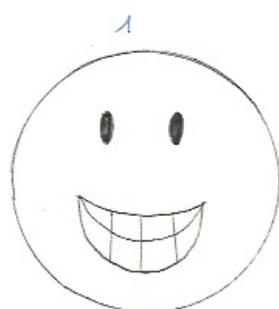
**24. En revanche, dans quels cas cette méthode pourrait engendrer des effets négatifs ou involontaires ?**

- Ah bah pour moi s'il y a le retour comme ça dans l'agenda c'est négatif. Dans le sens que l'enfant se sentira nul, c'est quelque chose de super difficile de respecter un cadre, des règles. Quoi nous adultes combien de fois on le fait pas en toute impunité donc c'est quelque chose d'hyper difficile et c'est une responsabilité qu'on ne peut pas mettre comme ça sur le dos des enfants sans les accompagner. Et à partir du moment où on met dans l'agenda crac boum petit nuage et bah moi je trouve que c'est ne pas les accompagner et rapporter ça à la maison comme ça c'est les dévaloriser et leur laisser aucun espoir que je peux être mieux que ça. Enfaite ça veut dire je suis nul, ma météo de ce que je suis est tout le temps sous la pluie, c'est horrible.

**25. b) En regard à ta manière de fonctionner les années précédentes, quel est ton bilan suite à l'utilisation de cette démarche sur ces quelques mois ?**

- Que je sais que l'année où je reprendrais des 3<sup>ème</sup>, donc dans deux ans, je vais arriver avec des propositions avant de voir quel est le désastre. Des propositions de bonnes tenues, de bons comportements. Et puis je pense qu'on va le faire en ateliers coopératifs. Vraiment fixer les deux premières semaines des activités vraiment où on pose certaines choses d'emblée, maintenant c'est plus possible, maintenant c'est trop tard de faire ça. Mais pour la prochaine fois quand je préparerais ma rentrée, je vais la préparer avec des ateliers coopératifs, parce qu'entre eux ils étaient vraiment égocentriques, il y a que moi qui existe. Et à travers les ateliers coopératifs tu es obligé d'avoir du matériel et de le respecter et on va partir là-dessus je pense. Il faudra que je peaufine mais je vais préparer quelque chose parce que je vois que les 3P c'est petit, ça arrive de l'école infantine, y a toujours un ou deux cas plus difficile à gérer.

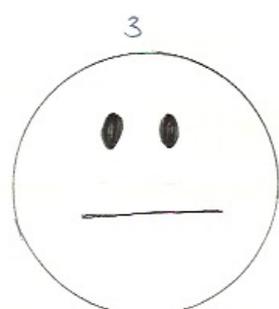
## Emoticônes des émotions pour les élèves



Heureux, joyeux



Content, Satisfait



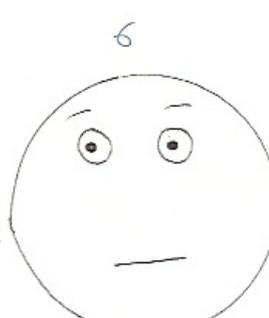
Embêté, Inquiet



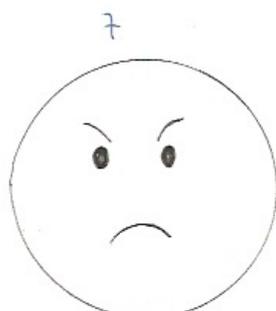
Pas content, Déçu



Triste



Etonné, surpris  
Incompréhension



Fâché, énervé



Indifférent, sans réaction,  
C'est égal

## **Canevas des entretiens des élèves**

### Entretien avec un élève sanctionné

1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?
2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?
3. Pourquoi ?
4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?
5. Et pourquoi ?
6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?
7. Pourquoi ?

### Entretien avec un élève récompensé

1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?
2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?
3. Pourquoi ?
4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?
5. Et pourquoi ?
6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné ?
7. Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?  
Pourquoi ?

## **Entretiens réalisés avec les élèves sanctionnés**

### Elève 1 (classe n°1)

- 1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?**
  - J'ai pas été sage, j'ai fait des bêtises et j'ai pas écouté la maitresse.
- 2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**
  - 4 (pas content, déçu) et 7 (fâché, énervé)

**3. Pourquoi ?**

- Parce que j'ai envie de rester au vert.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui

**5. Et pourquoi ?**

- Parce que j'ai envie de rester au vert ça fait plaisir à la maitresse et à mon papa et ma maman. En plus je reçois 6.- quand je suis au vert.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ?**

- Je suis content et mes parents aussi.

**7. Pourquoi ?**

- Parce que mes parents sont contents de moi et parce que je reçois 6.-

Elève 2 (classe n°1)

**1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?**

- Parce que j'ai pas écouté la maitresse.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- 7 (fâché, énervé)

**3. Pourquoi ?**

- Parce que je suis plus au vert.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Non

**5. Et pourquoi ?**

- Ça aide pas à respecter les règles mais ça aide à bien travailler par exemple quand on est sage et qu'il y a moins de bruit.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ?**

- 1 (heureux, joyeux)

**7. Pourquoi ?**

- Parce que moi je suis content et ma maman aussi.

Elève 3 (classe n°1)

**1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?**

- Je sais pourquoi mais des fois je sais pas. Aujourd'hui j'ai fait trop de bêtises... j'ai lancé la bouteille d'eau dans les corridors, j'ai pris ma balle à la récré alors que j'ai pas le droit.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- 3 (embêté, inquiet)

**3. Pourquoi ?**

- Parce que ma maman me punit.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Ça aide pas vraiment, enfin oui un peu.

**5. Et pourquoi ?**

- Je me fais gronder à la maison si je suis pas au vert alors j'essaie de rester au vert.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ?**

- 2 (content, satisfait)

**7. Pourquoi ?**

- Parce que ma maman est fière de moi alors je suis content.

Elève 4 (classe n°2)

**1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui je sais, c'est parce que j'étais excité, je parlais trop fort quand la maîtresse parlait et je parlais mal.

**Donc qu'est-ce que tu penses si tout le monde faisait pareil ?**

- Les maîtresses elles pourraient pas parler.

**Est-ce que tu comprends pourquoi on ne peut pas se comporter comme cela en classe et pourquoi je t'ai mis une coche ?**

- Oui je comprends.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Embêté

**3. Pourquoi ?**

- Parce que quand on dépasse 10 coches on a une remarque dans l'agenda. Mon papa m'a dit que si j'avais une remarque, il m'enlèverait pleins de choses qui me font plaisir. Donc ce qui m'embête c'est qu'à la maison je suis puni.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Mmmh oui (silence)

**5. Et pourquoi ?**

- Mais je me comporterais mieux sans les coches parce que si je vois que vous mettez pas de coche j'essaierais d'être gentil.

**Mais alors pourquoi tu continues lorsqu'on t'averti sans mettre de coches des fois ?**

- Je sais pas, j'arrive pas.

**Pourquoi tu n'arrives pas ?**

- Je sais pas (silence)

**6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Heureux

## **7. Pourquoi ?**

- Parce que c'était la première fois que j'avais pas beaucoup de coches et j'étais content de recevoir une récompense.

### **Pourquoi tu n'avais pas beaucoup de coches ?**

- Parce que j'ai été bien pendant la semaine.

## Elève 5 (classe n°2)

### **1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui parce que je parlais tout le temps avec mon voisin pendant que la maîtresse parle et aussi parce que j'ai répondu à la maîtresse.

### **Et pourquoi tu penses qu'il ne faut pas faire ça ?**

- Parce que c'est mal poli.

### **Et est-ce que tu penses que c'était juste ou pas de te mettre une coche pour ça ?**

- Oui c'est juste parce que c'est mal poli de faire ça.

### **2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Fâché contre moi

### **3. Pourquoi ?**

- Parce que j'ai fais des bêtises et je regrette ce que j'ai fait.

### **4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui

### **5. Et pourquoi ?**

- Ça me permet de mieux me comporter parce que ça me permet d'apprendre les punitions. Ça me permet de savoir ce que je peux faire ou pas faire et quand je suis puni je sais que je dois arrêter.

### **6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Content

## **7. Pourquoi ?**

- Parce que j'ai fait moins de bêtises.

### **Tu es content parce que tu as eu une récompense ou parce que tu es fier de toi ?**

- Parce que je suis fier de moi parce que je me suis bien comporté. Et ça me motive pour mieux me comporter la semaine d'après. J'ai envie de faire mieux après pour être fier de moi.

## Elève 6 (classe n°2)

### **1. Aujourd'hui tu as été sanctionné. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui parce que je fais trop de bruit.

### **Et pourquoi tu penses que tu ne dois pas faire autant de bruit en classe ?**

- Parce que ça dérange les autres qui travaillent.

### **2. Comment t'es-tu senti après avoir été sanctionné ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Embêté

### **3. Pourquoi ?**

- Parce que j'aurai pas de récompense et j'en ai eu qu'une fois. J'essaie de bien me comporter pour avoir des récompenses à la fin de la semaine mais j'arrive pas tout le temps.

### **Pourquoi tu n'arrives pas ?**

- Parce que tout le monde me pose des questions et je parle trop fort. J'ai envie de faire bien mais j'arrive pas. Et des fois ça me fait rien aussi. Quand c'est le début de la semaine et que c'est la 1<sup>ère</sup> ou la 2<sup>ème</sup> coche ça me fait rien parce que je sais que j'aurai quand même une récompense si je dépasse pas les 5 coches. Et des fois aussi je comprends pas. Parce que des fois la maîtresse elle me sanctionne sans m'expliquer et elle avait jamais dit qu'elle mettait une coche pour ça. Par exemple, une fois elle m'a mis une coche quand j'avais oublié mon cahier à la maison et là j'ai pas compris.

### **4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui mais j'aime pas mettre les coches, je préfère faire comme avant avec le soleil, le nuage, la pluie et l'orage c'est quand on met une remarque dans l'agenda.

## **5. Et pourquoi ?**

### **Pourquoi tu préfères avec le soleil ?**

- Parce qu'avec les coches on peut en avoir très très beaucoup alors qu'avec les soleils on s'arrête à l'orage, c'est le plus bas. Avec les coches on peut en avoir 15 mille.

### **Mais tu sais qu'avec les soleils c'est presque la même chose parce tu peux aussi avoir une remarque dans l'agenda. C'est juste qu'au lieu de mettre une coche, on descend la pincette ?**

- Oui mais les coches on peut en avoir beaucoup y a pas de limites mais les soleils on peut pas descendre plus bas que l'orage.

### **Et donc est-ce que tu penses que ça t'aide à mieux te comporter les soleils ?**

- Oui ça m'aide parce que quand j'ai un soleil je suis content de moi.

### **Donc ça t'aide à mieux te comporter parce que tu veux une récompense ?**

- Oui

## **6. Et comment te sens-tu quand tu es récompensé ? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- J'ai été récompensé une fois et je suis content.

## **7. Pourquoi ?**

- Parce que je vais recevoir une récompense et aussi parce que je veux faire mieux mais des fois j'arrive pas. Par exemple, une fois j'ai eu 6 coches et j'étais fier de moi même si j'ai pas eu de récompense. Et quand j'ai 11 coches je suis triste parce que j'ai une remarque dans l'agenda.

### **Pourquoi tu es triste quand tu as une remarque dans l'agenda ?**

- Parce que je suis triste que mes parents sachent. Après ils me punissent de DVD si j'ai une remarque et ils me crient dessus.

## **Entretiens réalisés avec les élèves récompensés**

### Elève 1 (classe n°1)

**1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui, parce que j'ai été sage.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Le 1 (heureux, joyeux)

**3. Pourquoi ?**

- Je suis heureux parce que la maîtresse, toi et mes parents aussi me félicitent.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui ça nous aide.

**5. Et pourquoi ?**

- Parce qu'on pense à ça et on se comporte bien. Je suis content de moi quand je suis au vert.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné?**

- J'ai jamais été au rouge ou orange

### Elève 2 (classe n°1)

**1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui c'est parce que j'ai été sage.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Le 1 (heureux, joyeux)

**3. Pourquoi ?**

- Parce que comme ça je suis plus au orange.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui

**5. Et pourquoi ?**

- Parce que je sais que quand la maitresse se met à côté des conduites il faut arrêter de parler ou de faire des bêtises.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné?**

- Je suis triste et des fois ça m'énerve.

**7. Pourquoi ?**

- Parce que c'est les autres qui me parlent.

Elève 3 (classe n°1)

**1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?**

- Heu oui c'est parce que je suis au vert.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- 8 (indifférent, sans réaction, c'est égal)

**3. Pourquoi ?**

- Parce que je suis toujours au vert alors ça change pas.

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui

**5. Et pourquoi ?**

- Parce que j'ai envie de toujours être au vert.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné?**

- Ça arrive jamais.

Elève 4 (classe n°2)

**1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui parce que j'ai été calme, je faisais pas trop de bruit (l'élève lève la tête en direction du panneau avec les règles de classe et s'y réfère pour répondre). Et aussi parce que j'ai bien rangé la classe.

**2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Contente

**3. Pourquoi ?**

- Parce que j'ai été calme et j'ai pas tapé les autres et j'ai rangé les choses dans la classe.

**Tu étais contente parce que tu as reçu une récompense ou parce que tu étais fière de ton comportement ?**

- J'étais fière de moi

**4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui.

**5. Et pourquoi ?**

- Parce qu'après on va mieux se comporter quand on sera en 4<sup>ème</sup> année grâce aux coches. En 4<sup>ème</sup> année après on a plus de coche donc du coup il faut qu'on apprenne en 3<sup>ème</sup> grâce aux coches. Ça nous apprend à mieux nous comporter.

**Et pourquoi quand tu reçois une coche ça t'apprend à mieux te comporter ?**

- Par exemple, quand tu parles en même temps que la maîtresse, tu reçois une coche.

**Pourquoi ça te permet de mieux te comporter après ?**

- Parce qu'on sait qu'on a pas le droit de faire ça après.

**6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Je me sens pas bien, déçue et embêtée quand j'ai une coche. Mais des fois je m'en fiche aussi.

### **7. Pourquoi ?**

- Parce que si j'ai qu'une coche je sais que je vais quand même avoir une récompense parce que j'ai pas dépassé les 5 coches.

**Et durant la semaine, tu essaies de bien te comporter pour recevoir une récompense ou pour être fière de toi ?**

- Pour être fière de moi, la récompense c'est pas très important.

### Elève 5 (classe n°2)

#### **1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui, parce que la maîtresse ça lui fait plaisir qu'on se comporte bien alors elle nous donne des récompenses. Elle nous met des coches quand on respecte pas les règles de classe et du coup ça lui fait plaisir quand on les respecte.

#### **2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Joyeuse et contente.

#### **3. Pourquoi ?**

- Parce que des fois ça me fait plaisir de recevoir des choses.

#### **4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Oui.

#### **5. Et pourquoi ?**

- Parce que en 4<sup>ème</sup> je serais parfaite comme ça. Les coches ça m'apprend à pas recommencer quand je me comporte pas correctement en classe.

#### **6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Triste.

## **7. Pourquoi ?**

- Je sais pas pourquoi.... (silence).

### **Qu'est-ce que tu te dis dans la tête quand tu reçois une coche ?**

- Je me suis dit que je me comportais mal. Ça me permet de me dire que j'ai fait une faute et que je dois mieux me comporter après.

## Elève 6 (classe n°2)

### **1. Aujourd'hui tu as été récompensé. Sais-tu pourquoi ?**

- Oui, parce que je fais pas trop de bruit et parce que je travaillais à ma place...(silence).

### **Est-ce que tu sais à quoi ça sert les coches ?**

- Ça sert à voir comment on évolue, par exemple on a pas le droit de courir dans la classe et si elle nous voit la maîtresse on a une coche.

### **2. Comment t'es-tu senti après avoir été récompensé? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Content.

### **3. Pourquoi ?**

- Parce que j'ai pas eu beaucoup de coches.

### **Pourquoi tu as pas eu beaucoup de coches ?**

- Parce que j'ai respecté les règles. Je suis content de moi parce que je me suis bien comporté pendant la semaine.

### **4. Dans la classe, il y a un système pour respecter les règles. Est-ce que cela t'aide ?**

- Je sais pas...(silence).

### **5. Et pourquoi ? Qu'est ce que tu te dis quand tu reçois une coche ?**

- Quand j'ai une coche je me dis que j'ai fait une faute et que je dois arrêter et mieux me comporter.

### **6. Et comment te sens-tu quand tu es sanctionné? Parmi ces cartes, quelles sont celles que tu choisirais pour décrire ton ressenti ?**

- Déçu.

## **7. Pourquoi ?**

- Parce que j'ai pas respecté les règles. La semaine j'essaie de pas dépasser les 5 coches pour être content de moi.

Rapport-Gratuit.com

## Canevas de la grille d'observation

Intervention de l'enseignant	Effets observés auprès des élèves	
1. L'enseignante avertit l'élève par rapport à un comportement transgressif	L'élève cesse (coches)	L'élève continue (coches)
Observations :		
2. L'enseignante ne fait pas référence aux règles lorsqu'elle sanctionne un élève	L'élève cesse	L'élève continue
3. L'enseignante fait référence aux règles lorsqu'elle sanctionne un élève	L'élève cesse	L'élève continue
4. L'enseignante provoque une réflexion de la part de l'élève suite à une sanction	L'élève cesse	L'élève continue
5. L'enseignante récompense en faisant référence aux règles		
6. L'enseignante récompense sans faire référence aux règles		

## Grilles d'observation

Classe n°1

Intervention de l'enseignant	Effets observés auprès des élèves	
1. L'enseignant averti l'élève par rapport à un comportement transgressif	<p>L'élève cesse (coches)</p> <p>      </p> <p>      </p>	<p>L'élève continue (coches)</p> <p>      </p> <p>      </p>
	<p>Observations :</p> <p>parler, ne pas écouter, se balancer, regarder sur son voisin... parler au même temps que l'enseignante, ne pas ranger le matériel, jouer avec une figurine, à la gym (pas écouter les consignes), insulter un camarade, ne pas lever la main</p>	
2. L'enseignante ne fait pas référence aux règles lorsqu'elle sanctionne un élève	<p>L'élève cesse</p> <p>   </p>	<p>L'élève continue</p> <p>      </p>
	<p>→</p> <p>suite à son avertissement ? →         ont été avertis</p>	
3. L'enseignante fait référence aux règles lorsqu'elle sanctionne un élève	<p>L'élève cesse</p> <p>      </p>	<p>L'élève continue</p> <p>   </p>
	<p>poser une question :</p> <p>"tu fais quoi là ?" - tu as le droit de faire ça ? - pourquoi ? - je t'a déjà dit avant... → règle</p>	

<p>4. L'enseignante provoque une réflexion de la part de l'élève suite à une sanction</p>	<p>L'élève cesse  </p>	<p>L'élève continue  </p>
<p>5. L'enseignante récompense en faisant référence aux règles</p>	<p>C. P. ③ → questions qui font réfléchir l'élève</p> <p>  </p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• a respecté les règles</li> <li>• s'est bien comporté</li> <li>• a été calme</li> <li>• a bien travaillé / a fait son travail</li> </ul> <p>→ petite verte</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• remonte la pincelle</li> <li>• félicitations</li> </ul>	
<p>6. L'enseignante récompense sans faire référence aux règles</p>	<p></p>	

Intervention de l'enseignant	Effets observés auprès des élèves	
1. L'enseignant averti l'élève par rapport à un comportement transgressif	<p>L'élève cesse</p>	<p>L'élève continue</p>
2. L'enseignante ne fait pas référence aux règles lorsqu'elle sanctionne un élève	<p>L'élève cesse</p>	<p>L'élève continue</p>
3. L'enseignante fait référence aux règles lorsqu'elle sanctionne un élève	<p>L'élève cesse</p>	<p>L'élève continue</p>

Sanctionnés par la suite

- ① Range de suite ses cartes (jeux)
- ② L'ens. lui dit que cela lui dérange tous ces bruits et lui demande si elle trouve normal ce tel comportement. L'él. pp. que non et cesse.
- ③ L'ens. l'avertit que la prochaine fois c'est une coche car l'él. parle pendant que l'aut. parle.

- ④ L'él. arrête de faire du bruit et parler fort devant le bureau.

- ⑧ L'ens. lui rappelle qu'on ne doit pas parler avec un camarade quand l'ens. parle.

- ⑨ L'ens. lui demande s'il a le droit de crier à travers la classe et lui met une coche car averti plusieurs fois.

- ⑩ L'él. court dans la classe et l'ens. lui demande si cela est permis.

- ⑪ L'él. a été sanctionné car il a été averti plusieurs fois et ne cesse de jeter des bouts de papier à travers la classe.

- ⑤ Averti + coche, l'ens. lui demande s'il a le droit de parler avec son camarade quand elle donne son cours.

- ⑥ Cet él. a reçu une remarque dans l'agenda.

- ⑦ Elle a été mise dans la classe voisine par aller sur "la chaise qui fait grandir" et réfléchir à son comportement.

tous les vendredis

<p>4. L'enseignante provoque une réflexion de la part de l'élève suite à une sanction</p>	<p>L'élève cesse 1 2 5 6 7     </p>	<p>L'élève continue</p>
<p>5. L'enseignante récompense en faisant référence aux règles</p> <p>                      </p>	<p>L'ens. a récompensé les élèves car ils ont eu ⊖ de 5 codes durant la semaine (des chocolats de Noël). Les 2 élèves ont été récompensés avec une bonne remarque dans l'agenda car ils ont beaucoup fait d'effort en lecture / écriture et ont beaucoup progressé.</p>	<p>① L'ens. lui demande : - pourquoi elle parle des qd on lui a demandé de se faire et lui demande si elle a le droit de faire ça, (l'él. rép. que non). ② - si il sait pourquoi il a eu une code + demande des explications. L'él. lui dit pourquoi. ③ - pourquoi il a reçu une code? explication de pourquoi son comportement est inacceptable.</p>
<p>6. L'enseignante récompense sans faire référence aux règles</p> <p>                   </p>	<p>L'ens. n'a pas eu le temps de faire un petit discours sur les récompenses à la fin de la leçon car la sonnette a sonné.</p>	

## Photos des outils

Classe n°1



Classe n°2

**Attention aux coches... !**

	Semaine 12	Semaine 13	Semaine 14	Semaine 15
Elias				
Luna				
Emilie				
Matthieu				
Karl				
Alice				
Marlon				
Arthur				
Amira				
Charles				
Zoé				
Mélissa				
Amen				
Thomas				
Léonard				
Eva-Kim				
Maxime				
Luc				

## Résumé

Ce travail de mémoire professionnel porte sur l'étude et l'observation de la méthode sanction/récompense utilisée comme support de gestion de classe en primaire. La recherche a été effectuée dans deux classes différentes dont une de 3<sup>ème</sup> Harnos et une de 4<sup>ème</sup> Harnos. Cette méthode, comme son nom l'indique, est une manière de faire respecter les règles de classe en sanctionnant et/ou récompensant les élèves en fonction de leurs comportements. Afin que les élèves se l'approprient et la comprennent au mieux, elle peut être déclinée en plusieurs outils de formes différentes afin qu'ils puissent s'y référer.

Cette recherche a pour but de connaître les différentes fonctions de cette méthode. Pour ce faire, nous avons formulé deux hypothèses qui consistent à vérifier deux de ces fonctions. Ces dernières ont pour but de voir si la méthode sanction/récompense permet de gagner du temps sur l'enseignement-apprentissage et si elle peut être un moyen d'aider les élèves à s'autogérer. En d'autres termes, notre but est de voir si elle permet à l'enseignant(e) de consacrer moins de temps à la discipline et ainsi pouvoir se focaliser d'avantage sur son enseignement. En ce qui concerne notre seconde hypothèse, il s'agit de vérifier si cette méthode peut être une aide pour les élèves afin de gérer leurs comportements de manière autonome. Afin d'affirmer ou d'infirmer ces idées, nous nous sommes basées sur les dires de deux enseignantes, de douze élèves ainsi que sur une grille d'observation que nous avons remplie durant deux semaines d'école.

**Sanction/récompense – méthode – outil – enseignement – gestion de classe – règles**